



La santé au travail DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

ATLAS RÉGIONAL ACTUALISATION 2016



Direccte Hauts-de-France



L'atlas de la santé au travail alimente depuis plusieurs années les réflexions régionales quant aux actions à engager par les principaux acteurs attachés à améliorer la santé des salariés et les conditions de travail. Sa forte composante partenariale illustre la valeur du sens commun pour dresser un tableau partagé, toujours fouillé, des réalités sanitaires et démographiques de notre région.

C'est ainsi que le « *plan régional santé travail 3* » 2016-2020 s'en est notamment inspiré autant pour son diagnostic que dans les projets qu'il porte.

La version 2017 de l'Atlas marque un changement d'approche : pour la première fois il est « *Hauts-de-France* » ce qui permet une vision globale et partagée qui développe ce que le « *Panorama de la santé au travail* », récemment publié, introduit. Ceci constitue une double dimension : le panorama donne une première vue que l'Atlas développe et explique.

De cette édition de l'Atlas, nous pouvons retenir que la région connaît une stabilité de la fréquence des accidents du travail mais qu'elle reste toujours plus fortement marquée par ce risque qu'ailleurs en France. De plus le taux de gravité continue sa progression comme augmente d'année en année le coût des sinistres ou la durée de l'arrêt. Néanmoins nous notons une diminution des accidents ayant mené à une incapacité permanente partielle de travail.

Concernant les maladies professionnelles, si nous remarquons une diminution en nombre, elles ont une fréquence qui, même si elle décroît, est toujours plus élevée qu'au niveau national. Parmi les pathologies les plus présentes, notons l'importance des troubles musculo-squelettiques ou « TMS » qui justifie de notre part une attention particulière par des actions ciblées.

Globalement il existe de fortes disparités selon les secteurs d'activité notamment une hausse de la sinistralité dans le secteur des services et particulièrement dans la santé et l'action sociale. Certaines spécificités tiennent notamment à la structure économique de la région.

Afin de mieux suivre les réalités de notre région, l'atlas sera désormais édité tous les deux ans entre deux productions à définir autour d'études thématiques ou de synthèses type « panorama ». Car si les indicateurs socio-économiques ne sont pas bouleversés en un an, les connaissances à approfondir restent nombreuses et à définir selon les priorités d'action pour lesquelles cette nouvelle organisation permettra une approche analytique plus fluide.

Jean-François Bénévise
Directeur régional
DIRECCTE Hauts-de-France

Francis de Block
Directeur Général
CARSAT Nord-Picardie

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	5
CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE	7
LA SANTÉ DES HABITANTS DES HAUTS-DE-FRANCE	19
LES ACCIDENTS DU TRAVAIL - LA GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	31
LES MALADIES PROFESSIONNELLES	53
LE COÛT DU RISQUE PROFESSIONNEL	61
L'ENQUÊTE RÉGIONALE SUR LES INAPTITUDES MÉDICALES	65
LES MALADIES À CARACTÈRE PROFESSIONNEL	71
OBSERVATOIRE EVREST, ÉVOLUTIONS ET RELATIONS EN SANTÉ AU TRAVAIL	75
EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES DES SALARIÉS	79
DIAGNOSTIC DES 28 ZONES D'EMPLOI	83
 Annexe méthodologique	 140
 Autres références de la ligne éditoriale	
La santé au travail dans le Nord - Pas-de-Calais et en Picardie	140

ACTUALISATION 2016 DE L'ATLAS RÉGIONAL DE LA SANTÉ AU TRAVAIL DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

SYNTHÈSE

UNE SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE PEU FAVORABLE

La région Hauts-de-France est la troisième région la plus peuplée de France avec plus de 6 millions d'habitants. Sur l'année 2015, l'emploi salarié a augmenté de 0,3 % en région, ce qui correspond à une création nette de 3 200 emplois. L'augmentation du nombre de salariés est exclusivement portée par les services marchands (+ 6 400) et par les autres services, hors commerce (+ 5 200). L'emploi dans l'intérim a connu une hausse spectaculaire en 2015 (+12 %), particulièrement dans les services marchands. Le poids de l'industrie dans les emplois régionaux est supérieur à celui de la France métropolitaine mais son déclin se poursuit. L'industrie agro-alimentaire est le premier employeur industriel de la région. La construction continue également à perdre des emplois. Fin 2013, un actif sur quatre est un ouvrier.

Malgré cette légère embellie, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru dans la région de 3,7 % fin 2015. Son taux de chômage élevé (12,4 % au 4e trimestre 2015) place la région à la dernière place en France métropolitaine.

Les espérances de vie à la naissance sont inférieures à celles constatées au niveau national. La mortalité s'avère plus élevée en région et la mortalité prématurée (avant 65 ans) également.

UN RISQUE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL STABLE

En 2015, on recense plus de 57 000 accidents du travail avec première indemnisation en Hauts-de-France. Le risque d'accidents du travail est stable en région avec 37,5 accidents pour 1 000 salariés. Il demeure plus élevé qu'en France. Plus d'un tiers de l'écart avec le national est lié à la structure économique régionale, c'est-à-dire au fait que les emplois se répartissent différemment entre les secteurs d'activité, avec des secteurs plus présents que sur le territoire national et d'autres moins.

La stabilité observée en région masque des disparités entre les secteurs d'activité, avec une amélioration dans les secteurs historiquement les plus touchés par les accidents du travail (industrie, construction) et une dégradation dans les services, en particulier dans la santé et l'action sociale. Certains territoires des Hauts-de-France sont plus concernés par des problématiques marquées d'accidents du travail, notamment le bassin minier et le sud de la région.

Le taux de gravité continue sa progression. Cet accroissement est lié à un allongement continu de la durée des arrêts, tendance également observée sur le territoire national.

Les accidents du travail les plus graves, ceux ayant donné suite à une incapacité permanente partielle de travail, sont en diminution en 2015 et ne représentent plus que 5 % du volume total des accidents.

DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES QUI DEMEURENT PRÉDOMINANTS

Les expositions aux contraintes physiques se stabilisent, selon l'enquête Sumer qui décrit les expositions professionnelles. Les déclarations de contraintes physiques sont en hausse chez les femmes, notamment celles du rachis, ainsi que les postures contraignantes, selon les résultats d'Evrest, observatoire qui collecte des indicateurs sur le travail et la santé.

L'indemnisation des maladies professionnelles poursuit son recul en 2015 pour atteindre 5 683 cas, régimes général et agricole confondus. Avec 3,5 maladies pour 1 000 salariés, elles demeurent plus fréquentes qu'en France. Les pathologies principales restent les troubles musculo-squelettiques qui regroupent 8 cas sur 10 dans le régime général et 9 cas sur 10 dans le régime agricole. Reconnus hors tableau, les troubles psychosociaux indemnisés sont plus nombreux chaque année même si le nombre de cas n'atteint que 41 en région en 2015. Le nombre de pathologies signalées dans le cadre du programme des maladies à caractère professionnel est plutôt stable dans le temps. Ces pathologies sont signalées par les médecins du travail estimant que leur origine est d'ordre professionnel, même si elles n'ont pas fait l'objet d'une indemnisation en maladie professionnelle. Les affections de l'appareil locomoteur sont la première pathologie signalée et la souffrance psychique la deuxième, avec un cas sur trois.

DES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES ET HUMAINES IMPORTANTES

Les impacts financiers et humains de la sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles sont importants. En région, le coût de ces sinistres ne cesse d'augmenter atteignant 568 millions d'euros en 2015, régimes général et agricole confondus. Les frais pour maladies professionnelles sont globalement presque aussi élevés que pour les accidents du travail, bien que les maladies soient dix fois moins nombreuses que les accidents. Certains secteurs d'activité font face à un coût plus élevé pour le risque professionnel, notamment la construction, les transports et l'entreposage ainsi que l'industrie.

Les inaptitudes ont une origine professionnelle dans un cas sur trois. Trois inaptitudes sur quatre sont liées au système ostéo-articulaire ou à des troubles mentaux et du comportement, c'est-à-dire des dépressions ou des troubles anxieux. Dans près d'un cas sur deux, les salariés déclarés inaptes deviennent demandeurs d'emploi.



CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

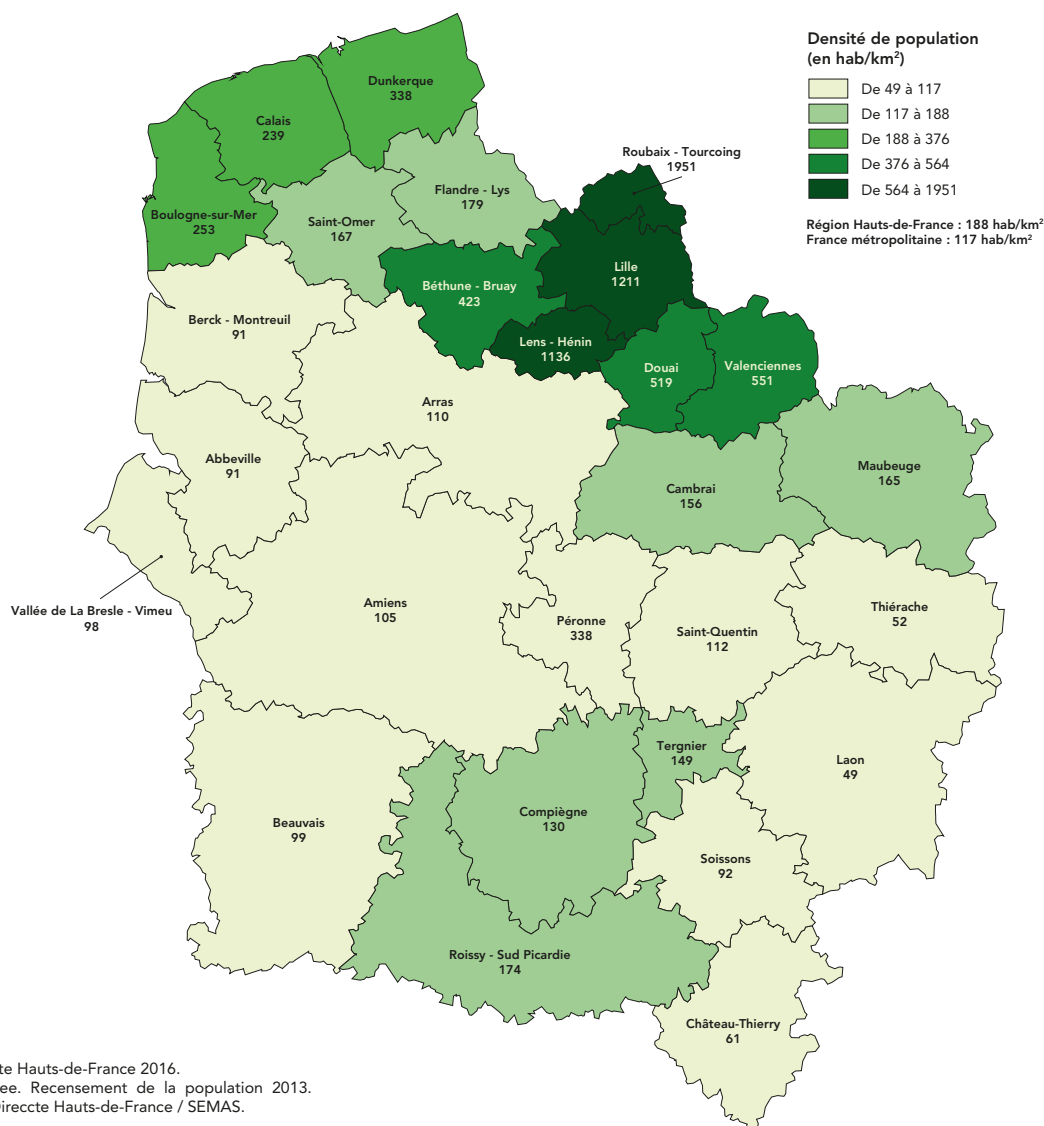
À RETENIR

- Une densité de population parmi les plus élevées de France
- Une faible reprise de l'emploi dans le secteur des services
- Un chômage toujours important en région
- Un recours élevé à l'intérim
- Un vieillissement de la population active en emploi

UNE FORTE DENSITÉ DE POPULATION MAIS UN FAIBLE DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE

La région Hauts-de-France est la troisième région la plus peuplée de France avec un peu plus de 6 millions d'habitants. Le déficit migratoire pénalise la croissance démographique qui reste faible. Le poids démographique de la nouvelle région représente 9,4 % de la population de France métropolitaine au 1^{er} janvier 2013. Hormis l'Île de France, la région possède la plus forte densité : 188 habitants au km², contre 117 en moyenne française. Cette moyenne cache de fortes disparités. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont une densité nettement supérieure (respectivement 452 et 220 hab/km²) et notamment les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, Lille et Lens-Hénin avec plus de 1 000 hab/km². Les départements picards, plus ruraux, possèdent une densité faible, particulièrement les départements de l'Aisne et de la Somme (respectivement 73 et 93 hab/km²). La densité de l'Oise est plus élevée (139 hab/km²) notamment grâce à la zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie proche de l'Île-de-France.

Densité de population par zone d'emploi en 2013



© IGN - Direccte Hauts-de-France 2016.
Source(s) : Insee. Recensement de la population 2013.
Traitements : Direccte Hauts-de-France / SEMAS.

Zone d'emploi

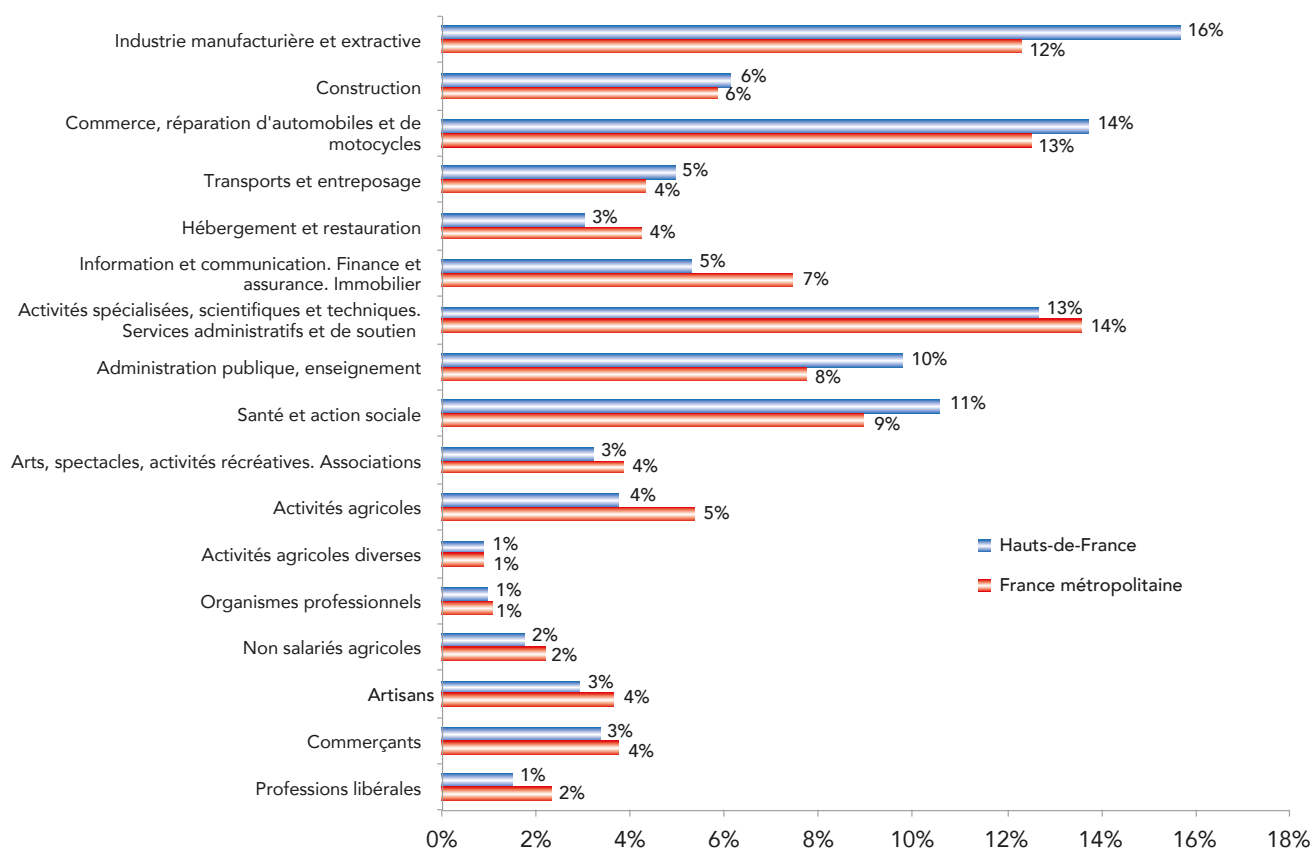
Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique (COG).

DES SECTEURS INDUSTRIELS ENCORE TRÈS PRÉSENTS

Par rapport à la France, l'emploi salarié du Régime général se caractérise en Hauts-de-France par une sur-représentation de l'industrie. Dans la construction, les emplois salariés sont aussi présents qu'en France. Le secteur tertiaire pourvoit presque autant d'emplois qu'au national, mais on constate des disparités selon le secteur d'activité. Notamment, le commerce, les transports et l'entreposage ainsi que la santé et l'action sociale sont un peu plus présents qu'en France.

Les travailleurs indépendants (Régime social des indépendants) sont moins présents en Hauts-de-France, que ce soit les artisans, les commerçants ou les professions libérales.

Part de l'emploi par secteur d'activité, en %
Régime général, Régime agricole, Régime social des indépendants

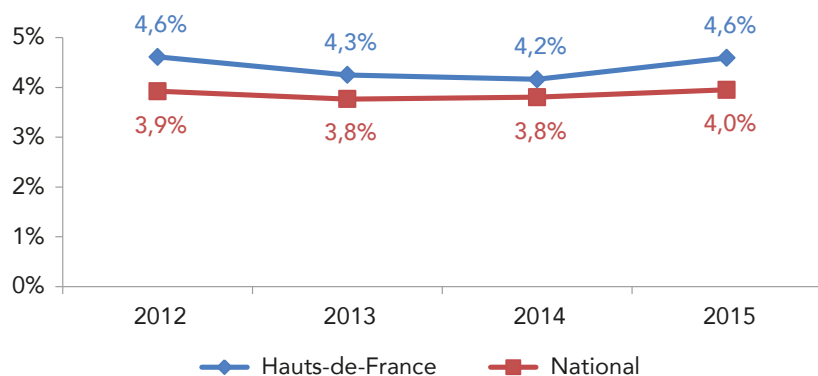


Source : Carsat Nord-Picardie, CNAMts, MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie, RSI Nord – Pas-de-Calais, RSI Picardie.

UN TAUX DE RECOURS À L'INTÉRIM ÉLEVÉ

Avec 4,6 % des heures travaillées du Régime général en 2015, la région Hauts-de-France présente un taux de recours à l'intérim plus important que sur le territoire national (4,0 %). La région figure ainsi parmi les régions françaises ayant le plus recours à l'emploi intérimaire. Le taux de recours augmente en 2015, après trois années de baisse.

Evolution du taux de recours à l'intérim, en %
Volume d'heures travaillées dans l'intérim rapportées au total des heures travaillées du Régime général



Source : Carsat Nord-Picardie, CNAMts.

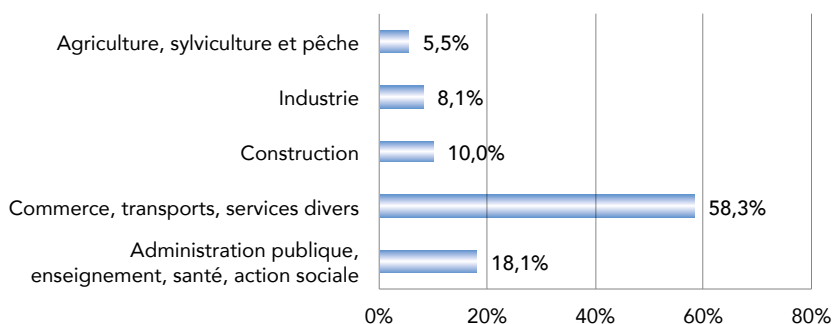
Note : heures travaillées dans le Régime général selon le code NAF 7820Z – Activités des agences de travail temporaire.

UNE MAJORITÉ DE TRÈS PETITS ÉTABLISSEMENTS APPARTENANT AU SECTEUR TERTIAIRE

Fin 2013, la région possède 135 460 établissements, privés et publics, employant au moins un salarié. Parmi ces établissements, les trois-quarts appartiennent au secteur tertiaire (76,4 %), dont 58,3 % appartiennent au secteur « commerce, transports, services divers ». Les établissements industriels, y compris la construction, représentent 18,1 % (18,4 % en France).

Les trois-quarts des établissements ont entre 1 et 9 salariés (77,5 %). Cette taille d'établissement est très majoritaire dans l'agriculture et le « commerce, transport, services divers » (respectivement 96 % et 84 %). Comparée à la France métropolitaine, la région se caractérise par une proportion un peu plus élevée d'établissements d'au moins 50 salariés, soit 4,9 % contre 3,9 %. Cette taille d'établissements est plus fréquente dans l'industrie (soit 10,8 % des établissements industriels, hors la construction).

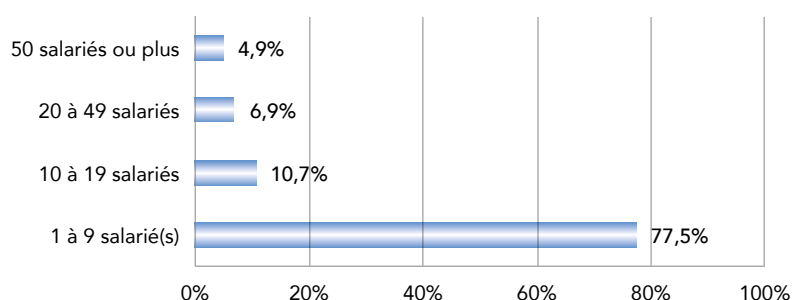
Établissements employant au moins 1 salarié
Répartition par secteur d'activité



Champ : Ensemble des activités - région Hauts-de-France
Source : Insee, CLAP au 31/12/2013

Établissements employant au moins 1 salarié

Répartition par taille d'effectifs



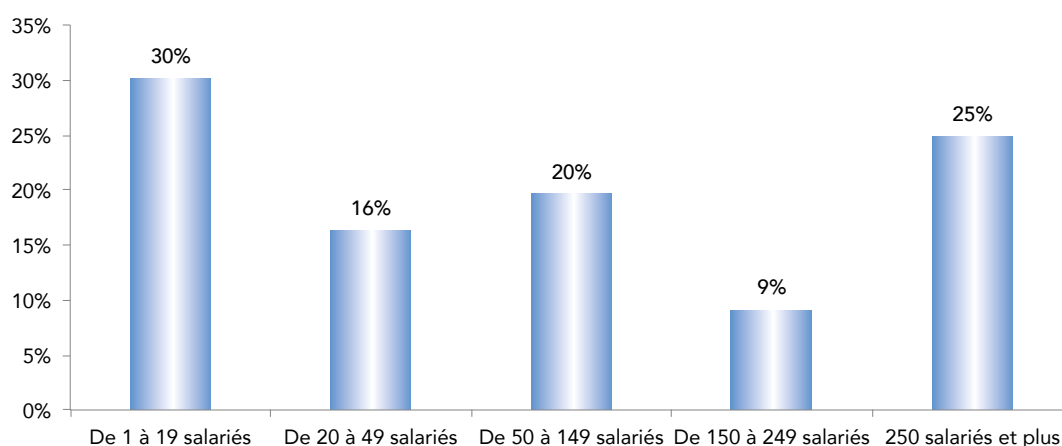
Champ : Ensemble des activités - région Hauts-de-France
Source : Insee, CLAP au 31/12/2013

AUTANT DE SALARIÉS DANS PETITS ET GRANDS ÉTABLISSEMENTS

Les établissements employant de 1 à 19 salariés représentent près de 90 % des établissements de la région pour 30% des salariés. A l'autre extrémité, ceux employant 150 salariés et plus regroupent 1 % des établissements pour 34% des salariés.

Effectif salarié par taille d'établissement

Régime général



Source : Carsat Nord-Picardie, données 2015.

UN ACTIF SUR QUATRE EST UN OUVRIER

Fin 2013, la région comporte plus de 2,1 millions d'emplois. La tertiarisation croissante de l'économie (trois-quarts des emplois en région) s'accompagne d'un déclin du tissu industriel. La part des ouvriers diminue régulièrement, surtout celle des ouvriers qualifiés. La part des ouvriers, tous secteurs d'activités, représente le quart des emplois (25,4 %). Elle reste plus élevée en région qu'en France métropolitaine (20,9 %), notamment dans les territoires picards. Ainsi, le département de l'Aisne présente la part la plus élevée d'ouvriers (29,1 %) et plus particulièrement les zones d'emploi de la Thiérache, Château-Thierry et Tergnier. C'est dans la Somme que l'on trouve les taux les plus élevés : 41,4 % pour la vallée de la Bresle-Vimeux et 36,3 % pour la zone de Péronne. Dans le Pas-de-Calais, la zone de Saint-Omer se distingue avec un taux de 33,8 %.

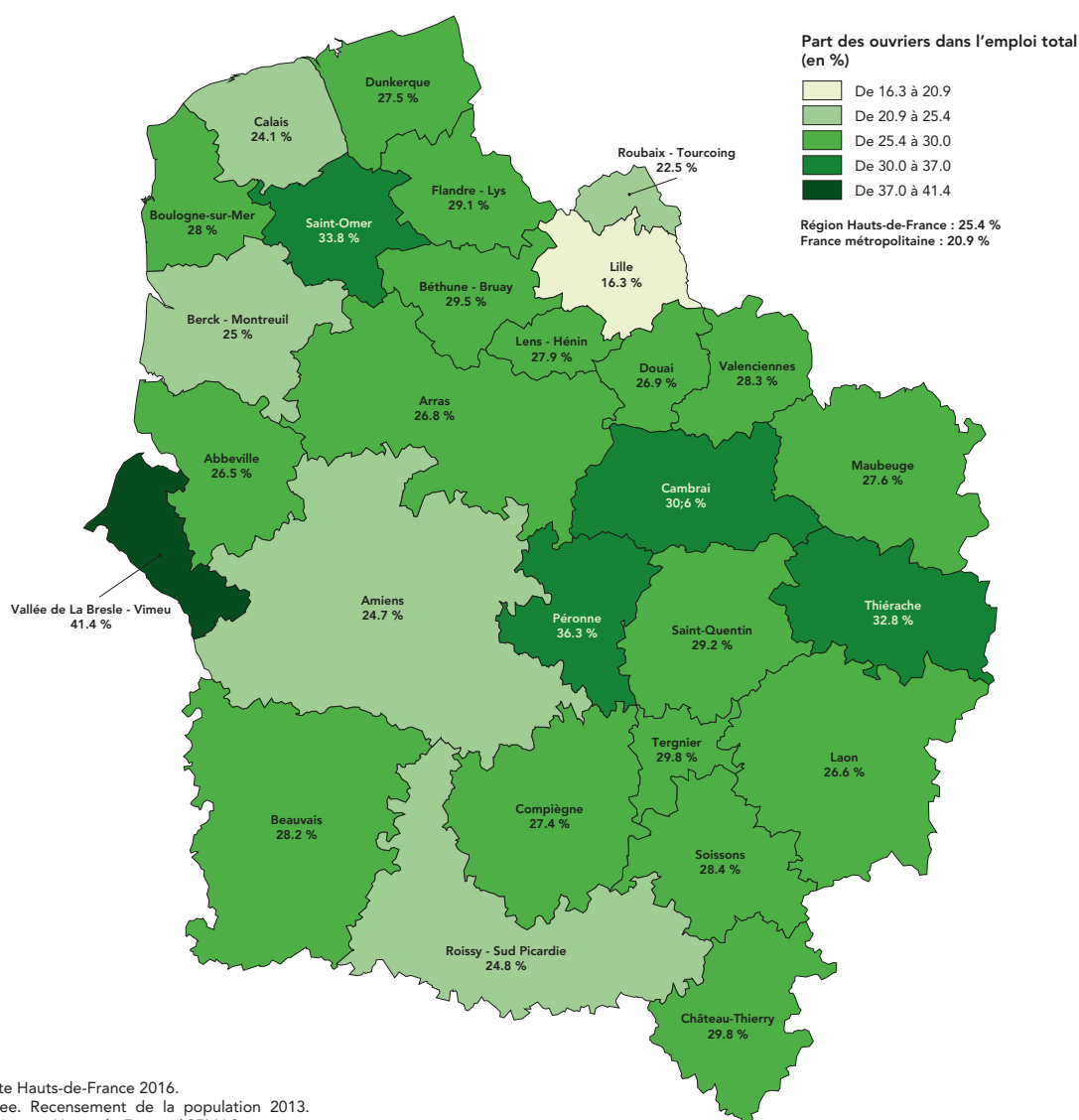
Répartition des emplois par catégorie socio-professionnelle par département en 2013

Région Hauts-de-France

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble (en nombre)
Aisne	2,7	6	9,4	22,4	30,4	29,1	177 086
Nord	0,7	4,8	15,9	27,1	28,9	22,6	982 391
Oise	1,2	6	12,5	25,4	28,5	26,4	275 119
Pas-de-Calais	1,5	5,5	10,1	24	31	28	485 948
Somme	2,2	5,1	12,1	24,1	28,8	27,6	214 795
Région	1,3	5,2	13,2	25,5	29,4	25,4	2 135 339
France métro.	1,7	6,5	17,3	25,7	28	20,9	25 776 741

Source : Insee, Recensement de la population 2013

Part des ouvriers dans l'emploi total par zone d'emploi en 2013

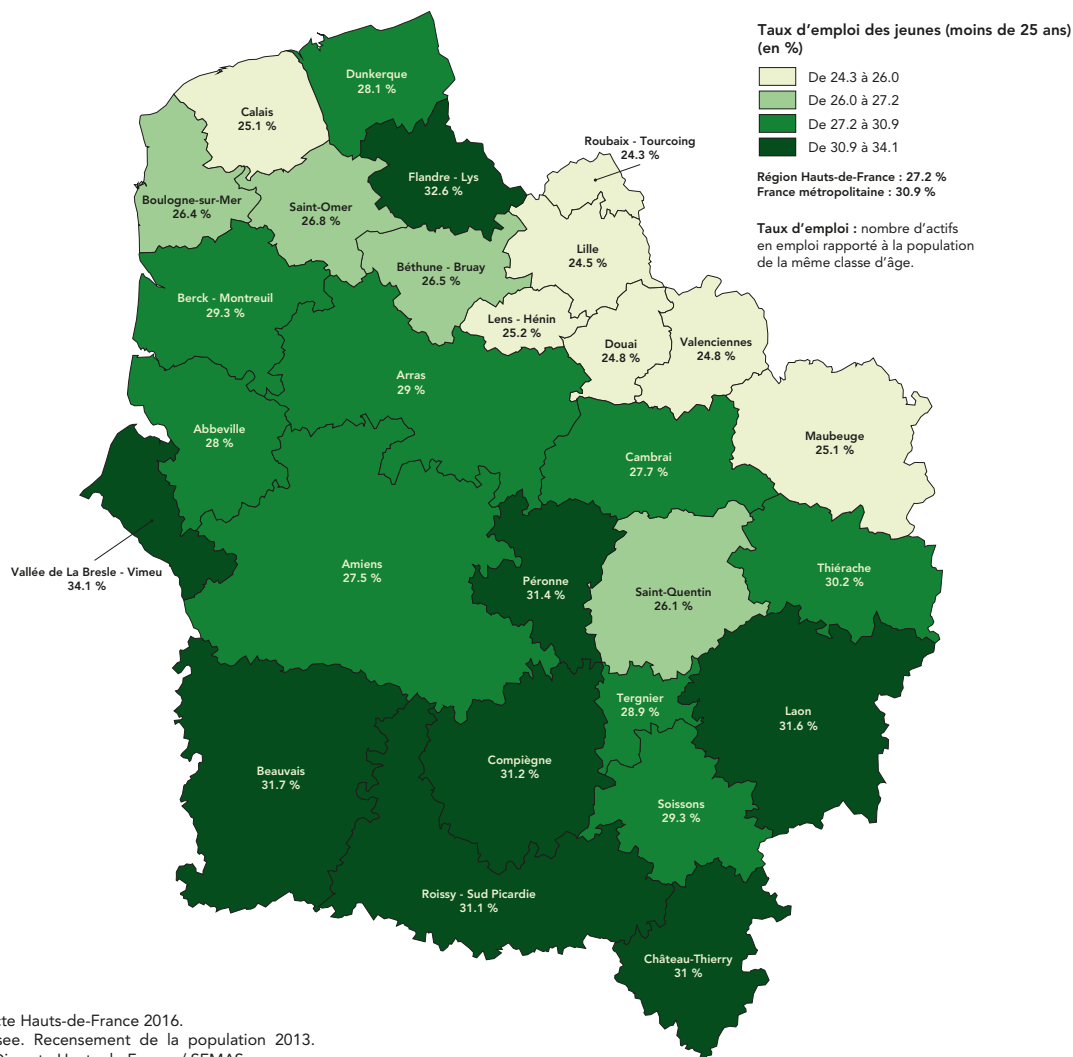


© IGN - Direccte Hauts-de-France 2016.
Source(s) : Insee, Recensement de la population 2013.
Traitements : Direccte Hauts-de-France / SEMAS.

UN TAUX D'EMPLOI DES JEUNES PLUS FAIBLE EN RÉGION QU'EN FRANCE

Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans (nombre d'actifs jeunes en emploi rapporté à la population du même âge) est de 27,2 % en région, contre 30,9 % en France métropolitaine (soit 3,7 points en dessous). Ce taux est plus élevé dans les départements picards où il atteint 30,5 % contre 25,8 % pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais réunis. À part Flandre-Lys situé dans le département du Nord, toutes les zones d'emploi dont le taux d'emploi des jeunes dépasse la moyenne nationale sont situées plutôt au sud du territoire picard. Les taux les plus faibles correspondent à des zones d'emploi à fort taux de chômage (Lens-Hénin, Valenciennes, Calais, Maubeuge) ou à forte proportion d'étudiants (Lille).

Taux d'emploi des jeunes (moins de 25 ans) par zone d'emploi en 2013

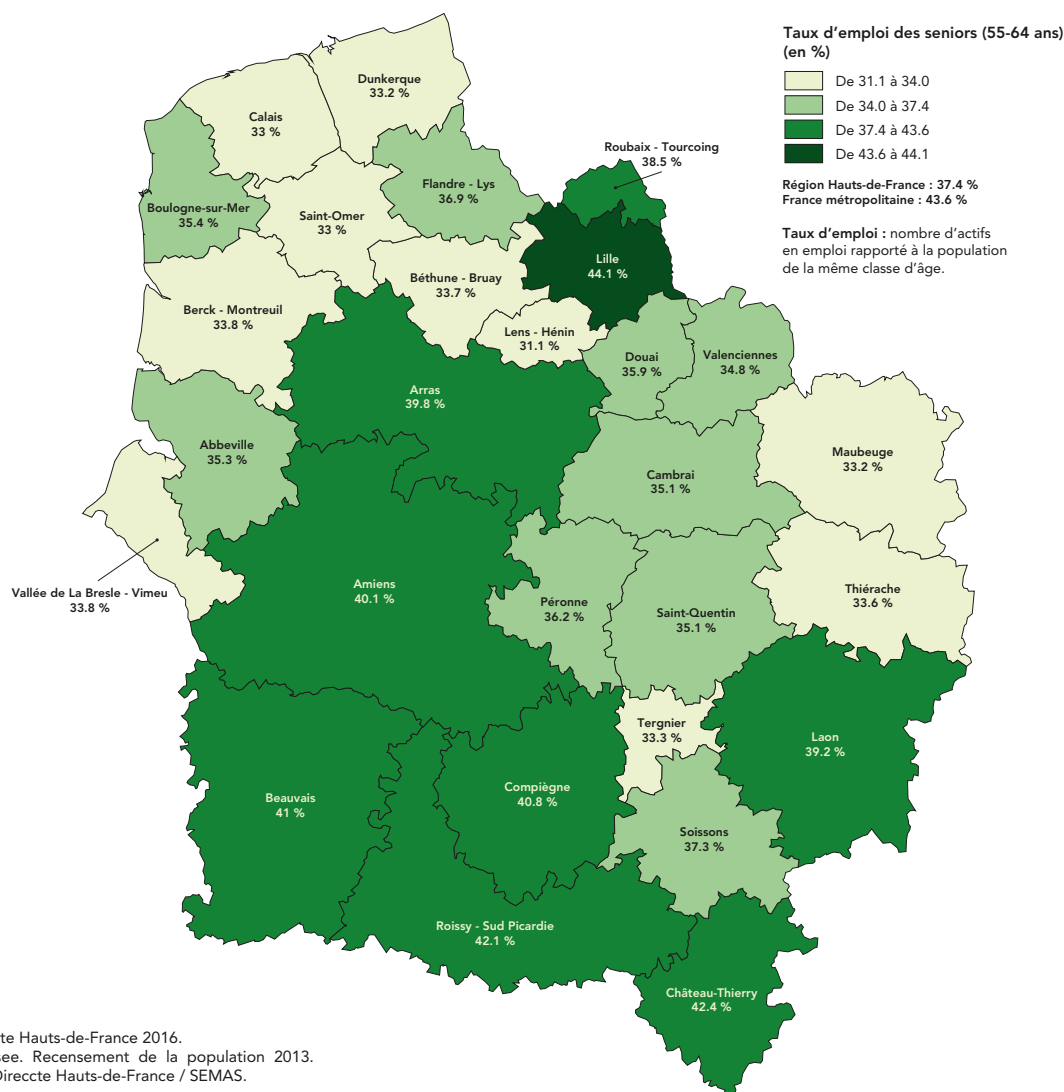


© IGN - Direccte Hauts-de-France 2016.
Source(s) : Insee. Recensement de la population 2013.
Traitements : Direccte Hauts-de-France / SEMAS.

LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS CONTINUE À PROGRESSER

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans poursuit sa progression pour atteindre 37,4 % de la population de la même tranche d'âge, fin 2013. Néanmoins, la région se place nettement en-dessous de la moyenne nationale qui est de 43,6 %. Les départements picards présentent un taux d'emploi des seniors en moyenne plus élevé, particulièrement dans l'Oise (41,4 %). Le Pas-de-Calais a le taux d'emploi le plus faible (34,2 %) et plus particulièrement la zone d'emploi de Lens-Hénin (31,1 %). Seules, deux zones d'emploi de la région présentent un taux d'emploi des seniors supérieur à la moyenne nationale : Roissy-Sud Picardie et Lille. Ces deux zones comptent le plus grand nombre d'actifs en emploi : elles cumulent à elle-deux 22 % des actifs en emploi de la nouvelle région.

Taux d'emploi des seniors (55-64 ans) par zone d'emploi en 2013

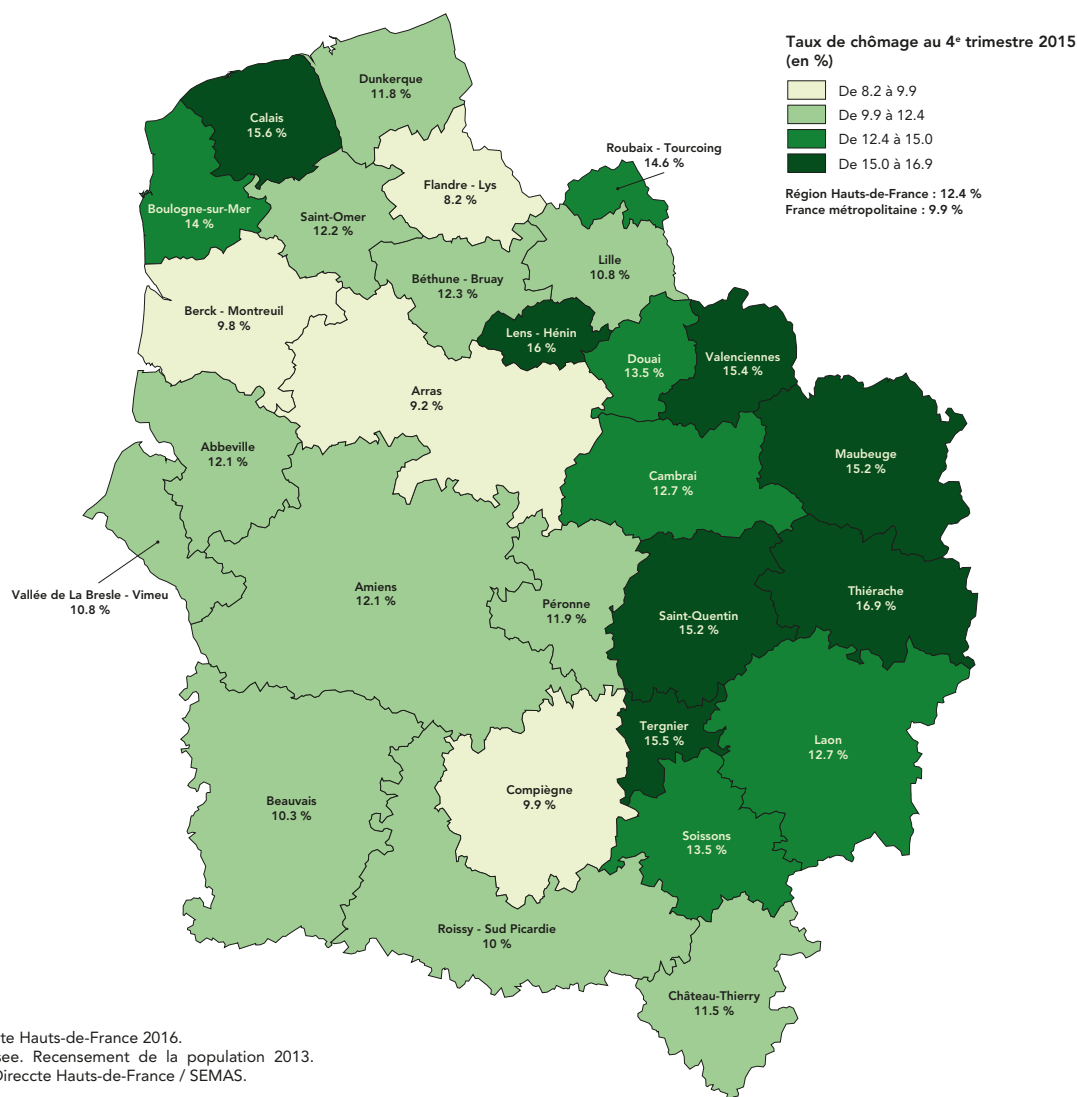


© IGN - Direccte Hauts-de-France 2016.
Source(s) : Insee. Recensement de la population 2013.
Traitements : Direccte Hauts-de-France / SEMAS.

UN NIVEAU DE CHÔMAGE ÉLEVÉ

Malgré les créations d'emploi enregistrées sur l'année 2015, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 3,7 % en 2015 par rapport à l'année précédente, contre + 5,0 % en France. Cette hausse touche surtout les demandeurs d'emploi d'au moins 50 ans (+ 7,8 %) et les demandeurs d'emploi depuis un an ou plus (+ 6,4 %). Au 4^e trimestre 2015, le chômage touche 12,4 % de la population active de la région, soit 2,5 points au-dessus de la moyenne française, ce qui situe la région à la dernière place. Seuls, les départements de l'Oise et de la Somme ont un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale (respectivement 10,0 % et 12,0 %). Les zones d'emploi situées à l'Est de la région affichent les taux de chômage les plus élevés et particulièrement Valenciennes, Maubeuge, Thiérache, Tergnier et Saint-Quentin. Avec Lens-Hénin et Calais, ces sept territoires font partie des treize zones d'emploi de France possédant les plus forts taux de chômage (supérieurs à 15 %). Ces sept zones rassemblent près du quart de la population régionale (23 %).

Taux de chômage au 4^e trimestre 2015 par zone d'emploi



© IGN - Direccte Hauts-de-France 2016.
Source(s) : Insee. Recensement de la population 2013.
Traitements : Direccte Hauts-de-France / SEMAS.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport (en %) entre le nombre de chômeurs et la population active totale au lieu de résidence. Pour les zones d'emploi de France métropolitaine, il est évalué quatre fois par an, en moyenne sur le trimestre (données corrigées des variations saisonnières). Il est aussi calculé en moyenne annuelle.

UNE REPRISE DE L'EMPLOI DANS LE COMMERCE ET LES SERVICES

En 2015, la région Hauts-de-France concentre plus de 1,5 million de salariés du Régime général. L'effectif salarié augmente faiblement, cette reprise concernant certains secteurs du tertiaire. Les hausses les plus marquées sont enregistrées pour le commerce ainsi que pour le secteur de l'information et communication, finances et assurance, immobilier et pour les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien. D'autres secteurs du tertiaire présentent une reprise plus modérée de l'emploi (transports et entreposage, hébergement restauration, santé et action sociale). À l'inverse, les secteurs de l'industrie et de la construction continuent à détruire des emplois.

Le régime agricole concentre plus de 132 000 emplois. Une diminution de l'effectif est constatée, notamment pour les activités agricoles diverses (artisans, coopératives, enseignement etc.).

La même année, 140 000 individus sont affiliés au régime social des indépendants dans la région. On enregistre également une croissance des effectifs, principalement parmi les professions libérales.

L'emploi en 2015 du Régime général, Régime agricole et Régime social des indépendants

	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	295 217	291 010	284 544	-2,2%
Construction	118 864	116 884	111 183	-4,9%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	237 417	240 691	248 904	+3,4%
Transports et entreposage	87 837	89 120	89 554	+0,5%
Hébergement et restauration	53 108	54 343	54 652	+0,6%
Information et communication, Activités financières et d'assurance, Activités immobilières	90 861	91 656	96 249	+5,0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	215 570	218 285	229 246	+5,0%
Administration publique, enseignement	167 280	180 067	177 133	-1,6%
Santé et action sociale	185 391	190 729	191 729	+0,5%
Autres activités de services	56 778	61 961	58 107	-6,2%
Autres activités	2 258	2 265	2 116	-6,6%
Régime général	1 510 581	1 537 011	1 543 417	+0,4%
Activités agricoles	66 961	67 082	67 597	+0,8%
Activités agricoles diverses	17 695	16 279	15 421	-5,3%
Organismes professionnels	17 800	17 561	17 564	+0,0%
Non salariés agricoles	31 939	31 789	31 560	-0,7%
Régime agricole	134 395	132 711	132 142	-0,4%
Artisans	52 628	52 931	53 076	+0,3%
Commerçants	62 028	60 863	60 504	-0,6%
Professions libérales	25 389	25 900	26 897	+3,8%
Régime social des indépendants	140 045	139 694	140 477	+0,6%
Régime général + Régime agricole + Régime social des indépendants	1 785 021	1 809 416	1 816 036	+0,4%

Source : Carsat Nord-Picardie, MSA Nord – Pas-de-Calais, RSI Nord – Pas-de-Calais.

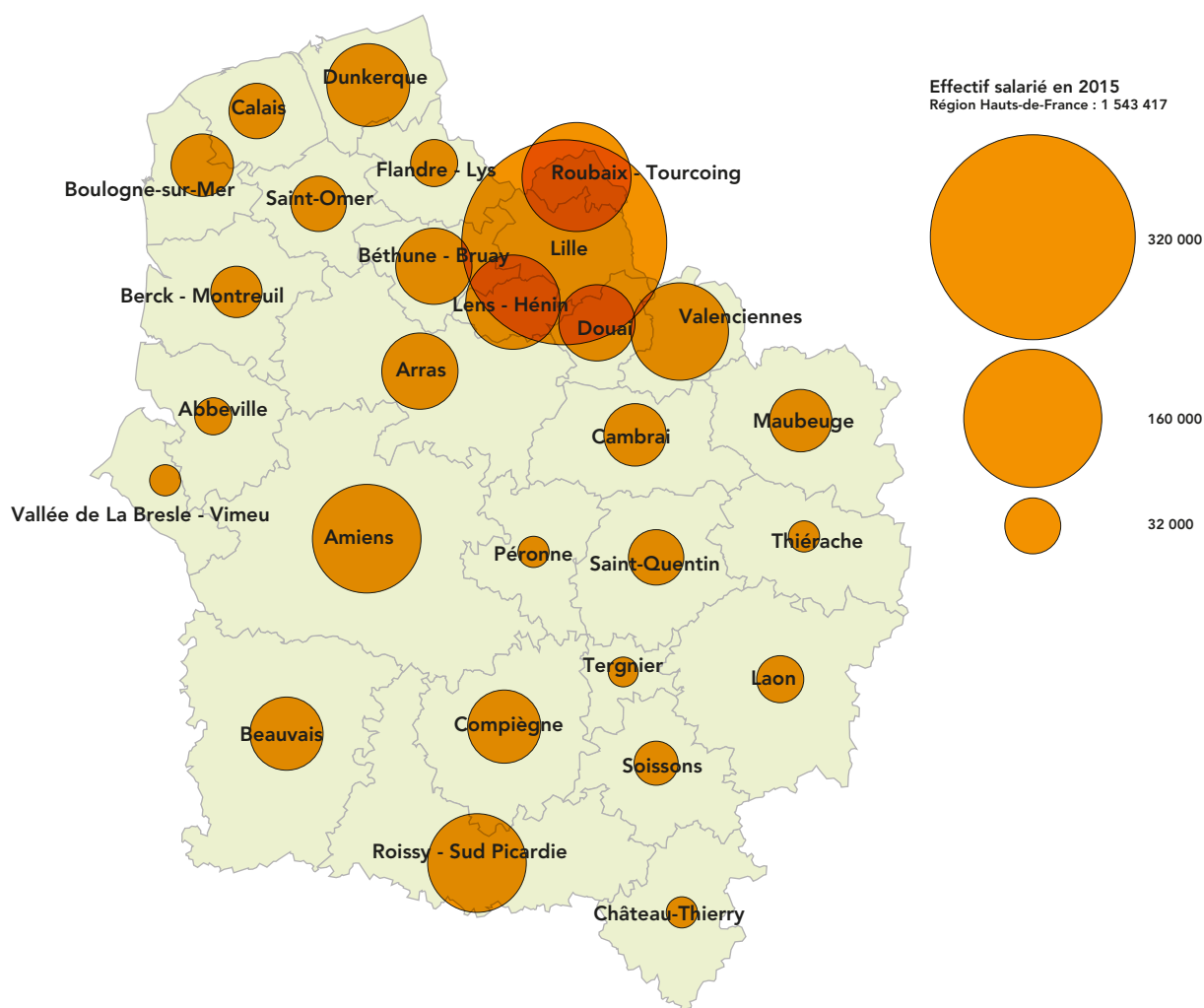
Note : emplois salariés du Régime général selon des regroupements des 21 sections de la NAF rév. 2, 2008.

DES EMPLOIS INÉGALEMENT RÉPARTIS ENTRE LES TERRITOIRES

En 2015, les 1,5 million de salariés du régime général de la région Hauts-de-France sont assez concentrés, avec la moitié des effectifs dans le département du Nord. La zone d'emploi de Lille est le plus gros pourvoyeur d'emplois car elle regroupe près de 326 000 salariés. La zone de Roubaix-Tourcoing est le deuxième avec plus de 114 000 salariés. Suit la zone d'Amiens qui fournit le plus d'emplois dans le département de la Somme (105 000 salariés).

Entre 2014 et 2015, la tendance d'évolution des effectifs salariés est contrastée entre les territoires, avec une croissance de l'emploi dans les départements du Nord, de l'Aisne et de l'Oise, et des destructions d'emplois dans la Somme et le Pas-de-Calais.

Les effectifs salariés dans le Régime général en 2015, par zone d'emploi



Source : Carsat Nord-Picardie.

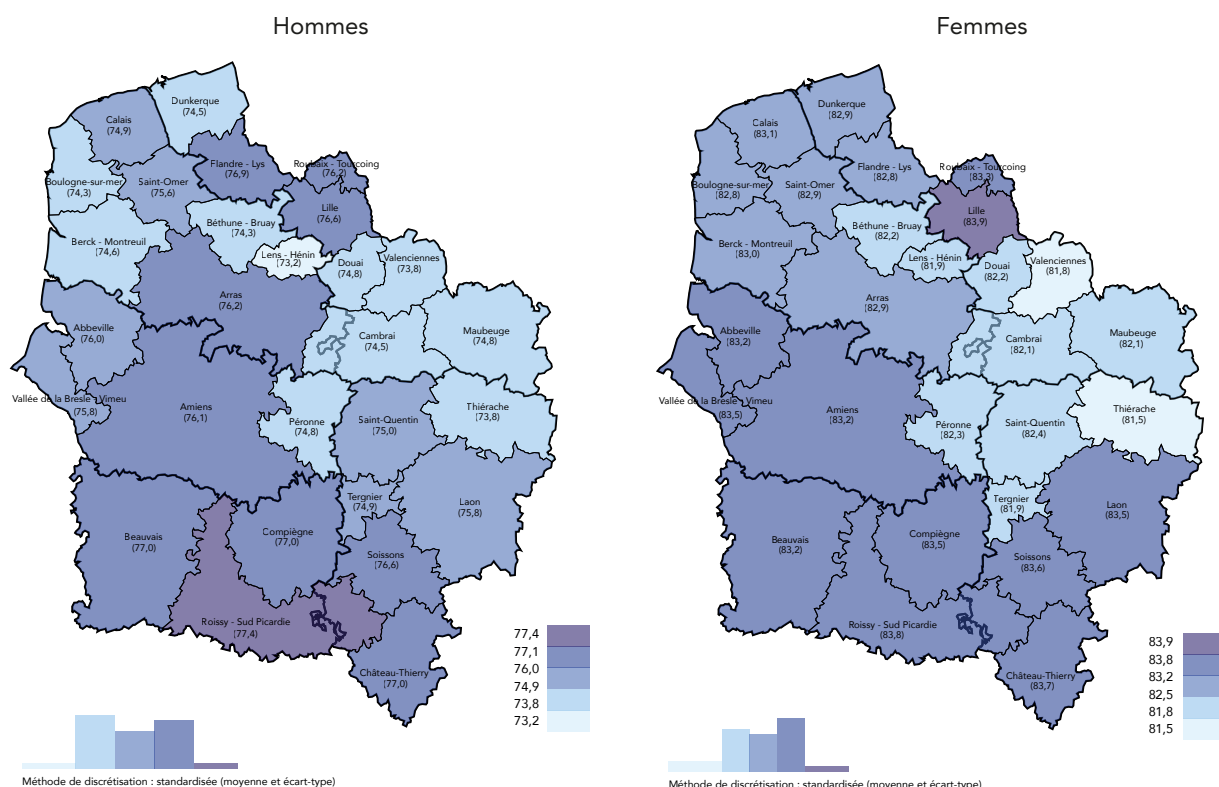


LA SANT   DES HABITANTS DES HAUTS-DE-FRANCE

À RETENIR

- Une espérance de vie à la naissance plus faible en région qu'en France métropolitaine.
- Une mortalité plus élevée dans les Hauts-de-France, tant générale que pour nombre de causes
- Une exception chez les femmes pour le cancer de la trachée, des bronches et du poumon : les Hauts-de-France en sous-mortalité par rapport au niveau national, et troisième plus faible taux des régions françaises chez les femmes de moins de 65 ans

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

DES ESPÉRANCES DE VIE À LA NAISSANCE INFÉRIEURES À LA MOYENNE FRANÇAISE

L'espérance de vie est un indicateur particulièrement intéressant à observer quant à la mesure de l'état de santé des populations. En effet, il est déterminé par la mortalité aux différents âges et donc, en partie, par les comportements adoptés par les individus dans leurs habitudes de vie et par leur environnement sanitaire et social.

Dans les Hauts-de-France, les hommes vivent en moyenne 75,5 ans en 2008-2012 et les femmes, 82,9 ans. Ces espérances de vie à la naissance sont plus faibles qu'au niveau national, surtout chez les hommes qui vivent en moyenne 2,8 ans de moins qu'en France métropolitaine (les Français vivent en moyenne 78,3 ans). Chez les femmes, la différence est de 1,9 an, les Françaises vivant en moyenne 84,8 ans.

LES PLUS FORTES ESPÉRANCES DE VIE DANS LE SUD DE LA RÉGION ET DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

Les espérances de vie à la naissance de l'ensemble des zones d'emploi des Hauts-de-France sont toutes inférieures au niveau national, quel que soit le genre. Globalement, que ce soit pour les hommes ou les femmes, les zones d'emploi du nord-est de la région (dans un triangle Douai – Péronne – Thiérache) centralisent les plus faibles espérances de vie à la naissance tandis que celles du sud de la région et de la métropole lilloise, Flandre-Lys et Roubaix-Tourcoing présentent les valeurs les plus importantes.

Ainsi, les hommes de la zone d'emploi de Lens-Hénin vivent en moyenne 5,0 ans de moins que les Français tandis que ceux de Roissy – Sud Picardie sont proches de l'espérance de vie masculine nationale (0,9 an de moins). Chez les femmes, ce sont celles de la zone d'emploi de la Thiérache qui ont l'écart le plus élevé avec l'espérance de vie nationale (3,3 ans de moins) tandis que les femmes de Lille (0,9 an de moins) et de Roissy – Sud Picardie (1,0 an de moins) sont proches des Françaises.

Pour l'espérance de vie entre les zones d'emploi, l'amplitude est davantage marquée chez les hommes avec 4,1 ans d'écart entre les hommes de Lens-Hénin et ceux de Roissy – Sud Picardie ; elle est de 2,4 ans entre les femmes de la Thiérache et celles de Lille.

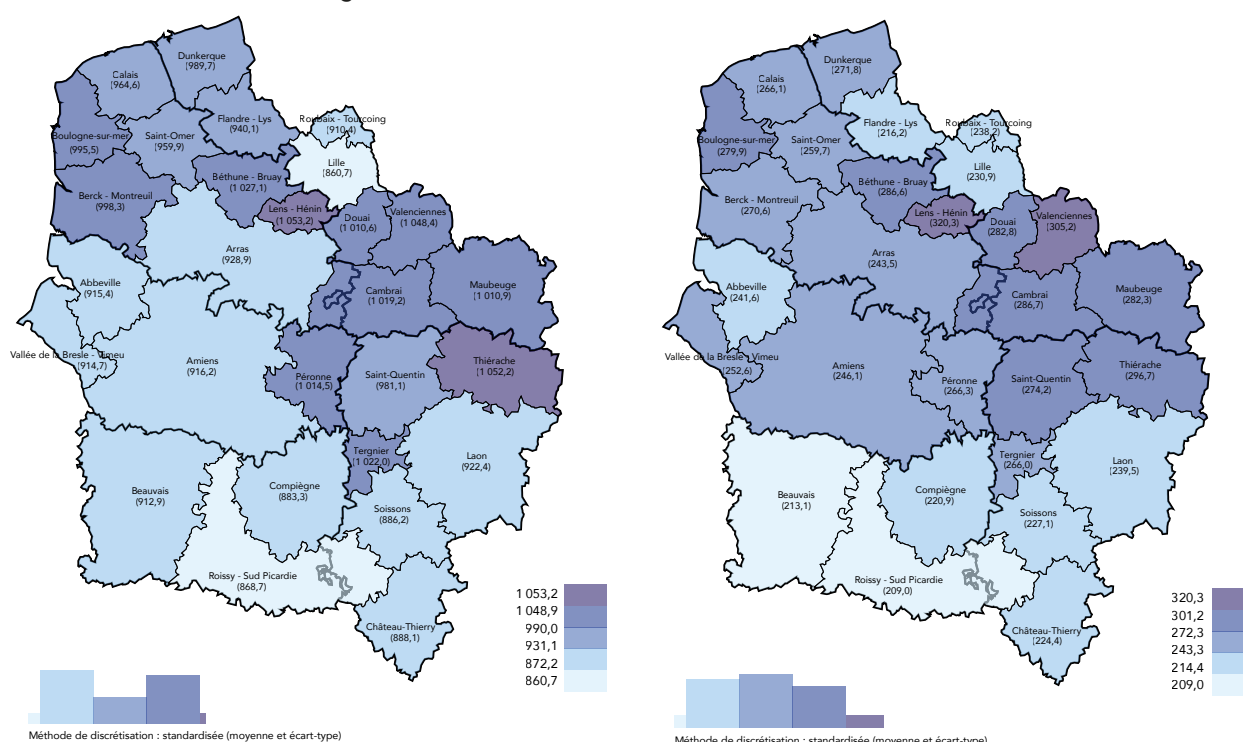
MORTALITÉ

Mortalité toutes causes

Taux standardisé* de mortalité générale en 2008-2012

Tous âges

Avant 65 ans



* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 habitants pour la mortalité tous âges, et pour 100 000 habitants de moins de 65 ans pour la mortalité prématurée)

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

UNE MORTALITÉ TOUTES CAUSES PLUS ÉLEVÉE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE QU'EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Avec 53 303 décès en moyenne annuelle sur la période 2008-2012 (25 926 femmes et 27 377 hommes), les Hauts-de-France présentent un taux de mortalité tous âges significativement supérieur à celui observé au niveau national : respectivement 952,9 pour 100 000 habitants contre 787,5. Pour la mortalité prématurée, c'est-à-dire survenant avant 65 ans (13 224 décès en région - 4 123 femmes et 9 101 hommes-), le taux est de 256,2 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans en région contre 195,5 en France métropolitaine (différence significative). Les hommes présentent une mortalité tous âges ou prématurée bien supérieure à celle des femmes. Ainsi, si le taux de mortalité des femmes est de 731,4 dans les Hauts-de-France contre 607,4 en France métropolitaine, celui des hommes s'élève respectivement à 1 272,0 et 1 038,7. Avant 65 ans, la différence par genre est également marquée : 156,9 en région et 123,9 au niveau national pour les femmes contre respectivement 359,8 et 270,2 pour les hommes.

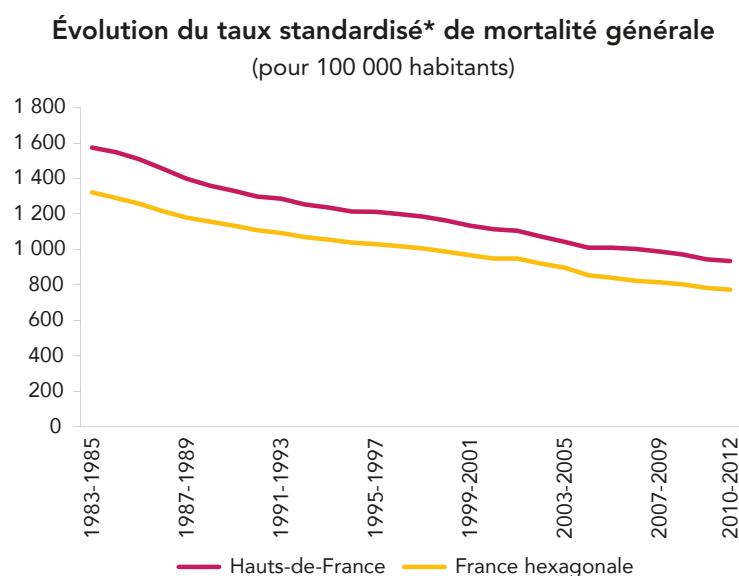
Par ailleurs, que ce soit tous âges ou avant 65 ans, pour les hommes comme pour les femmes, les Hauts-de-France présentent les taux les plus élevés des treize régions françaises.

DES TAUX SUPÉRIEURS AU NIVEAU NATIONAL POUR L'ENSEMBLE DES ZONES D'EMPLOI

L'ensemble des zones d'emploi régionales ont des taux de mortalité tous âges et prématurées significativement supérieurs à la moyenne française, ce qui se retrouve également par genre (seules les zones d'emploi de Château-Thierry et Roissy – Sud Picardie ont des taux de mortalité prématurée chez les femmes proches de celui du niveau national – différence non significative).

Les plus forts taux de mortalité tous âges se retrouvent dans les zones d'emploi du nord-est de la région (de la Thiérache à Lens-Hénin) et sur la côte du Pas-de-Calais. À l'inverse, Lille et le sud de la région, notamment Roissy - Sud Picardie, présentent les taux les plus faibles.

La démarcation nord-sud de la région est encore plus flagrante pour la mortalité avant 65 ans.



* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 habitants).
Données lissées sur trois ans.

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

UN ÉCART DE MORTALITÉ DE 21 % ENTRE LES HAUTS-DE-FRANCE ET LA FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 2010-2012

Globalement, la mortalité toutes causes est en baisse constante et passe ainsi de 1 573,8 pour 100 000 habitants en 1983-1985 dans les Hauts-de-France à 933,5 en 2010-2012, soit une diminution de 40,7 %. Sur la même période, le taux de la France métropolitaine baisse de 41,5 %, passant de 1 321,3 à 772,6.

L'écart entre la région et le niveau national augmente cependant entre les deux périodes : si l'écart avait baissé entre les deux entités jusque dans les années 1990 (passant de 19 % à 17 %), il se creuse à nouveau depuis 2005 pour atteindre 21 % en 2010-2012.

Cancers

UNE SURMORTALITÉ DE 18 % PAR RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL POUR LA MORTALITÉ PAR CANCERS

Sur la période 2008-2012, les Hauts-de-France comptent 15 238 décès en moyenne chaque année liés à un cancer, majoritairement des hommes (6 206 femmes et 9 032 hommes).

Le taux de mortalité par cancers est de 268,8 pour 100 000 habitants dans les Hauts-de-France (391,4 pour les hommes, 185,1 pour les femmes), contre 227,4 au niveau national en 2008-2012 (respectivement 321,2

et 161,6). Sur cette même période, le taux de mortalité prématurée par cancers est quant à lui de 99,3 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans en région (132,7 pour les hommes et 67,7 pour les femmes), contre 77,6 en France métropolitaine (98,4 pour les hommes et 57,8 pour les femmes).

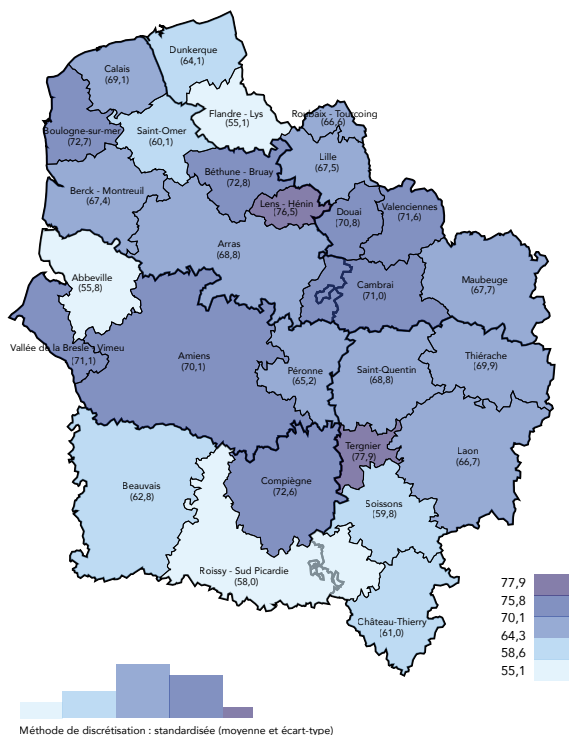
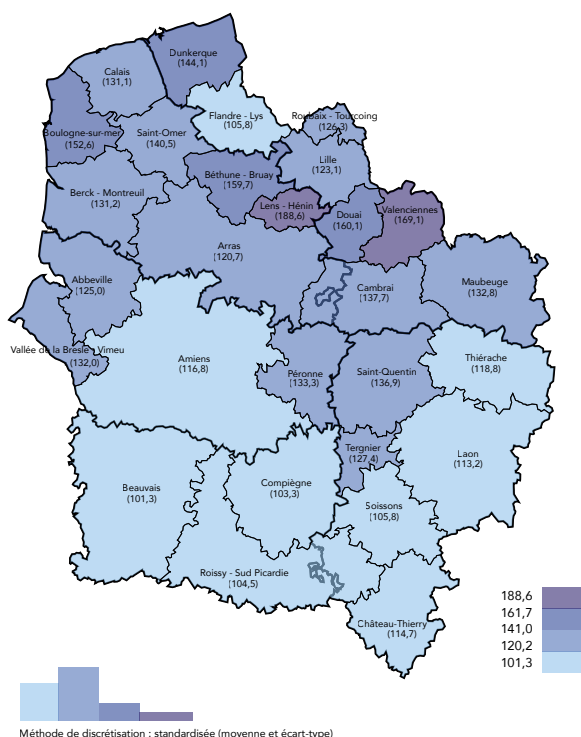
La région présente une surmortalité significative par cancers, de l'ordre de +18 %. La région Hauts-de-France est au premier rang des régions pour la valeur de son taux standardisé, quels que soient le genre et l'âge (tous âges ou avant 65 ans).

Un décès par cancers sur trois dans les Hauts-de-France (33,9 %) se produit avant l'âge de 65 ans (30,4 % en France métropolitaine). La proportion de décès par cancers survenus prématurément est plus élevée chez les hommes (37,5 % en Hauts-de-France, 30,4 % au niveau national) que chez les femmes (respectivement 28,8 % et 26,0 %).

Taux standardisé* de mortalité prématurée par cancers en 2008-2012

Hommes

Femmes



* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 habitants)

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

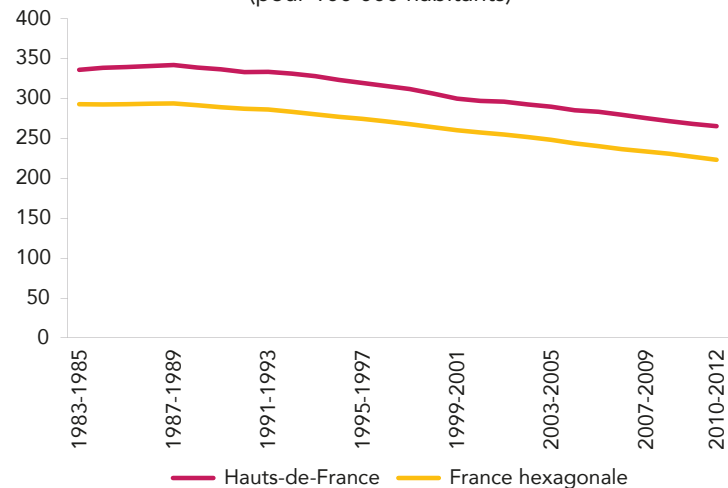
DES SURMORTALITÉS SIGNIFICATIVES PAR RAPPORT À LA FRANCE MÉTROPOLITAINE TANT CHEZ LES HOMMES QUE CHEZ LES FEMMES SUR LES ZONES D'EMPLOI D'AMIENS, TERGNIER ET SAINT-QUENTIN

Les vingt-huit zones d'emploi des Hauts-de-France ont des taux de mortalité par cancers significativement supérieurs à la France métropolitaine. Avant 65 ans, les quatre zones d'emploi de Soissons, Roissy - Sud Picardie, Beauvais et Flandre-Lys ne présentent pas de différence significative avec le niveau national.

Chez les hommes, les taux de mortalité prématurée par cancers des zones d'emploi du sud de la région (Château-Thierry, Soissons, Roissy - Sud Picardie, Beauvais et Compiègne) ne présentent pas de différence avec la France métropolitaine. Flandre-Lys, dans le nord de la région, s'y ajoute et est également la seule zone d'emploi proche du niveau national pour le taux tous âges.

Chez les femmes, les zones d'emploi de Château-Thierry, Soissons, Abbeville et Saint-Omer ont des taux de mortalité par cancers tous âges et prématurés proches du niveau national (différences non significatives). Pour le taux de mortalité prématurée, neuf autres zones d'emploi sont concernées : la Thiérache, Laon, Roissy - Sud Picardie, Beauvais, Péronne, Vallée de la Bresle - Vimeu, Dunkerque, Flandre-Lys et Berck-Montreuil.

Évolution du taux standardisé* de mortalité par cancers (pour 100 000 habitants)



* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 habitants).
Données lissées sur trois ans.

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

UN ÉCART QUI SE CREUSE ENTRE LA RÉGION ET LE NIVEAU NATIONAL POUR LA MORTALITÉ PAR CANCERS

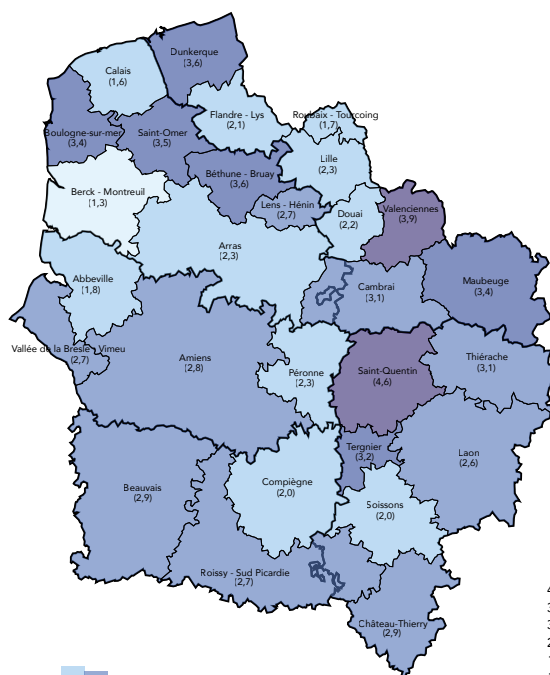
Entre 1983-1985 et 2010-2012, le taux de mortalité par cancers a diminué, passant dans les Hauts-de-France de 335,9 pour 100 000 habitants à 265,1. Cela représente une baisse de 21,1 % et constitue une diminution à mettre en regard avec celle observée en France métropolitaine (-23,7 %) sur la même période. L'écart entre la région et le niveau national était de 15 % en 1983-1985 ; il est de 19 % en 2010-2012.

Cancer du sein et cancer de la prostate

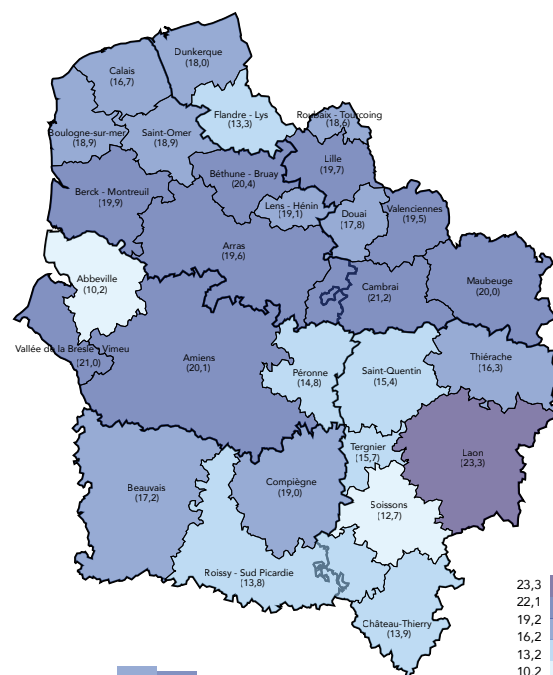
Taux standardisé* de mortalité prématurée par cancer... en 2008-2012

... de la prostate (hommes)

... du sein (femmes)



Méthode de discrétisation : standardisée (moyenne et écart-type)



Méthode de discrétisation : standardisée (moyenne et écart-type)

* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 hommes pour le cancer de la prostate, pour 100 000 femmes pour le cancer du sein)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

UNE MORTALITÉ PAR CANCER DE LA PROSTATE LA PLUS FORTE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

Sur la période 2008-2012, 789 décès par cancer de la prostate ont été enregistrés en moyenne chaque année dans les Hauts-de-France, dont 9,3 % sont survenus chez des hommes ayant moins de 65 ans (6,7 % en France métropolitaine). Le cancer de la prostate représente 8,7 % des décès masculins par cancers en région (9,9 % au niveau national).

Sur cette période, les Hauts-de-France présentent le taux de mortalité par cancer de la prostate le plus élevé des régions françaises, avec des taux de 40,8 pour 100 000 hommes (35,3 au niveau national) et 2,7 pour 100 000 hommes de moins de 65 ans (2,0 au niveau national). Ces taux sont significativement supérieurs à la France métropolitaine.

Pour la mortalité prématurée, seules quatre zones d'emploi ont des taux significativement supérieurs au niveau français : Saint-Quentin, Dunkerque, Valenciennes, Béthune – Bruay.

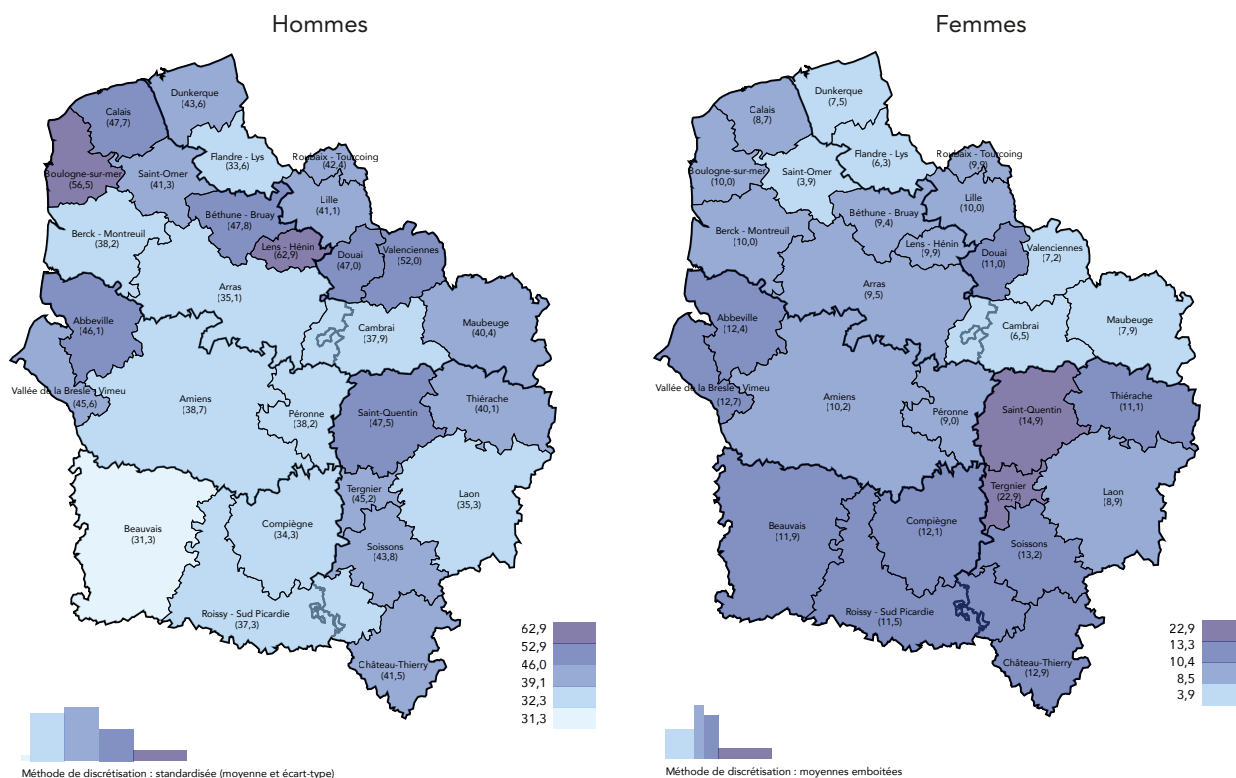
UN CANCER FÉMININ SUR CINQ EST UN CANCER DU SEIN DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

En 2008-2012, 1 274 décès en moyenne par an dans les Hauts-de-France sont dus à un cancer du sein, ce qui représente 20,5 % des décès par cancers des femmes en région (18,4 % en France métropolitaine). Parmi ces décès, 482 surviennent avant 65 ans, soit 37,8 % de l'ensemble des décès ; en France, cela représente 34,8 % des décès. Les taux régionaux tous âges (38,7 pour 100 000 femmes) et prématuré (18,3) sont significativement supérieurs à ceux de la France métropolitaine (respectivement 30,5 et 14,3). Les Hauts-de-France se placent une nouvelle fois au premier rang des régions françaises pour les décès par cancer du sein.

Si plusieurs zones d'emploi ont des taux proches statistiquement du niveau national, huit le sont à la fois pour les taux tous âges et prématuré et sont principalement situés dans l'ex-Picardie : Château-Thierry, Thiérache, Soissons, Roissy – Sud Picardie, Abbeville, Péronne, Douai et Saint-Omer.

Cancer de la trachée, des bronches et du poumon

Taux standardisé* de mortalité prématurée par cancer de la trachée, des bronches et du poumon en 2008-2012



* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 habitants)

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

SURMORTALITÉ PAR CANCER DE LA TRACHÉE, DES BRONCHES ET DU POUMON CHEZ LES HOMMES, SOUS-MORTALITÉ CHEZ LES FEMMES

Sur la période 2008-2012, 2 399 hommes et 570 femmes des Hauts-de-France sont décédés en moyenne chaque année d'un cancer de la trachée, des bronches et du poumon, les décès prématurés représentant 45,6 % des décès chez les hommes (39,9 % en France métropolitaine) et 45,1 % chez les femmes (41,8 % en France métropolitaine). Ce cancer compte pour 19,5 % des décès par cancers dans les Hauts-de-France (comme au niveau national), avec une différence selon le genre : il représente 26,6 % des cancers masculins dans les Hauts-de-France (25,0 % au niveau national) et 9,2 % des cancers féminins (11,8 % au niveau national). Avec un taux de 51,9 pour 100 000 habitants (45,0 au niveau national – différence significative), la région présente la deuxième mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon la plus forte des régions derrière la Corse. Elle est cependant au premier rang chez les moins de 65 ans avec un taux de 26,0 pour 100 000, significativement plus élevé que le 21,3 du niveau national.

Des différences entre les genres s'observent. Ainsi, chez les hommes, les taux des Hauts-de-France sont au premier rang pour l'ensemble des âges (98,6 pour 100 000 hommes) et pour les moins de 65 ans (43,0 pour 100 000 hommes de moins de 65 ans), avec une surmortalité significative par rapport à la France métropolitaine (respectivement 76,9 et 32,2).

La situation est inverse chez les femmes : deuxième taux le plus faible des régions françaises (derrière les Pays de la Loire) pour le taux tous âges (17,6 pour 100 000 femmes, contre 20,3 en France métropolitaine) et troisième plus faible chez les moins de 65 ans après Pays de la Loire et Auvergne – Rhône-Alpes (9,9 pour 100 000 femmes de moins de 65 ans dans les Hauts-de-France contre 11,0 en France métropolitaine). Les taux féminins sont par ailleurs significativement inférieurs au niveau national.

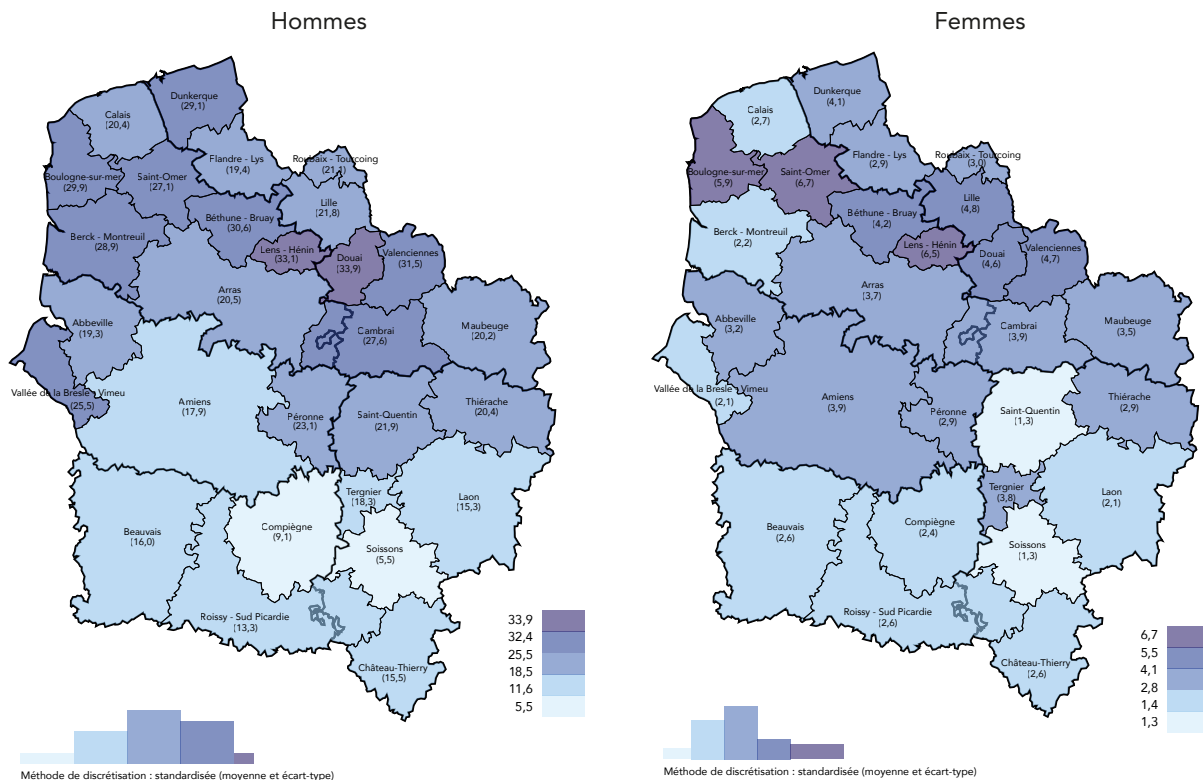
DIX-HUIT ZONES D'EMPLOI EN SURMORTALITÉ PRÉMATURÉE POUR LE CANCER DE LA TRACHÉE, DES BRONCHES ET DU POUMON POUR LES HOMMES CONTRE UNE SEULE POUR LES FEMMES

Dix-huit des vingt-huit zones d'emploi de la région ont des taux masculins de mortalité prématurée par cancer de la trachée, des bronches et du poumon significativement supérieurs à celui de la France métropolitaine ; les zones d'emploi de Château-Thierry, Thiérache, Laon, Beauvais, Compiègne, Péronne, Flandre – Lys, Cambrai, Arras et Berck – Montreuil ne présentent pas de différence significative avec le niveau national.

Chez les femmes, cinq zones d'emploi du Nord (Dunkerque, Flandre – Lys, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge) et une du Pas-de-Calais (Saint-Omer) sont en sous-mortalité significative par rapport au niveau national et une seule, la zone d'emploi de Tergnier, ressort comme en surmortalité.

Cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS)

Taux standardisé* de mortalité prématurée par cancer des voies aéro-digestives supérieures en 2008-2012



* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 habitants)

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

UNE SURMORTALITÉ PAR CANCER DES VADS POUR LES HOMMES COMME POUR LES FEMMES

Sur la période 2008-2012, 1 231 décès régionaux (1 011 hommes et 221 femmes) en moyenne chaque année sont dus à un cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS). Les décès prématurés concernent plus de la moitié des décès masculins par cancer des VADS (56,8 % dans les Hauts-de-France contre 48,2 % en France métropolitaine) et 45,1 % des décès féminins de la région (36,3 % au niveau national). Ce cancer représente 8,1 % de l'ensemble des cancers dans les Hauts-de-France (5,9 % au niveau national) : 11,2 % des cancers masculins (8,2 % au niveau national) et 3,6 % des cancers féminins (2,7 % au niveau national).

Chez les hommes comme chez les femmes, les mortalités tous âges et prématurée par cancer des VADS sont plus élevées que celles de l'ensemble de la France métropolitaine (différences significatives) et placent les Hauts-de-France aux premiers rangs des taux régionaux. Le taux tous âges est de 21,3 pour 100 000 dans les Hauts-de-France en 2008-2012 (39,6 chez les hommes, 6,8 chez les femmes) contre 13,6 en France métropolitaine (24,9 chez les hommes, 4,5 chez les femmes), et le taux prématuré est de 13,0 (22,7 chez les hommes, 3,8 chez les femmes) contre 7,4 (12,9 chez les hommes, 2,2 chez les femmes).

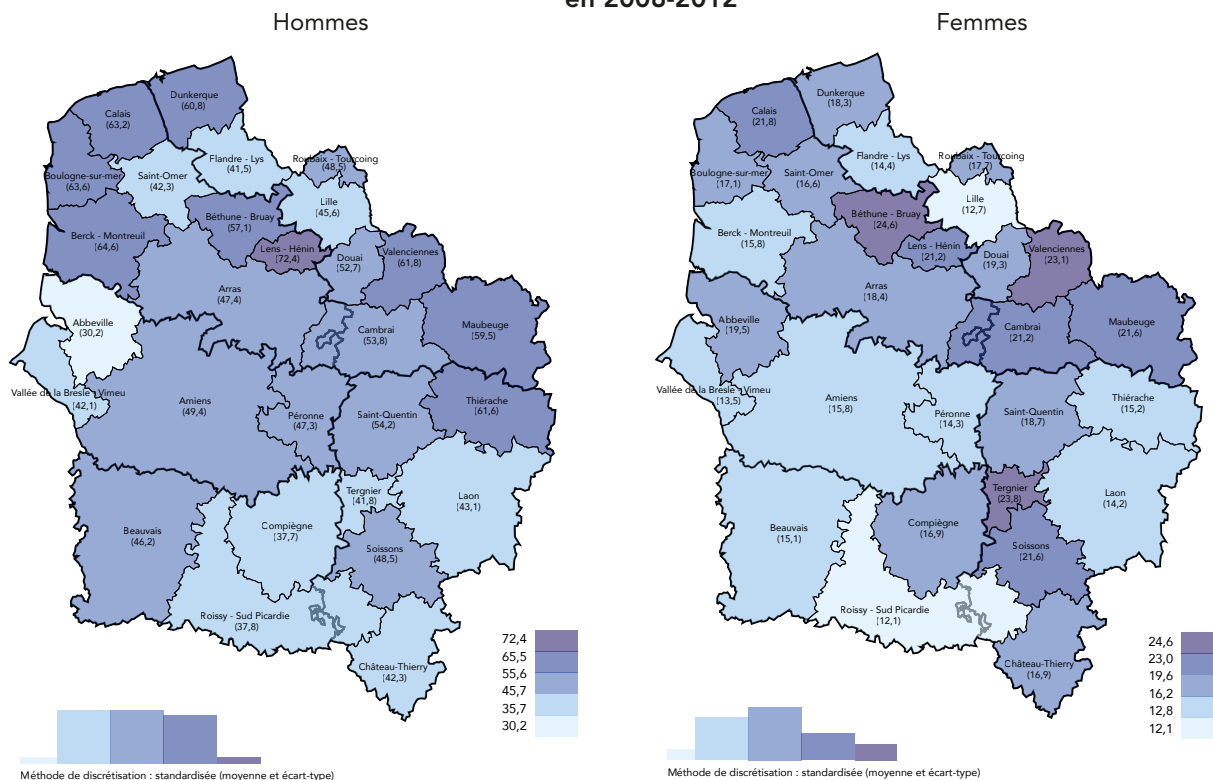
DAVANTAGE DE ZONES D'EMPLOI EN SURMORTALITÉ SIGNIFICATIVE CHEZ LES HOMMES QUE CHEZ LES FEMMES

Chez les hommes, sept zones d'emploi comportent des taux prématurés par cancer des VADS proches du niveau national (différence non significative). Elles sont toutes situées dans l'ex-Picardie : Château-Thierry, Tergnier, Thiérache, Laon, Roissy – Sud Picardie, Beauvais et Abbeville. Deux zones isariennes (Soissons et Compiègne) ont en outre un taux prématuré significativement inférieur à la France métropolitaine. Les dix-neuf autres zones d'emploi (l'ensemble des zones du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que Saint-Quentin, Vallée de la Bresle – Vimeu, Amiens et Péronne) ont des taux significativement plus élevés qu'au niveau national.

Chez les femmes, à l'inverse, seules neuf zones d'emploi ont des taux prématurés par cancer des VADS significativement supérieurs à la France métropolitaine. Une seule est dans la Somme, les six autres étant dans le Nord et le Pas-de-Calais : Amiens, Lille, Dunkerque, Douai, Valenciennes, Lens, Béthune, Saint-Omer, Boulogne.

Appareil circulatoire

Taux standardisé* de mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire en 2008-2012



* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 habitants)

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2

LES TAUX DES HAUTS-DE-FRANCE LES PLUS ÉLEVÉS DES RÉGIONS POUR LES DÉCÈS PAR MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

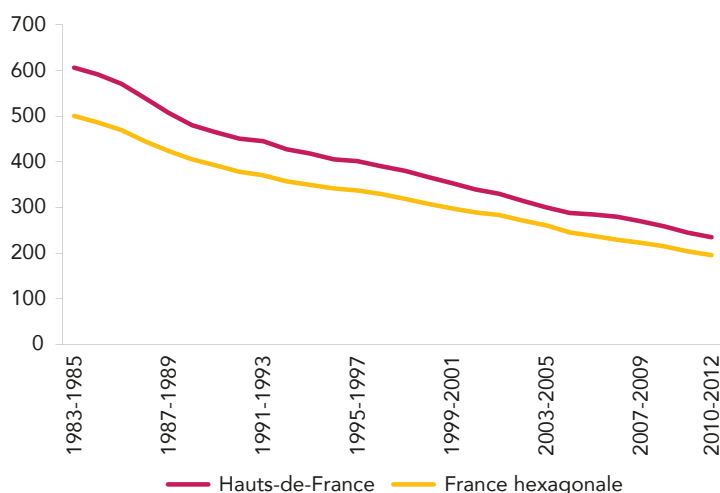
Avec 13 566 décès par maladies de l'appareil circulatoire en moyenne annuelle en 2008-2012, dont 1 778 chez les moins de 65 ans (13,1 % de l'ensemble des décès pour cette cause, 9,7 % au niveau national), les Hauts-de-France présentent des taux de mortalité tous âges et prématurée significativement supérieurs à ceux du niveau national (respectivement 245,1 pour 100 000 habitants dans les Hauts-de-France versus 203,9 en France métropolitaine pour le premier et 34,2 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans versus 24,6 pour le second). Ces taux situent les Hauts-de-France aux premiers rangs des régions, ce qui se retrouve pour les hommes (312,8 dans les Hauts-de-France contre 262,1 en France métropolitaine) et les femmes (199,8 contre 163,7).

UNE MORTALITÉ PRÉMATURÉE PAR MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE SURTOUT MASCULINE

La mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire est trois fois plus élevée chez les hommes (1 309 décès en moyenne par an) que chez les femmes (468 décès annuels). Ainsi, en 2008-2012, le taux de mortalité prématurée masculin s'élève à 51,5 pour 100 000 dans les Hauts-de-France et celui des femmes à 17,6. Ces deux taux sont significativement supérieurs à ceux observés en France métropolitaine (respectivement 37,4 pour 100 000 hommes et 12,3 pour 100 000 femmes).

Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, les zones d'emploi de Château-Thierry, Laon, Roissy - Sud Picardie, Vallée de la Bresle - Vimeu, Péronne, Flandre-Lys et Saint-Omer ont des taux proches des taux nationaux (différences non significatives). S'y ajoutent pour les hommes, celles de Tergnier, Compiègne et Abbeville et, pour les femmes, celles de Thiérache, Beauvais, Lille et Berck - Montreuil. Les autres zones d'emploi sont toutes significativement supérieures aux valeurs nationales.

Évolution du taux standardisé* de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (pour 100 000 habitants)



* Sur l'âge à partir de la population de France métropolitaine au RP 2006 (pour 100 000 habitants).
Données lissées sur trois ans.

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S – Exploitation OR2S

UN ÉCART STABLE ENTRE LES HAUTS-DE-FRANCE ET LA FRANCE MÉTROPOLITAINE POUR LA MORTALITÉ PAR MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

Entre 1983-1985 et 2010-2012, le taux de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire a diminué constamment, et de façon identique, pour les Hauts-de-France (-61,3 %) et la France métropolitaine (-60,9 %). Le taux régional passe de 606,3 pour 100 000 habitants en 1983-1985 à 234,9 en 2010-2012 (de 500,5 à 195,5 pour la France métropolitaine).

L'écart entre la région et le niveau national est stable sur l'ensemble de la période (21 % en 1983-1985, 20 % en 2010-2012), même s'il s'est réduit en 2003-2005 à 15 % avant de remonter.

Silicose et mésothéliome : des causes fréquentes de décès en région ?

Silicose

La silicose ¹ est la cause de décès de 935 personnes cumulées en 2008-2012 dans les Hauts-de-France, soit 60 % des 1 571 dénombrés en France métropolitaine. La quasi-totalité de ces décès sont masculins : seules 6 femmes en sont décédées sur la période. Ils sont pour une très grande majorité localisés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais : 921 dont 284 domiciliés dans le premier département et 637 dans le second.

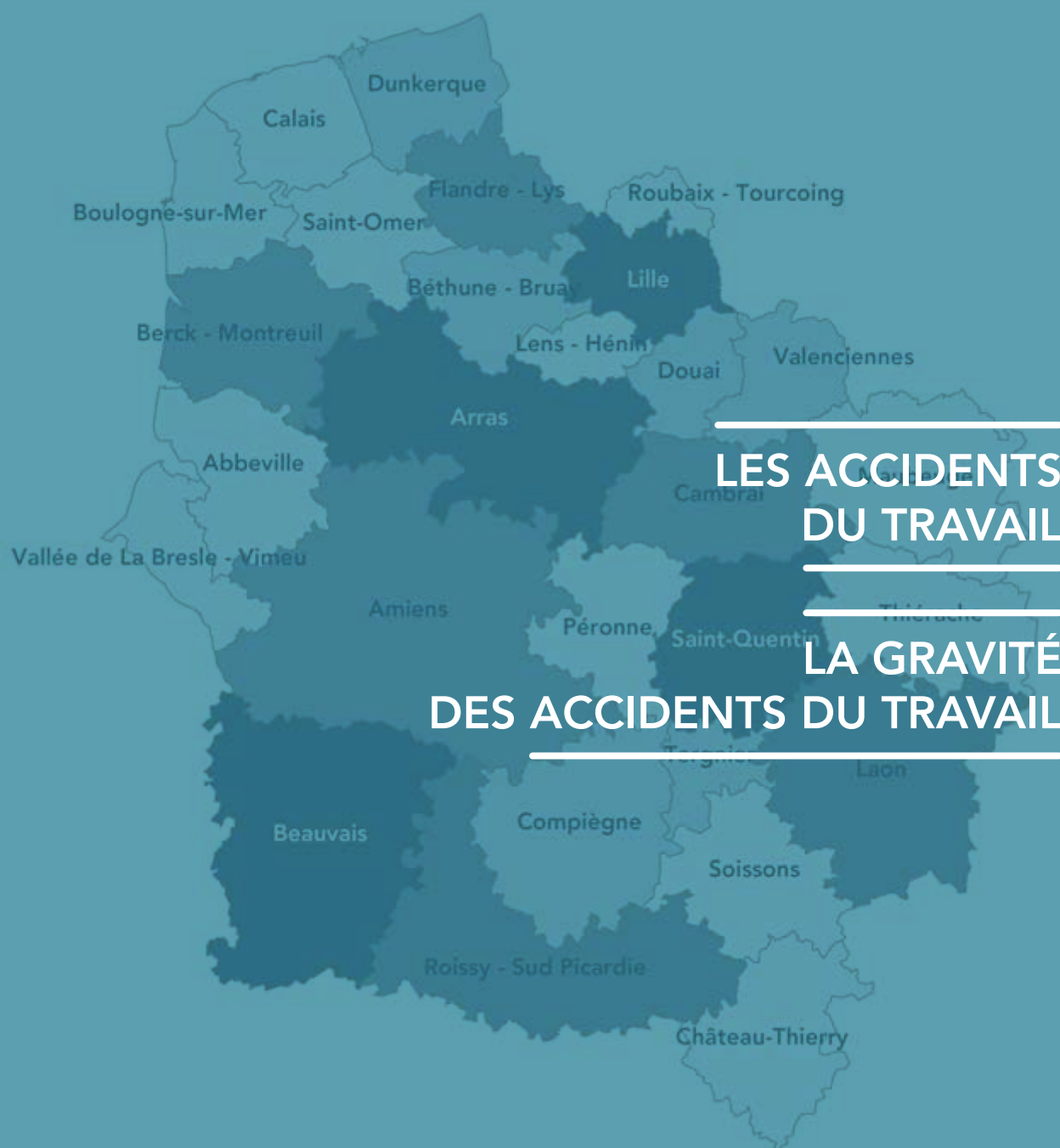
Mésothéliome

En 2008-2012, 516 décès cumulés avaient pour cause le mésothéliome ² ; ils sont à comparer aux 4 911 en France métropolitaine sur la même période. Le mésothéliome concerne une majorité d'hommes (360), le Nord et le Pas-de-Calais étant les deux départements de la région les plus concernés avec respectivement 243 et 133 décès.

¹ Il s'agit ici de la cause de décès codée J62 dans la Cim 10 : « pneumoconiose due à la poussière de silice ». Seuls les décès en cause initiale ont été extraits.

² Code C45 de la Cim 10. Seuls les décès en cause initiale ont été extraits.

NOTES



À RETENIR

- Un risque d'accidents du travail plus élevé qu'en France
- Un écart en partie dû à la structure économique régionale
- Une dégradation observée dans les services, en particulier dans la santé et l'action sociale
- Des accidents plus fréquents dans le bassin minier et le sud de la région

UN VOLUME D'ACCIDENTS DU TRAVAIL STABLE EN 2015

En 2015, le nombre d'accidents de travail pour la région Hauts-de-France, pour le Régime général a tendance à rester stable (+0,1 %). Une nette diminution est constatée au sein de deux secteurs d'activité : l'industrie ainsi que la construction, avec respectivement -6,5 % et -7 %. Par contre, on enregistre des augmentations importantes du volume d'accidents de travail dans deux secteurs: l'administration publique, enseignement (202 accidents de plus qu'en 2014) et la santé, action sociale (582 accidents de plus qu'en 2014), secteurs pour lesquels une hausse avait déjà été relevée entre 2013 et 2014.

Concernant le Régime agricole, 276 accidents de travail de moins qu'en 2014 sont relevés, cette diminution est particulièrement marquée pour les salariés du Régime agricole, où l'on note une évolution de -5,6%.

Les accidents du travail dans le Régime général et le Régime agricole

	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	10 865	10 293	9 626	-6,5%
Construction	7 705	7 469	6 944	-7,0%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 247	9 043	9 165	+1,3%
Transports et entreposage	6 222	5 742	5 992	+4,4%
Hébergement et restauration	2 689	2 666	2 685	+0,7%
Information et communication, Activités financières et d'assurance, Activités immobilières	975	880	905	+2,8%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	7 185	7 145	7 170	+0,3%
Administration publique, enseignement	2 719	2 881	3 083	+7,0%
Santé et action sociale	8 860	9 373	9 955	+6,2%
Autres activités de services	1 759	1 734	1 768	+2,0%
Autres activités	38	26	20	-23,1%
Régime général	58 264	57 252	57 313	+0,1%
Salariés agricoles	3 720	3 903	3 629	-7,0%
Non salariés agricoles	1 072	982	980	-0,2%
Régime agricole	4 792	4 885	4 609	-5,6%
Régime général+Régime agricole	63 056	62 137	61 922	-0,3%

Source : Carsat Nord-Picardie, MSA Nord Pas-de-Calais, MSA Picardie

Note : Pour le Régime général, il s'agit des accidents du travail avec première indemnisation, selon des regroupements des 21 sections de la NAF rév. 2, 2008. Sont inclus les accidents du travail concernant les salariés du secteur privé ainsi que les contractuels du secteur public

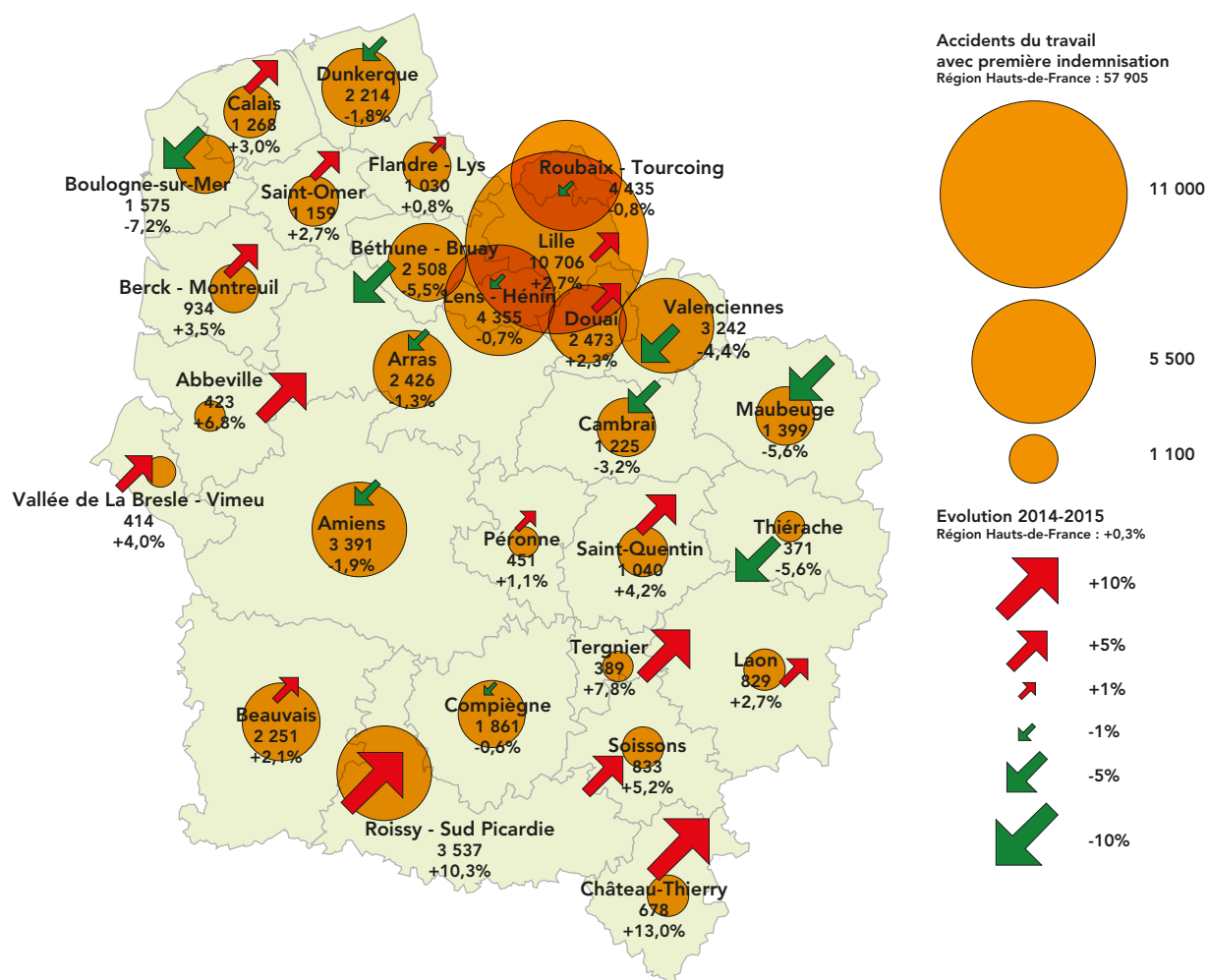
LE RSI : un régime sans risque AT/MP

Contrairement au Régime Général et à la MSA, le Régime Social des Indépendants ne couvre spécifiquement pas les risques Accidents du Travail / Maladies Professionnelles qui sont pris en charge sur le risque maladie.

La répartition des accidents du travail entre les 28 zones d'emploi de la région reflète approximativement le poids économique de chacune d'entre elles en termes d'emploi.

La stagnation observée en région masque des disparités entre les territoires, les accidents du travail augmentant dans 16 zones en 2015, de façon plus marquée pour Roissy - sud Picardie.

Les accidents du travail avec première indemnisation dans le Régime général en 2015, par zone d'emploi



Source : Carsat Nord-Picardie.

Accident du travail

Est considéré comme tel, qu'elle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprises.

Accidents du travail avec première indemnisation

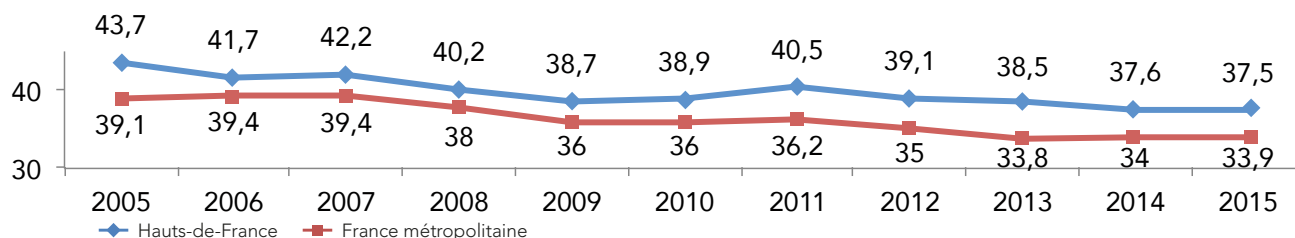
Sinistres avec un premier règlement de prestations en espèces, suite à un arrêt de travail d'au moins 24 heures, à une incapacité permanente ou à un décès. Sont inclus dans ceux-ci les accidents du travail graves ou mortels.

UN RISQUE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL QUI RESTE PLUS ÉLEVÉ QU'EN FRANCE

La fréquence des accidents du travail stagne en 2015 en région, à l'image de la tendance observée en France. Depuis 10 ans, celle-ci évolue à la baisse autant en Hauts-de-France que sur le territoire national. Mais les accidents du travail restent en région plus fréquents qu'en France, avec 37,5 accidents pour 1 000 salariés en 2015, soit 3,6 points de plus qu'en France.

Indice de fréquence des accidents du travail - Régime général

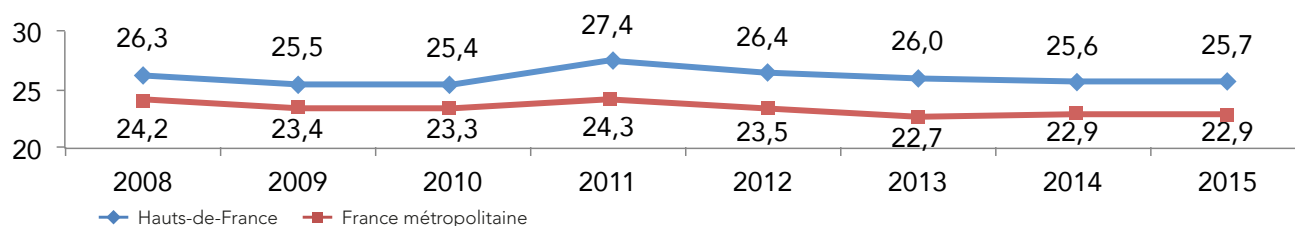
Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : Carsat Nord-Picardie.

Taux de fréquence des accidents du travail - Régime général

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : Carsat Nord-Picardie.

Pourquoi les accidents du travail sont-ils plus fréquents en Hauts-de-France ?

L'influence du tissu économique sur la fréquence des accidents du travail

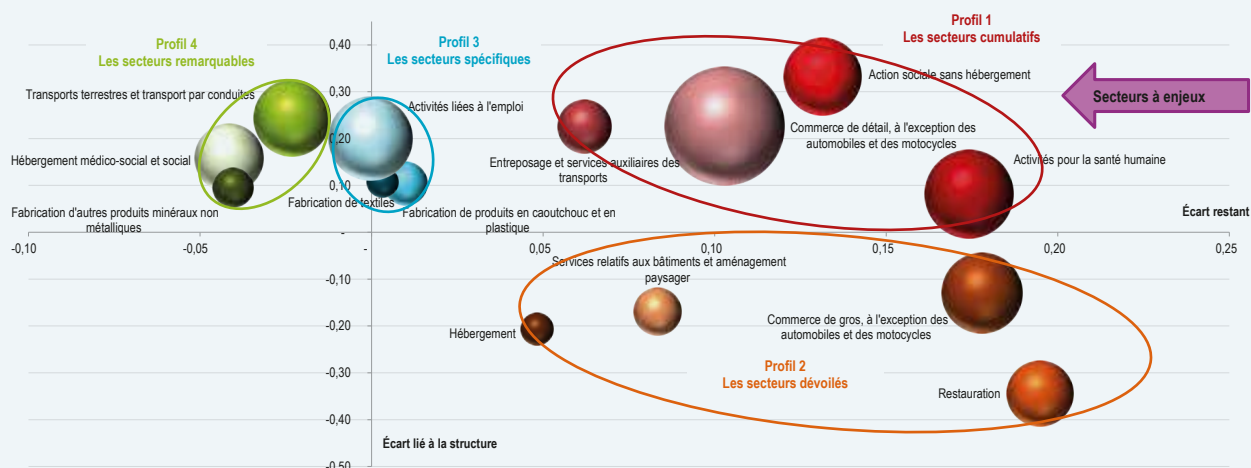
Historiquement, la fréquence des accidents du travail en région se situe au-dessus de la moyenne nationale. En 2015, cette sur-sinistralité, calculée en taux de fréquence (nombre d'AT avec arrêt pour un million d'heures travaillées, soit 25,4 en région contre 22,8 pour la France métropolitaine) est de 2,6 points.

La différence de structure économique entre la région et la France métropolitaine influence l'écart du taux de fréquence. Ainsi, pour une même sinistralité, un secteur plus présent en région qu'en France rend le territoire plus accidentogène. Cet effet de structure a donc été neutralisé afin de mieux cibler la part réelle de l'exposition aux risques (cf. méthodologie). **Le tissu économique explique en réalité 38 % de la sur-sinistralité régionale en 2015.** Autrement dit, l'effet de structure représente 1 point dans l'écart des taux de fréquence ; l'écart restant, soit 1,6 pt, représente les problématiques de santé au travail spécifiques à la région.

Chaque secteur d'activité contribue à aggraver ou améliorer la situation régionale par son poids économique et la fréquence de ses accidents du travail. Le but de cette analyse est de répertorier les secteurs à risques non identifiés par les préventeurs en première intention.

14 secteurs d'activité ont été répertoriés en raison de leur contribution déterminante sur la sinistralité régionale, qu'elle soit favorable ou défavorable, et cela en fonction de l'écart lié à la structure et de l'écart restant lié à des risques spécifiques d'exposition (cf. graph. et tableau page suivante).

Profils des principaux secteurs impactant la fréquence régionale des accidents du travail



Source : Carsat Nord-Picardie, données 2015. Traitement : Direccte Hauts-de-France.

Le profil 1 (les secteurs cumulatifs) : ces secteurs cumulent à la fois un poids économique et une fréquence des accidents du travail plus importants en région comparée à la France métropolitaine. Le poids économique amplifie une forte sinistralité. Ce sont les **activités pour la santé humaine** (les activités hospitalières), **l'action sociale sans hébergement** (l'aide à domicile), le **commerce de détail** (les hypermarchés en raison de leur poids structurel et le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé en raison d'une forte sinistralité) et les **services auxiliaires des transports**.

Le profil 2 (les secteurs dévoilés) : ces secteurs présentent un poids régional plus faible qu'au niveau national et une sinistralité révélée. Ce sont la **restauration**, **l'hébergement**, les **services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager**, le **commerce de gros** (notamment le commerce interentreprises de produits pharmaceutiques, le commerce de fournitures et d'équipements industriels, de bois et matériaux de construction ainsi que de boissons).

Le profil 3 (les secteurs spécifiques) : ces secteurs, spécifiques à la région, présentent une sinistralité proche de la moyenne nationale : activités liées à l'emploi (intérim), fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et fabrication de textile.

Le profil 4 (les secteurs remarquables) : ces secteurs se démarquent en région par une fréquence réduite des accidents du travail, à structure neutralisée : les transports terrestres, l'hébergement social et médico-social et la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.

	Profil 1 Secteurs cumulatifs	Profil 2 Secteurs dévoilés	Profil 3 Secteurs spécifiques	Profil 4 Secteurs remarquables
	Santé Action sociale sans hébergement Commerce de détail Logistique	Restauration Commerce de gros Nettoyage Hébergement	Intérim Fabrication de textiles Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Transports terrestres Hébergement médico-social et social Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
Effet du poids économique (1)	●	●	●	●
Effet de l'exposition aux risques (2)	●	●	●	●
Contribution = (1) + (2)	●	● *	●	●

● Défavorable ● Dans la moyenne nationale ● Favorable * à l'exception du commerce de gros

Source : Direccte Hauts-de-France. Données Carsat 2015.

Méthodologie

Analyse structurelle-résiduelle

La comparaison détaillée des taux de fréquence régional et national doit prendre en compte les différences de structure économique (répartition des heures travaillées entre les secteurs) différenciant la région de la moyenne nationale.

L'effet dû à la structure économique est neutralisé en appliquant dans la région la structure économique nationale utilisée comme référence. L'effet spécifique hors structure peut ainsi être déduit : il correspond au taux de fréquence si la région avait ses heures travaillées réparties selon la structure nationale.

La décomposition de la différence des taux de fréquence peut s'écrire ainsi :

$$\text{Taux}_{\text{NPdC}} - \text{Taux}_{\text{France}} =$$

$$\sum_i \text{Poids}_{\text{France}}^{(i)} (\text{Taux}_{\text{NPdC}}^{(i)} - \text{Taux}_{\text{France}}^{(i)}) + \sum_i \text{Taux}_{\text{NPdC}}^{(i)} (\text{Poids}_{\text{NPdC}}^{(i)} - \text{Poids}_{\text{France}}^{(i)})$$

Écart de taux de fréquence = écart non imputable à la structure économique + écart lié à la structure économique

L'écart de taux de fréquence se décompose entre un écart de structure et un écart résiduel lié à des problématiques propres à la santé au travail et à d'autres effets tels que la composition de l'emploi salarié par âge, genre, type de métier, qualification...

Cette analyse portant sur les données de sinistralité 2015 exclut le champ de l'agriculture (MSA).

POUR EN SAVOIR PLUS :

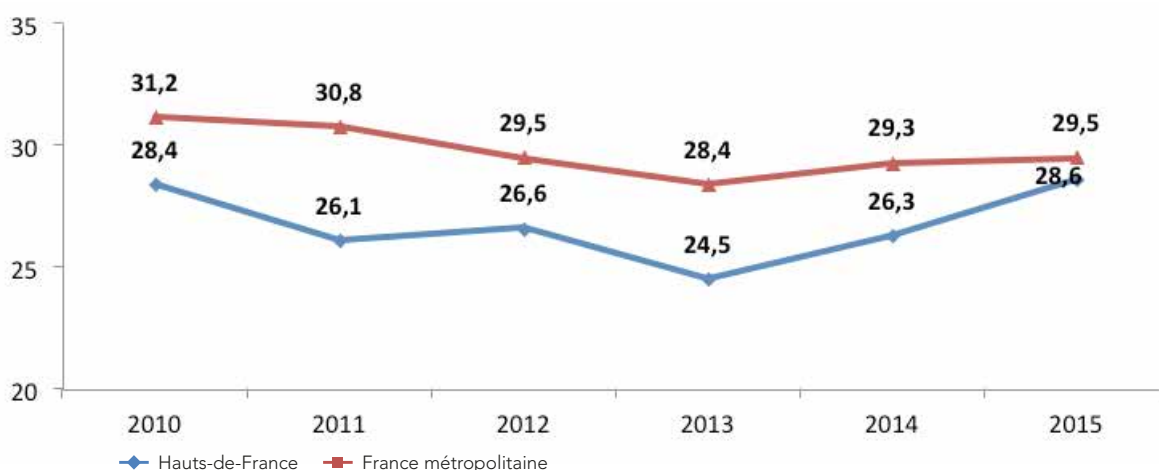
« L'influence du tissu économique sur la fréquence des accidents du travail », La santé au travail dans le Nord - Pas-de-Calais. n°12, juin 2015. Direccte Hauts-de-France et Carsat Nord-Picardie.

Pour le régime agricole, l'évolution constatée résulte en partie de la clôture de dossiers concernant des accidents graves, non seulement de l'année 2015, mais aussi des exercices antérieurs et arrivés au terme de leur exploitation.

La fréquence des accidents du travail pour les salariés du Régime agricole connaît une nette augmentation pour la région Hauts-de-France depuis 2013 (taux de 24,5 en 2013 contre 28,6 en 2015), mais est toujours inférieure à celle de la France (29,5 en 2015).

Taux de fréquence des accidents du travail - Salariés du Régime agricole

Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées

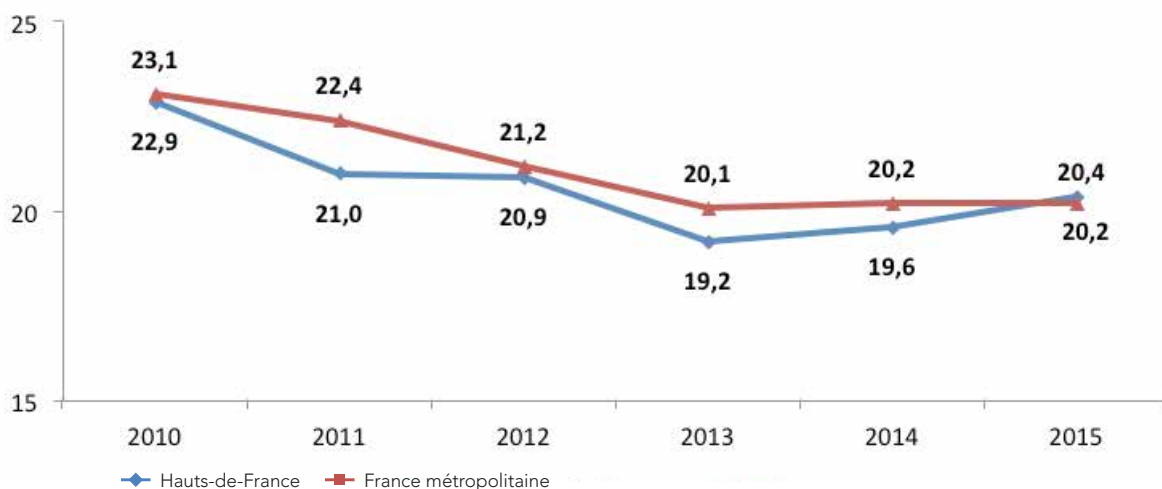


Source : MSA Nord - Pas-de-Calais, MSA Picardie. Traitements : Carsat Nord-Picardie.

Le risque d'accidents du travail pour le Régime agricole, en 2015, progresse pour la région Hauts-de-France (indice de 19,6 en 2014 ; 20,4 en 2015), même s'il était en diminution de 2010 à 2013. L'indice régional est supérieur à l'indice national qui atteint 20,2 en 2015.

Indice de fréquence des accidents du travail - Régime agricole

Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés



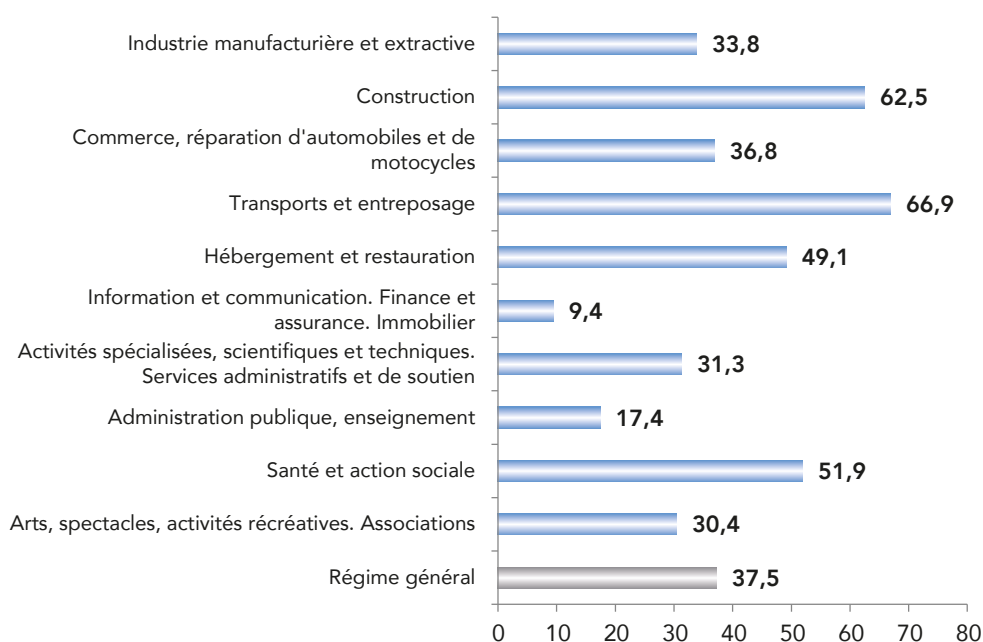
Source : MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie. Traitements : Carsat Nord-Picardie.

UNE FRÉQUENCE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL EN HAUSSE DANS LES SERVICES

Les accidents du travail sont les plus fréquents dans la construction et les transports et entreposage, avec des accidents environ 1,6 fois plus fréquents qu'en moyenne. Le risque d'accidents s'avère également important dans la santé et l'action sociale ainsi que dans l'hébergement et la restauration.

Indice de fréquence des accidents du travail, par secteur d'activité

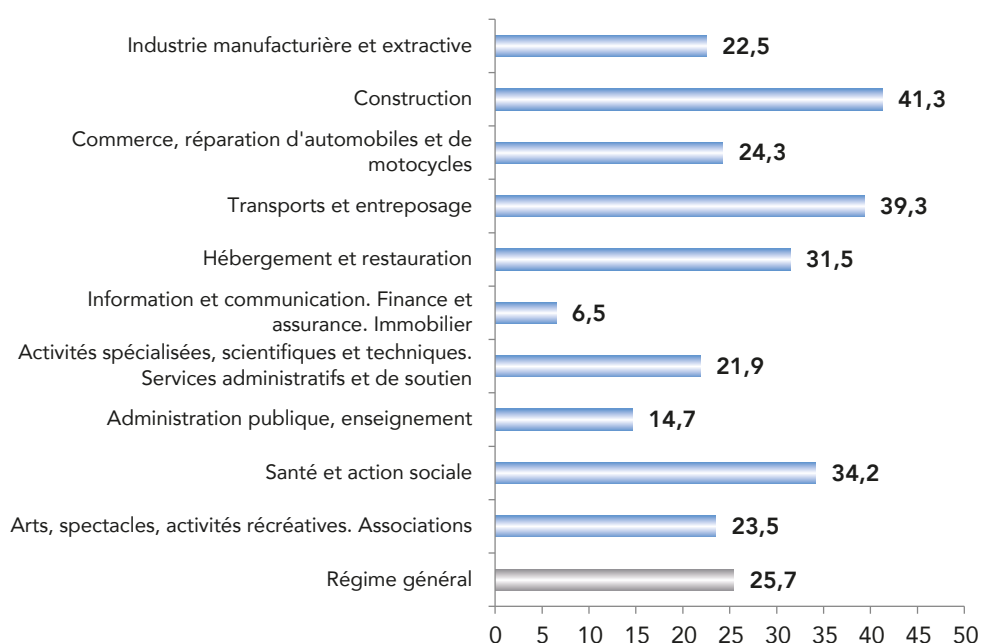
Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : Carsat Nord-Picardie, données 2015.

Taux de fréquence des accidents du travail, par secteur d'activité

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : Carsat Nord-Picardie, données 2015.

Les évolutions sont en 2015 contrastées entre les secteurs d'activité, avec une amélioration qui se confirme dans les secteurs traditionnellement les plus accidentogènes (construction, industrie) et une dégradation dans certains secteurs du tertiaire, notamment la santé et l'action sociale.

Évolution de l'indice de fréquence entre 2013 et 2015, par secteur d'activité

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés

	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Industrie manufacturière et extractive	36,8	35,4	33,8	-4,5%
Construction	64,8	63,8	62,5	-2,1%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	38,9	37,6	36,8	-2,0%
Transports et entreposage	70,8	64,2	66,9	+4,3%
Hébergement et restauration	50,6	48,9	49,1	+0,4%
Information et communication. Finance et assurance. Immobilier	10,7	9,5	9,4	-0,6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Services administratifs et de soutien	33,3	32,5	31,3	-3,8%
Administration publique, enseignement	16,3	15,9	17,4	+9,3%
Santé et action sociale	47,8	49,0	51,9	+5,9%
Arts, spectacles, activités récréatives. Associations	31,0	28,3	30,4	+7,5%
Régime général	38,5	37,6	37,5	-0,3%

Source : Carsat Nord-Picardie.

Évolution du taux de fréquence entre 2013 et 2015, par secteur d'activité

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 000 d'heures travaillées

	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Industrie manufacturière et extractive	24,4	23,6	22,5	-4,5%
Construction	42,5	41,8	41,3	-1,3%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	24,7	24,1	24,3	+0,7%
Transports et entreposage	41,0	37,8	39,3	+4,1%
Hébergement et restauration	32,7	31,7	31,5	-0,8%
Information et communication. Finance et assurance. Immobilier	7,1	6,3	6,5	+3,0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Services administratifs et de soutien	23,1	22,9	21,9	-4,3%
Administration publique, enseignement	13,6	13,1	14,7	+12,4%
Santé et action sociale	31,7	32,4	34,2	+5,4%
Arts, spectacles, activités récréatives. Associations	23,8	23,2	23,5	+1,2%
Régime général	26,3	25,6	25,7	+0,4%

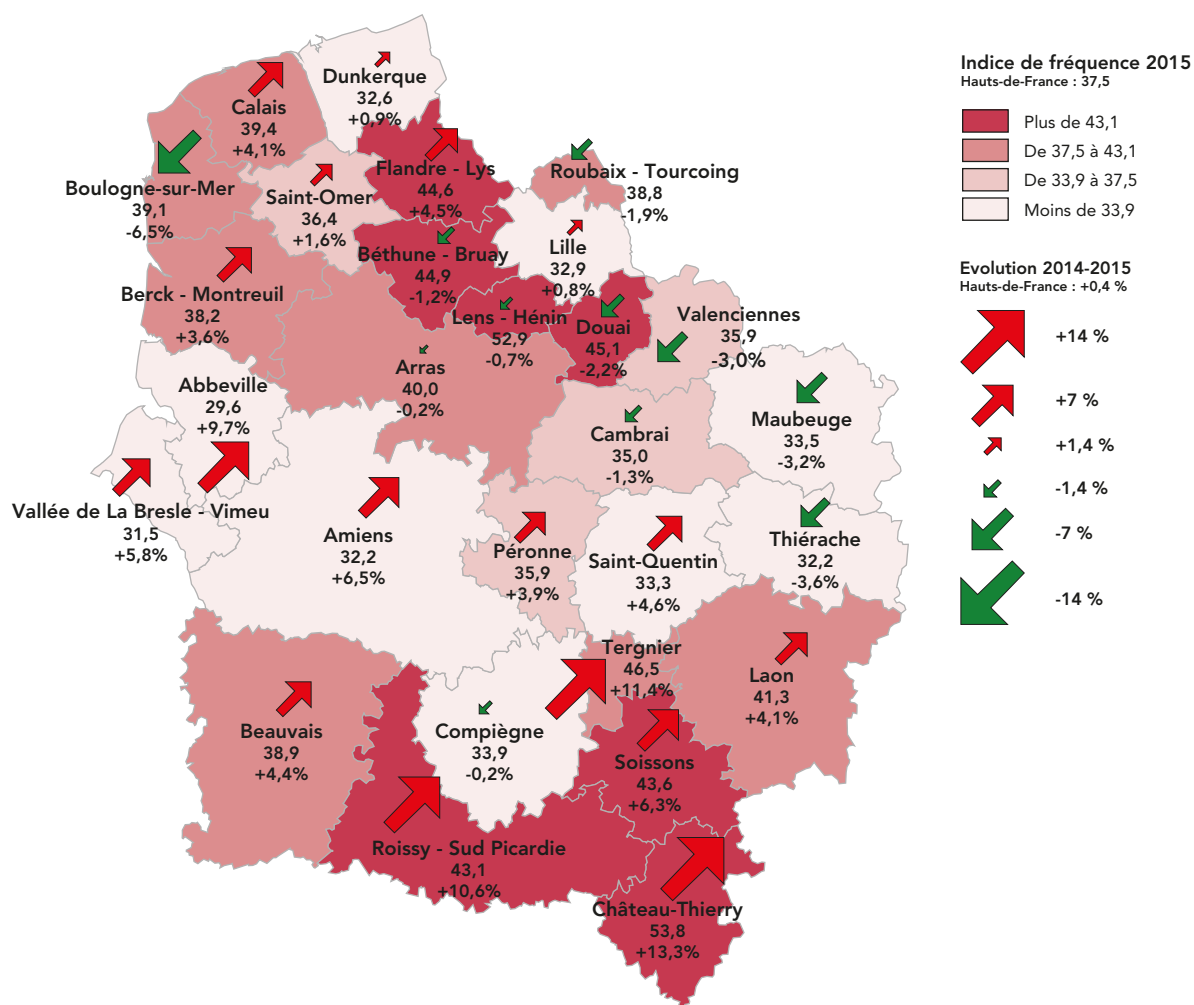
Source : Carsat Nord-Picardie.

DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PLUS FRÉQUENTS DANS LE BASSIN MINIER ET LE SUD DE LA RÉGION

Les zones d'emploi les plus touchées par les accidents du travail sont celles se situant autour de celle de Lille (Flandre-Lys, Béthune-Bruay, Lens-Hénin, Douai) ainsi que les zones du sud de la région (Roissy - sud Picardie, Soissons, Château-Thierry). La stagnation de la fréquence des accidents du travail enregistrée en région masque des disparités entre les zones d'emploi, avec 20 zones où la fréquence des accidents augmente en 2015. La hausse constatée pour la zone de Roissy - sud Picardie a un impact important sur l'indicateur régional, au vu de son poids économique important.

Indice de fréquence des accidents du travail dans le Régime général, par zone d'emploi

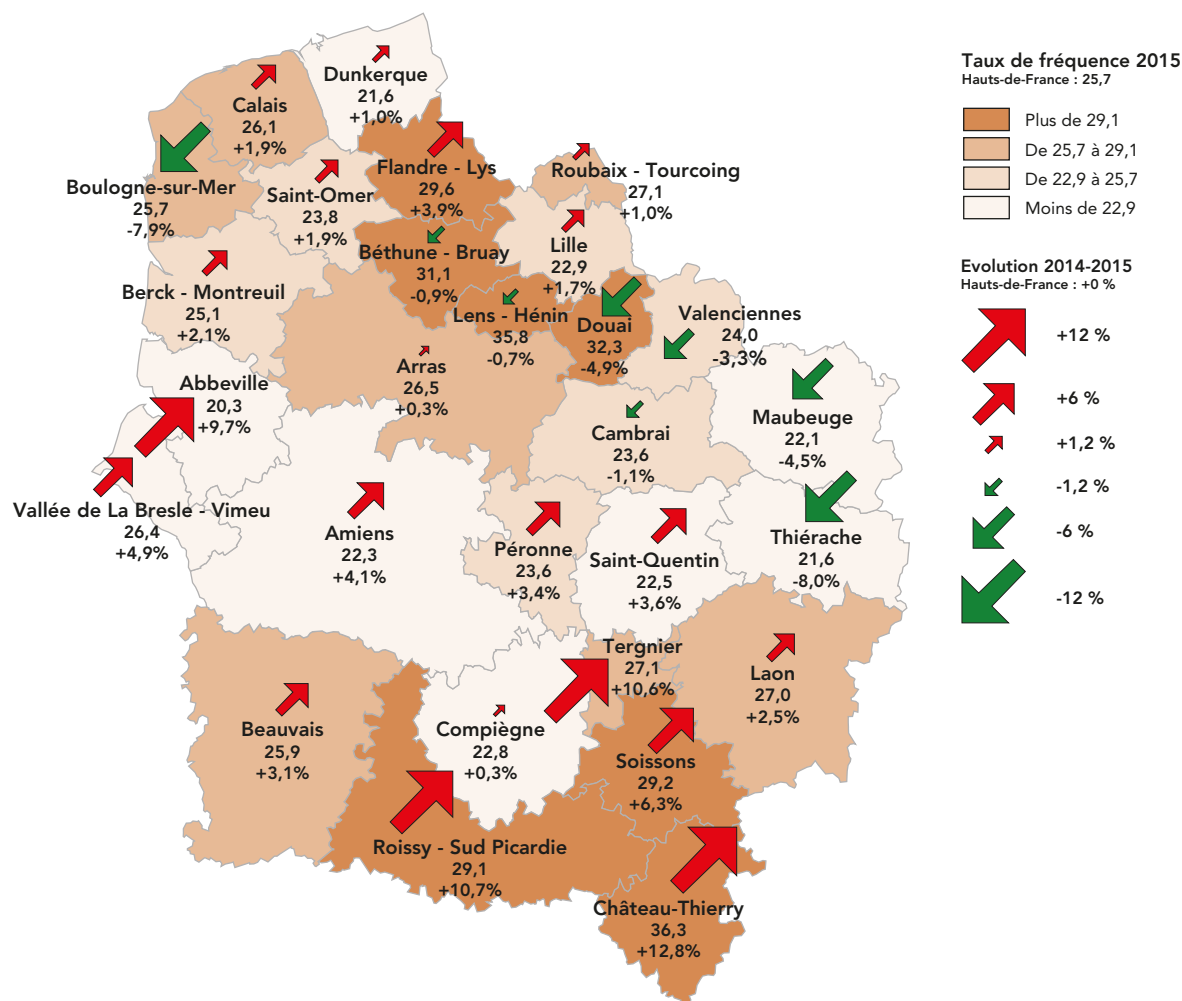
Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : Carsat Nord-Picardie.

Taux de fréquence des accidents du travail dans le Régime général, par zone d'emploi

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : Carsat Nord-Picardie.

Indice de fréquence / taux de fréquence

L'évolution du nombre d'accidents du travail s'avère sensible aux variations de l'activité économique. Par exemple, en période de crise économique, alors que l'emploi se réduit, les accidents du travail vont avoir tendance à diminuer. À l'inverse, lors d'une période de reprise économique, il n'est pas rare de constater une hausse des accidents du travail en parallèle des créations d'emploi. Ainsi, afin de neutraliser l'effet des variations de l'activité économique sur la sinistralité accidents du travail, deux indicateurs de fréquence des accidents du travail sont calculés. L'un d'eux est l'indice de fréquence qui correspond au nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés. Moins parlant mais plus précis, le taux de fréquence correspond au nombre d'accidents du travail pour 1 000 000 d'heures travaillées. Cet indicateur apparaît plus fin car il permet de neutraliser l'effet :

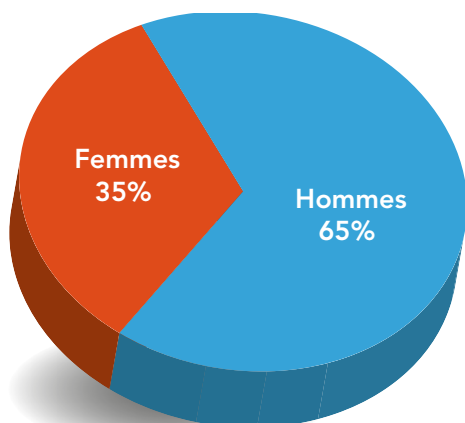
- du recours aux heures supplémentaires.
- des contrats à temps partiel et/ou des contrats courts, en développement et nombreux dans certains secteurs d'activité.

DES PROFILS DE SALARIÉS PLUS SOUVENT VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

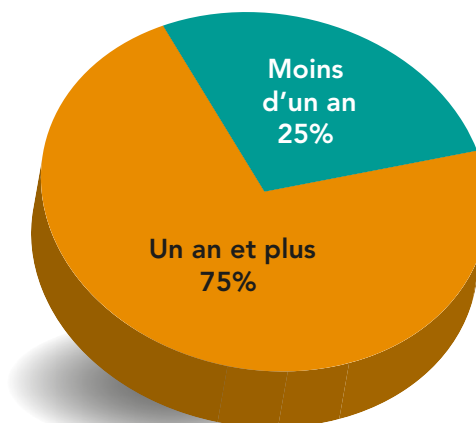
Les hommes concentrent près de 2/3 des accidents du travail alors qu'ils ne représentent qu'un peu plus de la moitié des emplois salariés (source Insee, recensement de la population 2013).

Les salariés ayant moins d'un an d'ancienneté sont victimes d'un accident du travail sur quatre. Au sein du régime agricole, les accidents du travail concernent 36 % de salariés ayant moins d'un an d'ancienneté.

Accidents du travail par genre, en %
Régime général et régime agricole



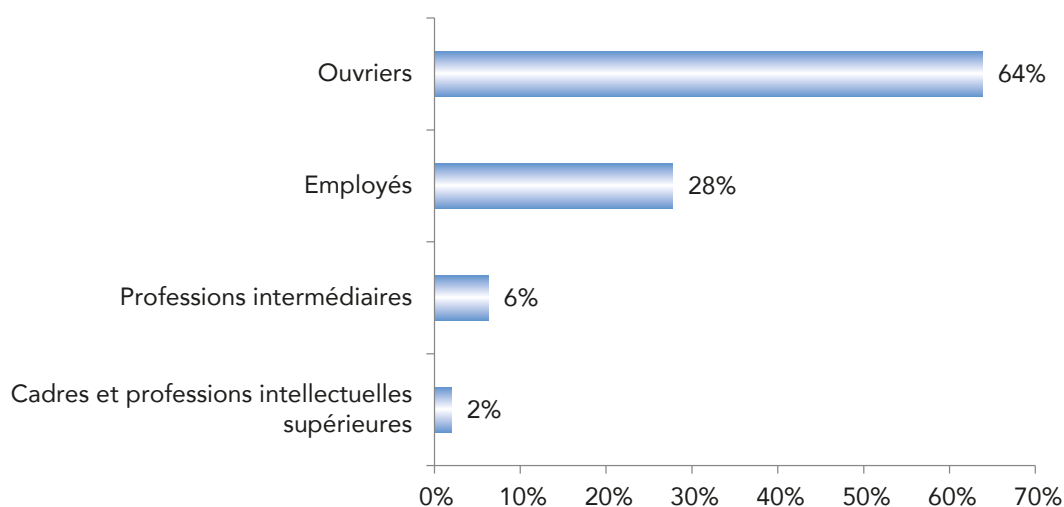
Part de salariés par durée d'ancienneté dans l'entreprise lors de la survenance de l'accident du travail, en %
Régime général et régime agricole



Source : Carsat Nord-Picardie, MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie. Données 2015.

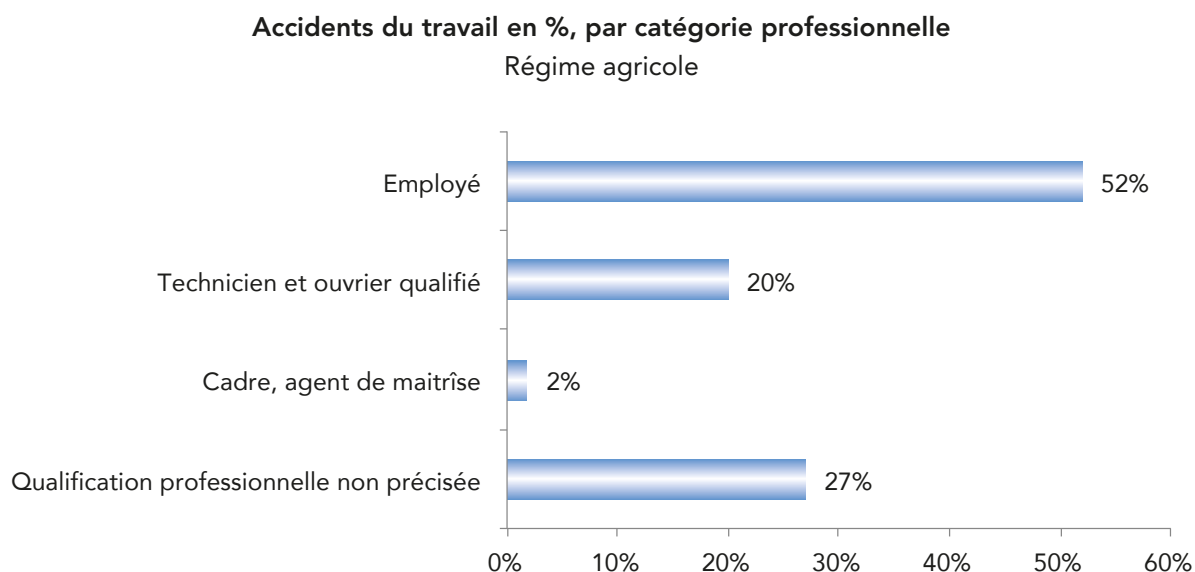
Les ouvriers sont sur-exposés au risque d'accident du travail, au sein du régime général. Ils sont victimes de près des deux-tiers des accidents alors qu'ils représentent le quart de l'emploi salarié.

Accidents du travail en %, par catégorie professionnelle
Régime général



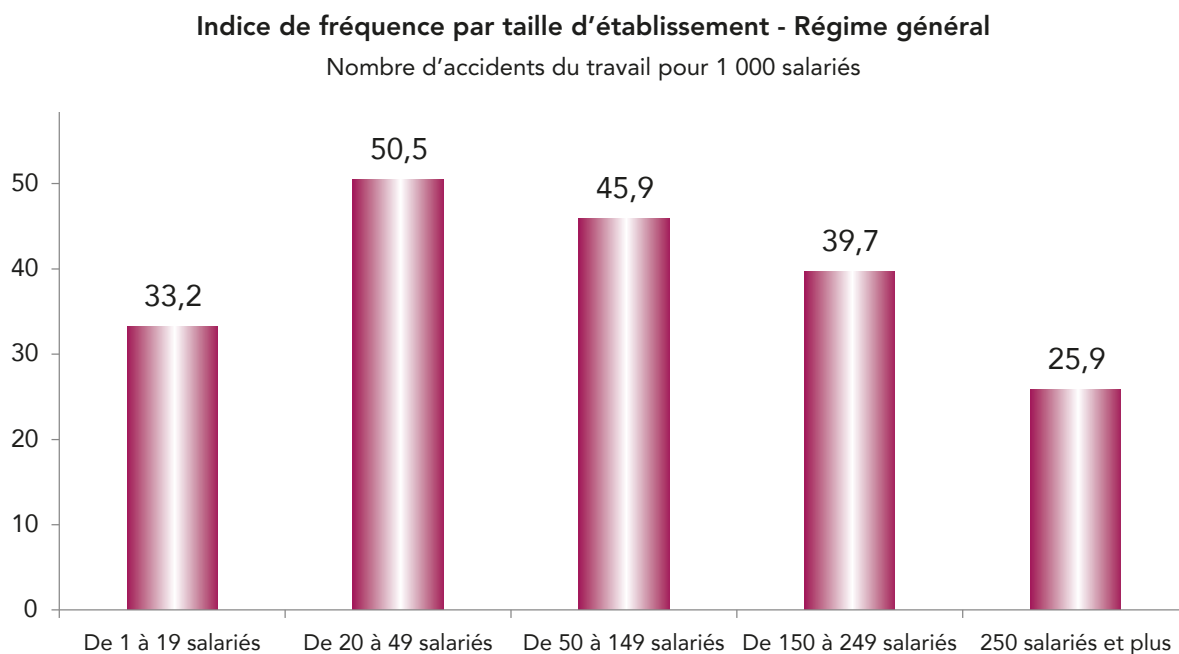
Source : Carsat Nord-Picardie.

Pour le régime agricole, les employés sont le plus souvent victimes d'accidents du travail (52 % des cas).



MSA Nord Pas-de-Calais, MSA Picardie. Traitements : Carsat Nord-Picardie

Les accidents du travail sont les plus fréquents dans les petites et moyennes entreprises employant de 20 à 49 salariés où les accidents sont 1,3 fois plus fréquents qu'en moyenne.



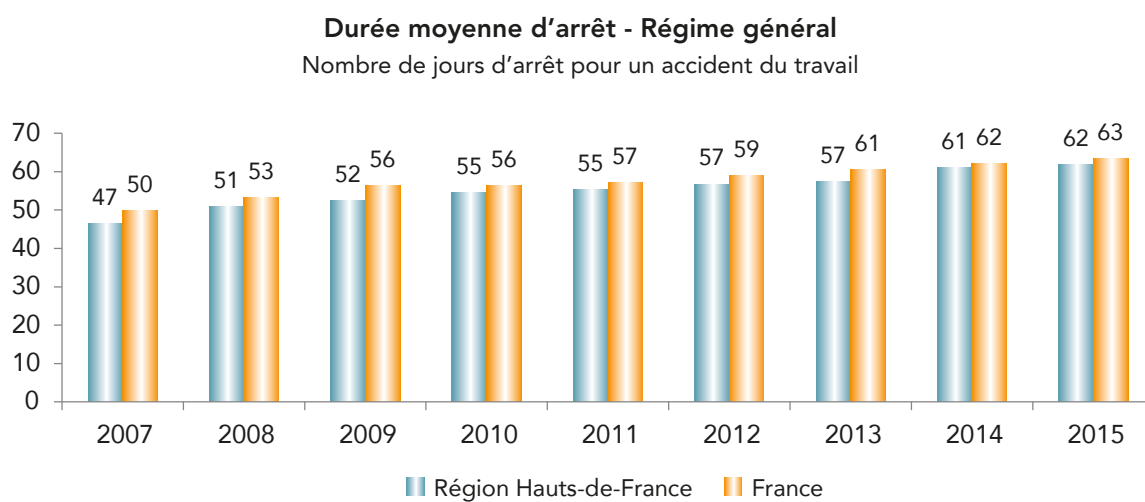
Source : Carsat Nord-Picardie.

À RETENIR

- Un allongement de la durée des arrêts
- Des accidents graves moins nombreux

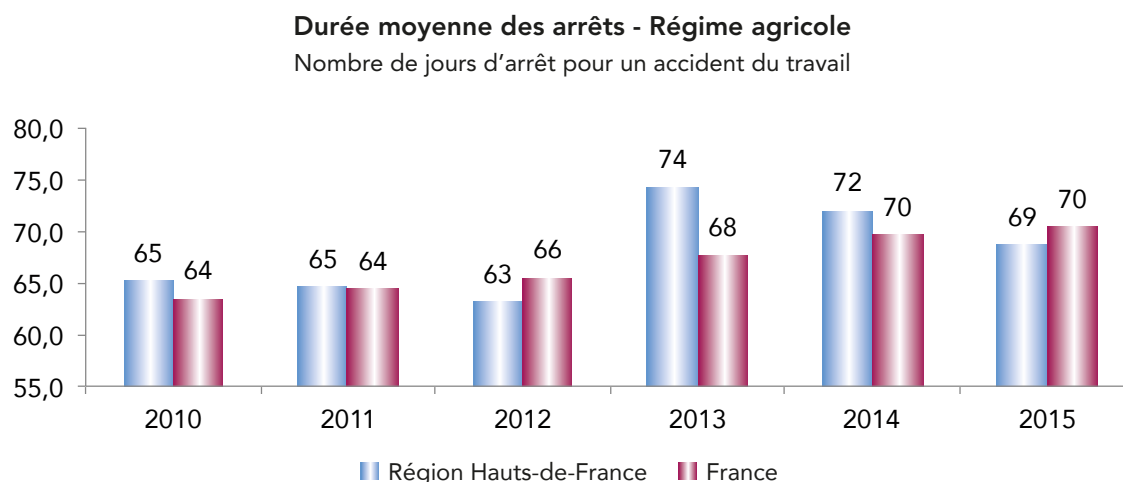
UNE HAUSSE CONTINUE DE LA DURÉE DES ARRÊTS SUITE À ACCIDENT DU TRAVAIL

Dans le régime général, la durée moyenne des arrêts suite à accident du travail a tendance à s'allonger, en région et en France. L'augmentation enregistrée en Hauts-de-France s'avère un peu plus rapide. Ainsi, en 2015 les arrêts sont en région d'une durée proche de celle constatée en France, soit respectivement 62 et 63 jours en moyenne.



Source : Carsat Nord-Picardie.

Pour le Régime agricole, la durée moyenne des arrêts est sur une tendance à la baisse au niveau régional, après avoir connu une hausse importante en 2013, contrairement à l'échelle nationale où l'on observe une augmentation de la durée de 2011 à 2015.

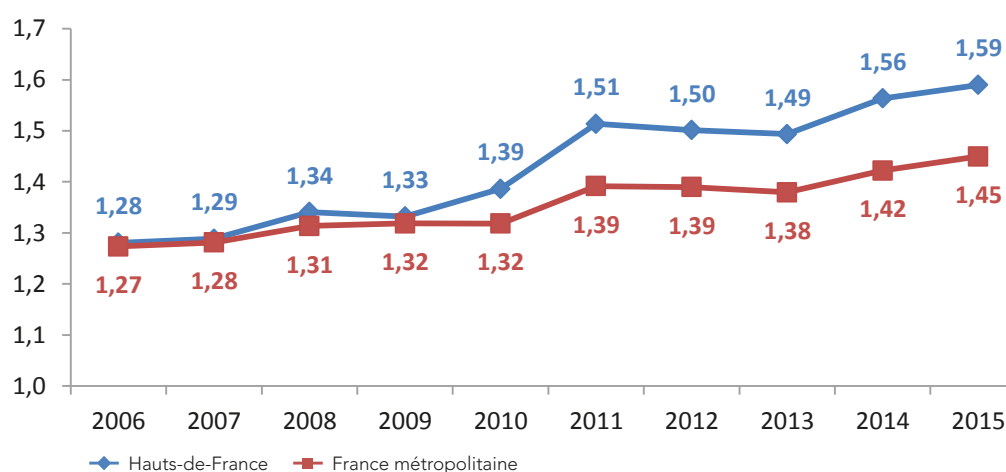


MSA Nord Pas-de-Calais, MSA Picardie. Traitements : Carsat Nord-Picardie

Le taux de gravité est en région supérieur à celui observé en France, et augmente plus rapidement. Cette sur-gravité est due à la fréquence plus importante des accidents du travail, impliquant un volume important de journées d'arrêt. L'augmentation rapide de cet indicateur est liée à l'allongement de la durée des arrêts.

Taux de gravité - Régime général

Somme des jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : Carsat Nord-Picardie.

Les taux de gravité les plus élevés sont observés dans la construction, les transports et l'entreposage, la santé et l'action sociale. La hausse de cet indicateur enregistrée en 2015 concerne presque tous les secteurs d'activité.

Taux de gravité dans le Régime général, par secteur d'activité

Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées

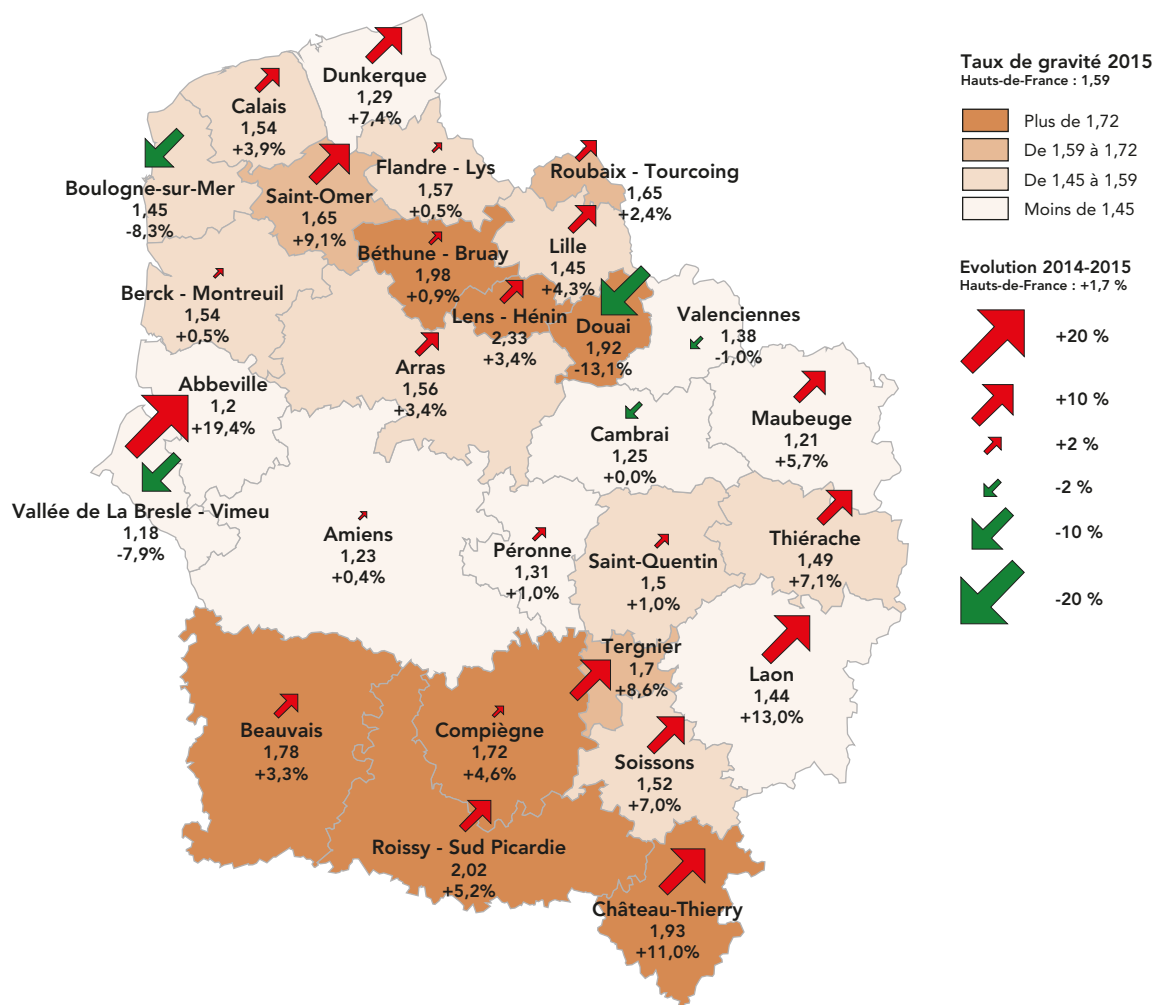
	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Industrie manufacturière et extractive	1,34	1,36	1,34	-0,8%
Construction	2,58	2,75	2,81	+2,2%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	1,35	1,42	1,43	+0,4%
Transports et entreposage	2,57	2,63	2,75	+4,6%
Hébergement et restauration	1,71	1,81	1,79	-1,0%
Information et communication. Finance et assurance. Immobilier	0,37	0,41	0,40	-2,4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Services administratifs et de soutien	1,40	1,47	1,41	-3,9%
Administration publique, enseignement	0,68	0,68	0,74	+8,7%
Santé et action sociale	1,72	1,86	2,02	+8,7%
Arts, spectacles, activités récréatives. Associations	1,31	1,34	1,42	+5,5%
Régime général	1,49	1,56	1,59	+1,7%

Source : Carsat Nord-Picardie.

Les zones d'emploi présentant les taux de gravité les plus importants sont aussi celles ayant une fréquence des accidents du travail plus élevée. Il s'agit principalement des zones du bassin minier et celles du sud de la région.

Taux de gravité dans le Régime général, par zone d'emploi

Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



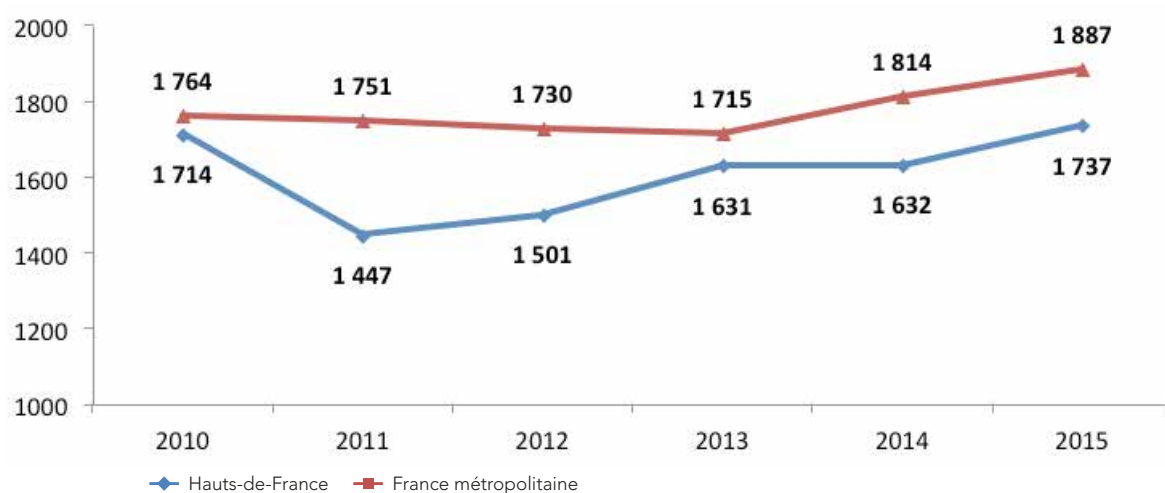
Source : Carsat Nord-Picardie.

Pour le régime agricole, l'évolution constatée résulte en partie de la clôture de dossiers concernant des accidents graves, non seulement de l'année 2015, mais aussi des exercices antérieurs et arrivés au terme de leur exploitation.

Le taux de gravité, pour les salariés agricoles, en 2015, comme pour les années précédentes, a tendance à se dégrader. En région Hauts-de-France, le taux passe de 1 632 en 2014 à 1 737 en 2015 (tendance à nuancer, cf. commentaire précédent). Il est cependant inférieur au taux national.

Taux de gravité des accidents du travail - Salariés du Régime agricole

Nombre de jours d'arrêt pour un million d'heures travaillées



Source : MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie. Traitements : Carsat Nord-Picardie.

DES ACCIDENTS GRAVES DE MOINS EN MOINS FRÉQUENTS

Le volume d'accidents du travail graves, ceux ayant donné suite à une incapacité permanente partielle de travail, ont tendance à être de moins en moins nombreux. En 2015, 2 953 accidents du travail ont été graves, soit 5 % de l'ensemble des accidents ayant donné suite à une indemnisation (contre 6 % un an avant). La même année, les accidents graves diminuent pour la majorité des secteurs d'activité, et de façon marquée dans l'industrie.

Accidents du travail avec incapacité permanente partielle, par secteur d'activité

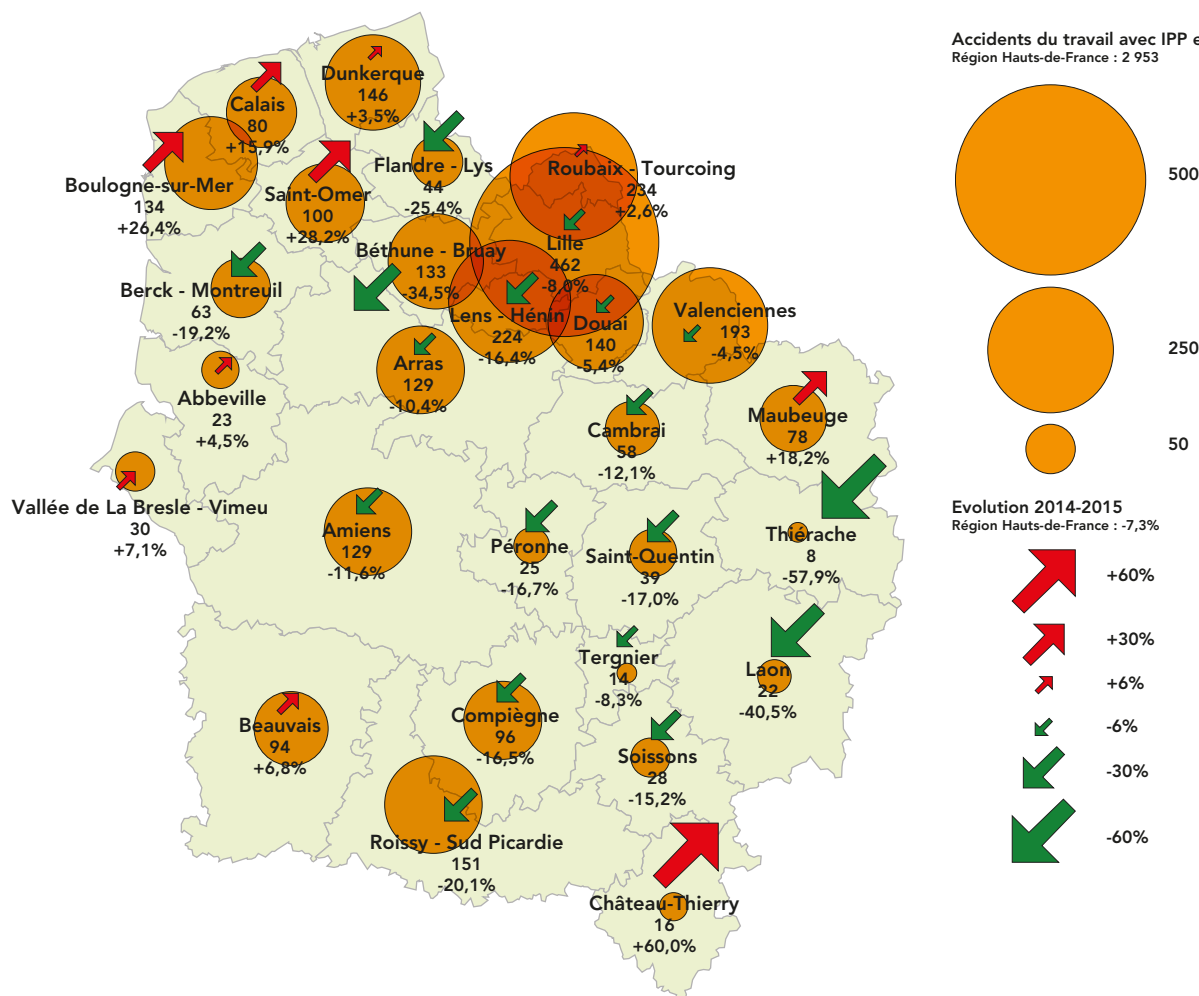
	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Industrie manufacturière et extractive	792	770	621	-19,4%
Construction	583	495	466	-5,9%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	463	422	433	+2,6%
Transports et entreposage	354	315	305	-3,2%
Hébergement et restauration	86	103	98	-4,9%
Information et communication. Finance et assurance. Immobilier	64	56	49	-12,5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Services administratifs et de soutien	422	408	352	-13,7%
Administration publique, enseignement	151	123	146	+18,7%
Santé et action sociale	308	373	357	-4,3%
Arts, spectacles, activités récréatives. Associations	81	67	61	-9,0%
Autres activités	84	52	65	+25,0%
Régime général	3 388	3 184	2 953	-7,3%

Source : Carsat Nord-Picardie.

La baisse des accidents graves constatée en région est observée dans la majorité des zones d'emploi, même si ce type de sinistres augmente en 2015 dans 9 zones d'emploi sur 28.

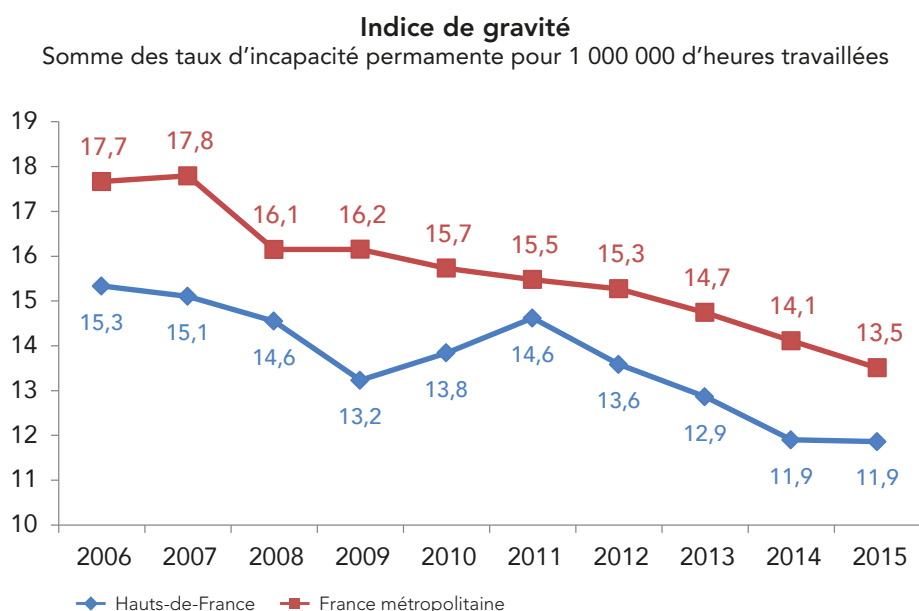
Accidents du travail graves dans le Régime général, par zone d'emploi

Accidents du travail avec incapacité permanente partielle



Source : Carsat Nord-Picardie.

Moins élevé qu'en France, l'indice de gravité suit une tendance à la baisse en région, même si on observe une stagnation de cet indicateur en 2015. La baisse de l'indice de gravité est liée à une diminution du volume d'accidents graves combinée à une baisse du taux moyen d'incapacité permanente..



Source : Carsat Nord-Picardie..

En 2015, l'indice de gravité augmente de façon importante dans la construction, et diminue rapidement dans les transports et l'entreposage. Ces évolutions font néanmoins suite à une année d'évolution inverse (l'indice de gravité est un indicateur ayant tendance à fluctuer souvent, car il est calculé à partir de relativement peu de sinistres).

Indice de gravité dans le Régime général, par secteur d'activité
Somme des taux d'incapacité permanente partielle pour 1 000 000 d'heures travaillées

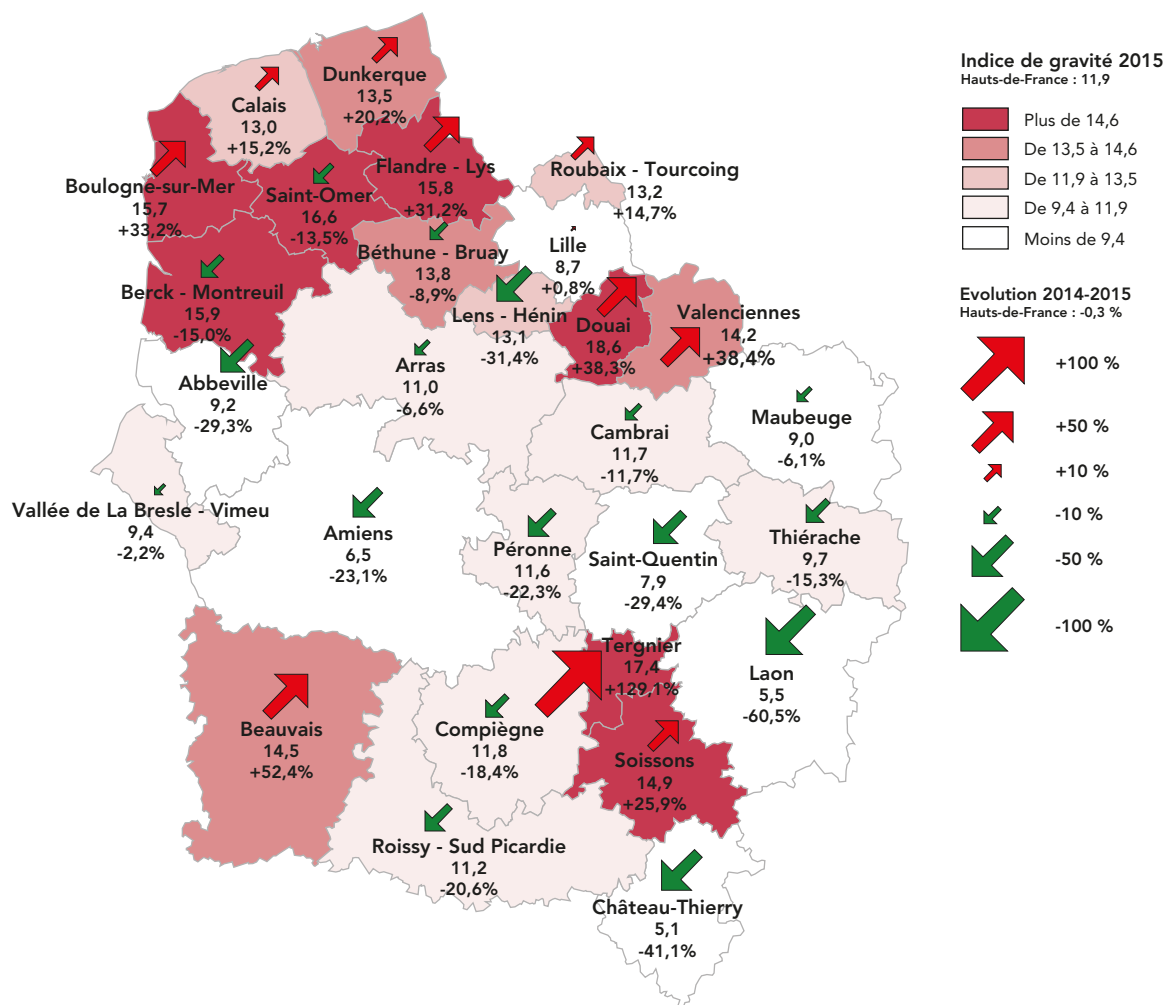
	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Industrie manufacturière et extractive	13,5	14,1	12,5	-10,8%
Construction	30,1	23,8	27,9	+17,1%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	10,3	9,6	9,8	+1,1%
Transports et entreposage	20,0	23,6	20,1	-15,0%
Hébergement et restauration	8,2	7,8	7,5	-4,3%
Information et communication. Finance et assurance. Immobilier	3,7	3,0	3,0	+0,8%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Services administratifs et de soutien	14,0	12,2	11,5	-6,1%
Administration publique, enseignement	6,5	4,1	6,8	+67,5%
Santé et action sociale	8,1	9,3	8,1	-13,6%
Arts, spectacles, activités récréatives. Associations	8,3	7,0	7,9	+12,1%
Régime général	12,9	11,9	11,9	-0,3%

Source : Carsat Nord-Picardie.

En 2015, l'indice de gravité se dégrade pour 10 zones d'emploi sur les 28. Néanmoins, la majorité des zones présentent un indicateur plus faible que celui constaté sur le territoire national.

Indice de gravité dans le Régime général, par zone d'emploi

Somme des taux d'incapacité permanente partielle pour 1 000 000 d'heures travaillées



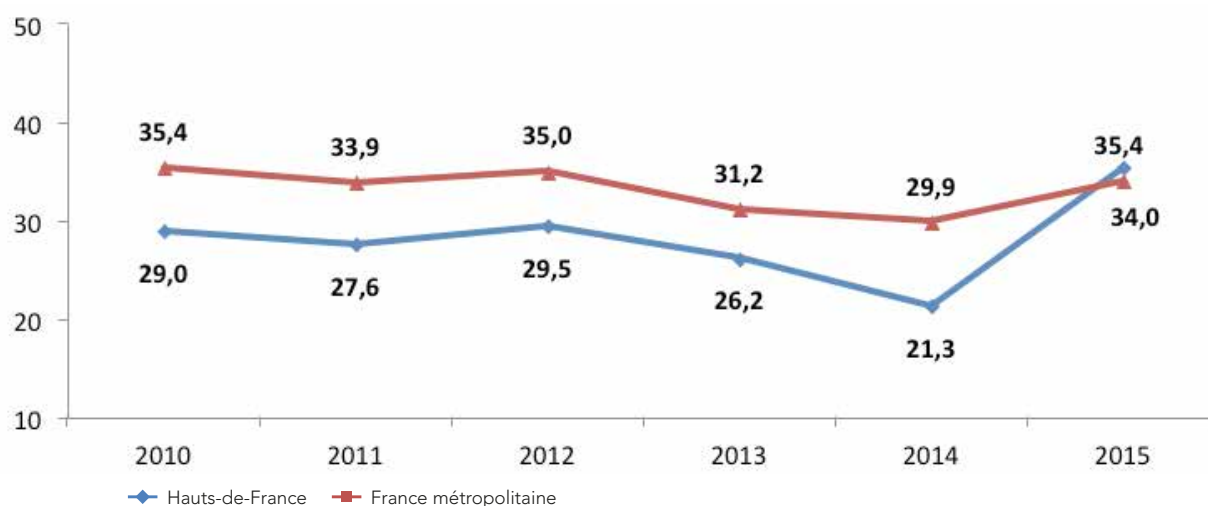
Source : Carsat Nord-Picardie.

Pour le régime agricole, l'évolution constatée résulte en partie de la clôture de dossiers concernant des accidents graves, non seulement de l'année 2015, mais aussi des exercices antérieurs et arrivés au terme de leur exploitation.

L'indice de gravité pour les salariés du Régime agricole de la région Hauts-de-France a eu tendance à fluctuer de 2010 à 2012 puis a connu une diminution de 2012 à 2014, un pic d'augmentation est constaté en 2015, mais est à relativiser (cf. commentaire précédent). De 2010 à 2014, l'indice régional est resté inférieur à l'indice national.

Indice de gravité - salariés du Régime agricole

Somme des taux d'incapacité permanente partielle rapportée au nombre d'heures travaillées



Source : MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie. Traitements : Carsat Nord-Picardie.

Durée moyenne d'arrêt / Taux de gravité / Indice de gravité

La gravité des accidents du travail peut être observée selon deux spectres : celui de la durée de l'arrêt de travail et celui de l'incapacité permanente.

Le premier critère, celui de l'arrêt de travail, concerne l'ensemble des accidents du travail avec arrêt. Il peut être évalué selon deux indicateurs : la **durée moyenne d'un arrêt de travail** consécutif à un accident du travail et le **taux de gravité qui correspond au nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées**.

Le deuxième critère, celui de l'incapacité permanente, concerne la fraction des accidents du travail qui ont engendré une incapacité permanente partielle de travail, soit 5 % des accidents. En plus du dénombrement de ce type d'accidents, il est possible d'évaluer la gravité en observant l'**indice de gravité qui correspond au total des taux d'incapacité permanente pour un million d'heures travaillées**.

Accidents du travail graves ou avec incapacité permanente partielle (IPP)

Accidents ayant entraîné l'attribution d'une indemnité en capital ou d'une rente « accident du travail ». Sont inclus dans ceux-ci les accidents du travail mortels.

Incapacité permanente

Par incapacité permanente on entend l'état de la victime qui garde de sa blessure une infirmité permanente susceptible de diminuer son salaire futur (ou sa capacité de travail).

NOTES



À RETENIR

- Un recul de l'indemnisation des maladies professionnelles
- Des troubles musculo-squelettiques prédominants

DES MALADIES PROFESSIONNELLES MOINS NOMBREUSES EN 2015

En 2015, le volume de maladies professionnelles indemnisées est en recul en Hauts-de-France, de façon plus marquée que sur le territoire national. On en dénombre ainsi 5 422 pour le régime général et 261 pour le régime agricole (salariés et non-salariés confondus).

Maladies professionnelles dans le Régime général et le Régime agricole

	HAUTS-DE-FRANCE				FRANCE MÉTROPOLITAINE			
	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Régime général	6 203	5 796	5 422	- 6,5%	51 452	51 631	50 960	- 1,3%
Régime agricole pour les salariés	228	214	199	- 7,0%	3 771	3 730	3 621	- 2,9%
Régime agricole pour les non-salariés	31	54	62	+ 14,8%	1 780	1 521	1 350	- 11,2%
Ensemble des maladies professionnelles	6 462	6 064	5 683	- 6,3%	57 003	56 882	55 931	- 1,7%

Source : Carsat Nord-Picardie, CNAMts, MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie.

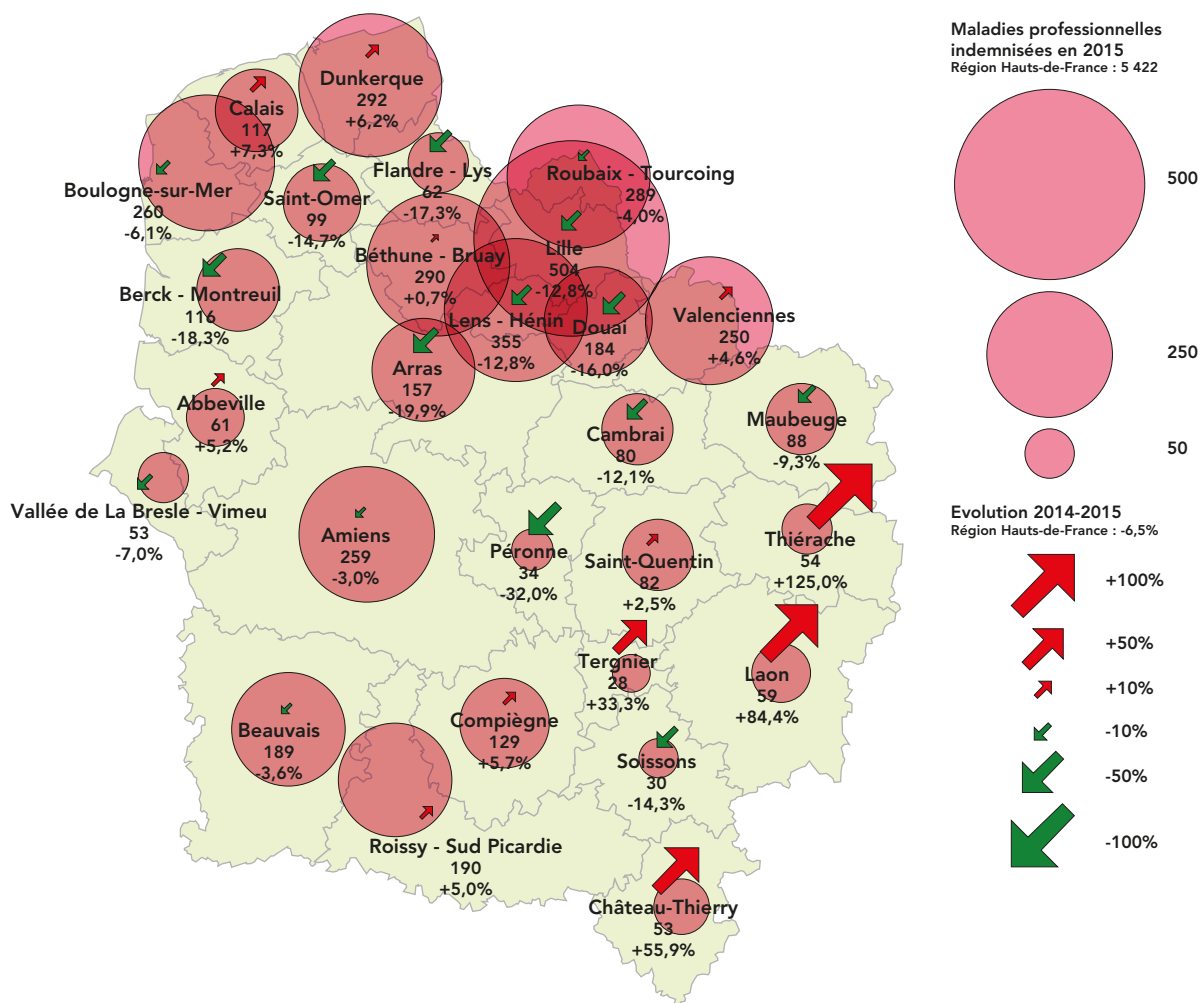
Note : il s'agit des maladies professionnelles indemnisées pour le régime général et des maladies professionnelles avec ou sans arrêt pour le régime agricole.

LE RSI : un régime sans risque AT/MP

Contrairement au Régime Général et à la MSA, le Régime Social des Indépendants ne couvre spécifiquement pas les risques Accidents du Travail / Maladies Professionnelles qui sont pris en charge sur le risque maladie.

En 2015, l'indemnisation des maladies professionnelles ralentit dans la majorité des zones d'emploi de la région. La tendance est inverse pour quelques zones, notamment Laon, Château-Thierry et la Thiérache où les maladies professionnelles sont nettement plus nombreuses qu'un an avant.

Maladies professionnelles indemnisées du Régime général, par zone d'emploi

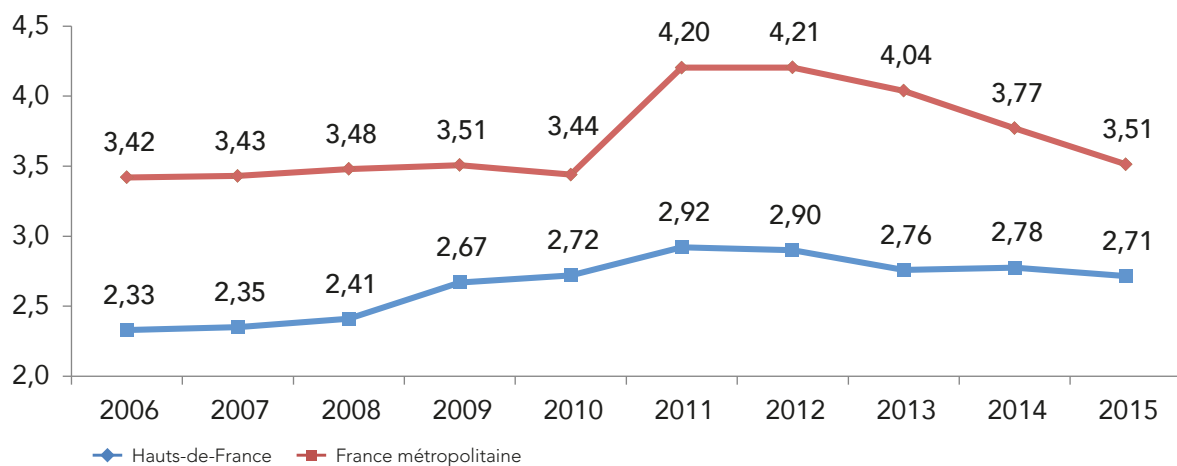


UN RECU DE LA FRÉQUENCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES

La baisse de la fréquence des maladies professionnelles amorcée en 2012, se confirme en 2015 avec un indice de fréquence atteignant 3,5 maladies pour 1 000 salariés, soit 0,8 de plus qu'en France.

Evolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles

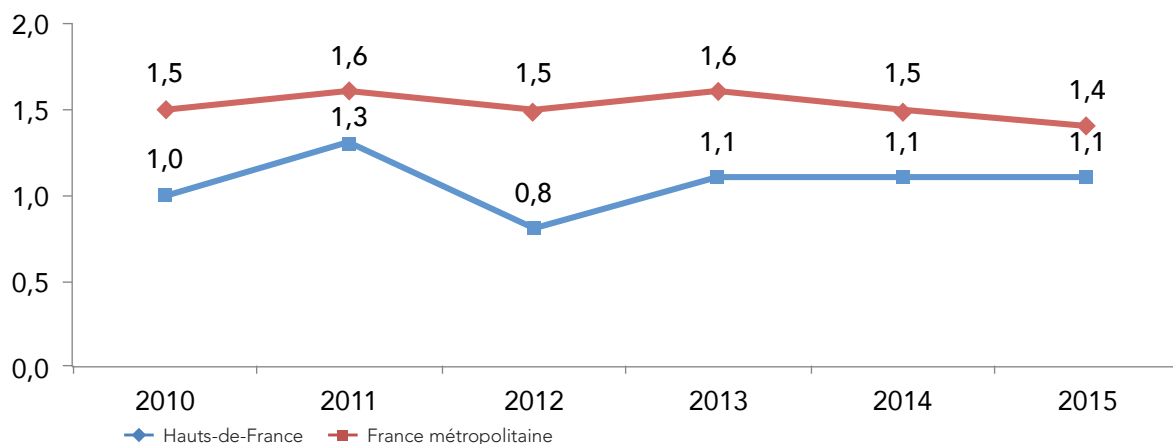
Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour 1 000 salariés



La fréquence des maladies professionnelles, pour le Régime agricole a tendance à se stabiliser pour la région Hauts-de-France, mais se situe toujours en-dessous de la fréquence nationale.

Indice annuel de fréquence des maladies professionnelles - Régime agricole

Nombre de maladies professionnelles pour 1 000 salariés

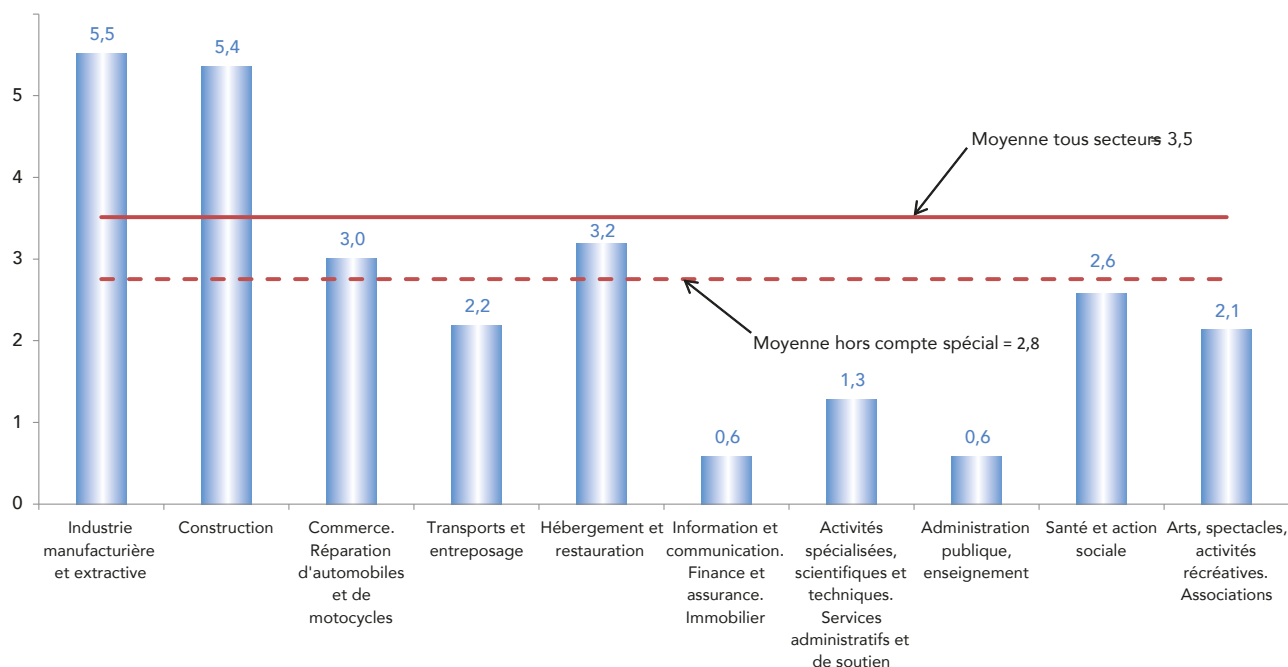


Source : MSA Nord Pas-de-Calais, MSA Picardie. Traitements : Carsat Nord-Picardie.

Les maladies professionnelles sont les plus fréquentes dans l'industrie et la construction. Suivent l'hébergement restauration, le commerce notamment la grande distribution ainsi que la santé et action sociale notamment l'aide à domicile.

Indice de fréquence des maladies professionnelles par secteur d'activité

Nombre de maladies professionnelles pour 1 000 salariés



Source : Carsat Nord-Picardie.

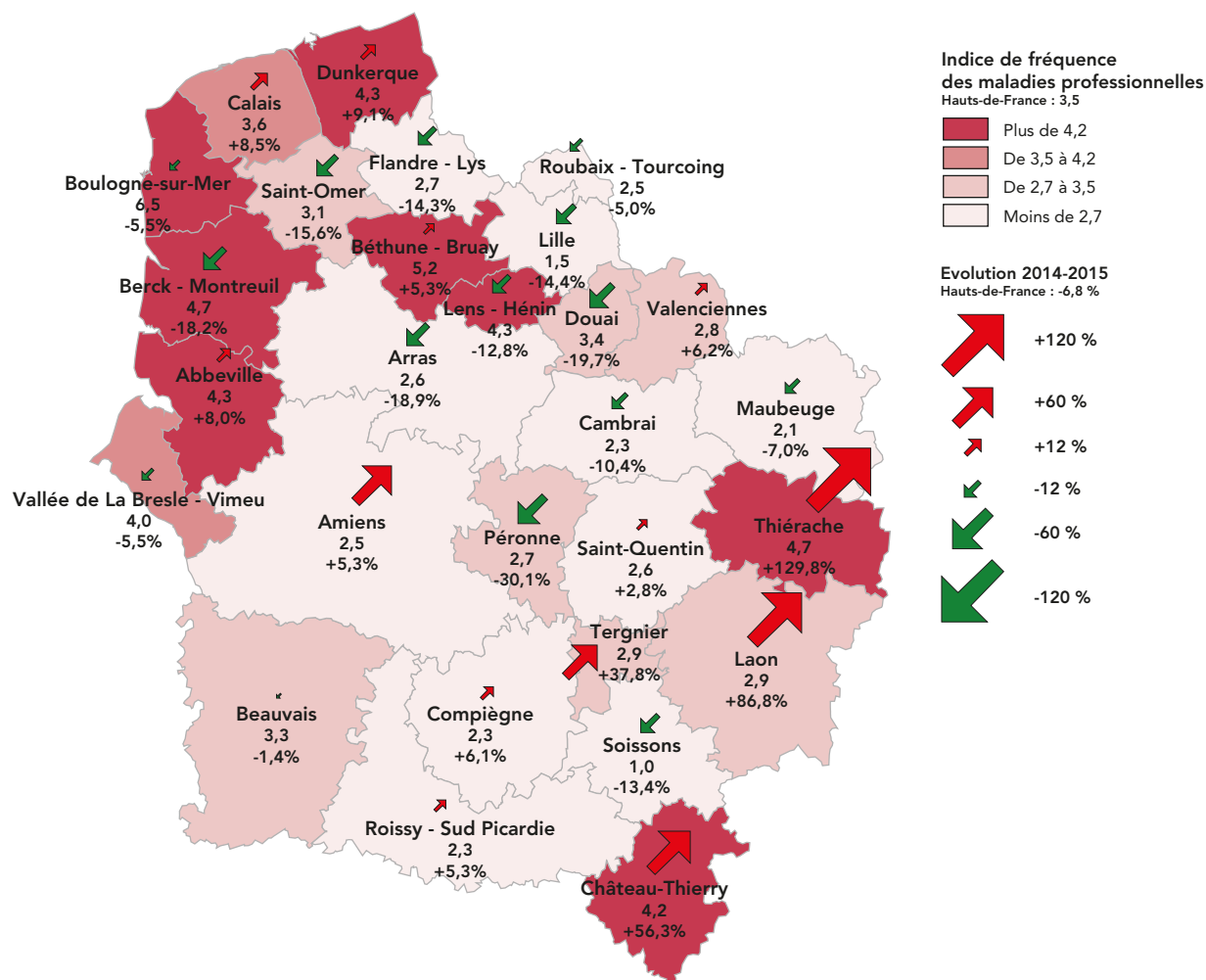
Note : sont exclus les sinistres au compte spécial, c'est-à-dire ceux non imputés à l'employeur. Ne pas connaître ce dernier empêche de déterminer de façon précise le secteur d'activité où a eu lieu l'exposition. C'est le cas lorsque l'employeur n'est pas connu ou lorsque l'exposition a eu lieu chez plusieurs employeurs. On y trouve par exemple de nombreuses maladies liées à l'amiante. Dans la moyenne « tous secteurs » sont incluses l'ensemble des maladies professionnelles, qu'elles aient ou non été imputées à l'employeur.

Les maladies professionnelles sont les plus fréquentes dans les zones d'emploi de Boulogne-sur-mer et Béthune-Bruay.

A noter que 1 058 maladies sont imputées au compte spécial pour les Hauts-de-France, sans connaître la répartition de ces maladies entre les 28 zones d'emploi. De ce fait, les indices de fréquence devraient être plus élevés pour les zones d'emploi, potentiellement dans des proportions différentes.

Indice de fréquence des maladies professionnelles, par zone d'emploi

Nombre de maladies professionnelles indemnisées en 2015, pour 1 000 salariés

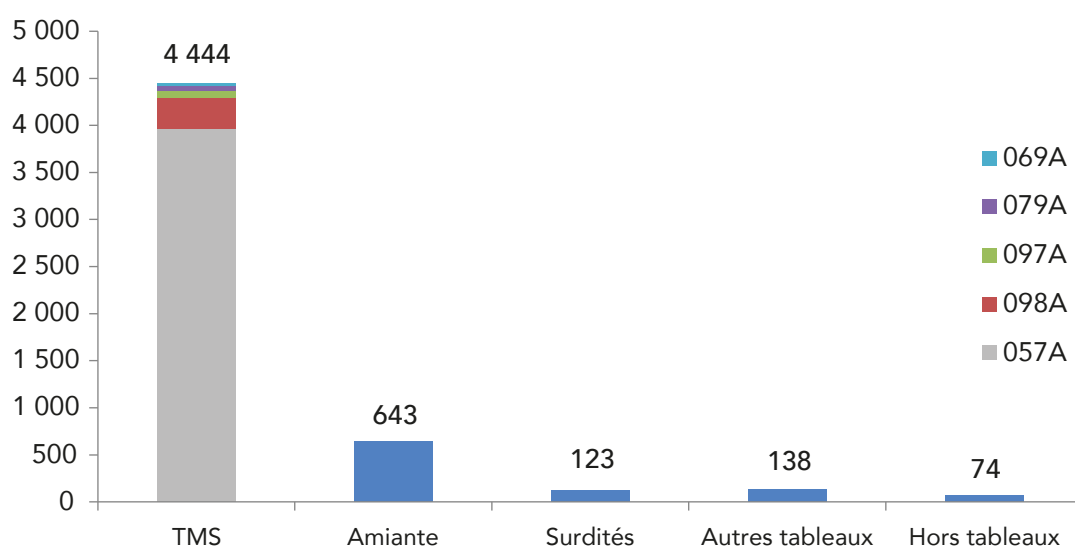


Source : Carsat Nord-Picardie.

UNE PRÉDOMINANCE DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont les pathologies les plus fréquentes avec 4 444 cas en 2015, soit 82 % des maladies indemnisées en région pour le régime général. Une grande majorité des TMS sont des affections péri-articulaires. Les pathologies liées à l'amiante et les surdités sont respectivement la deuxième et troisième pathologie professionnelle, et sont sur-représentées en Hauts-de-France comparativement au national.

Maladies professionnelles indemnisées du Régime général par tableau, en nombre



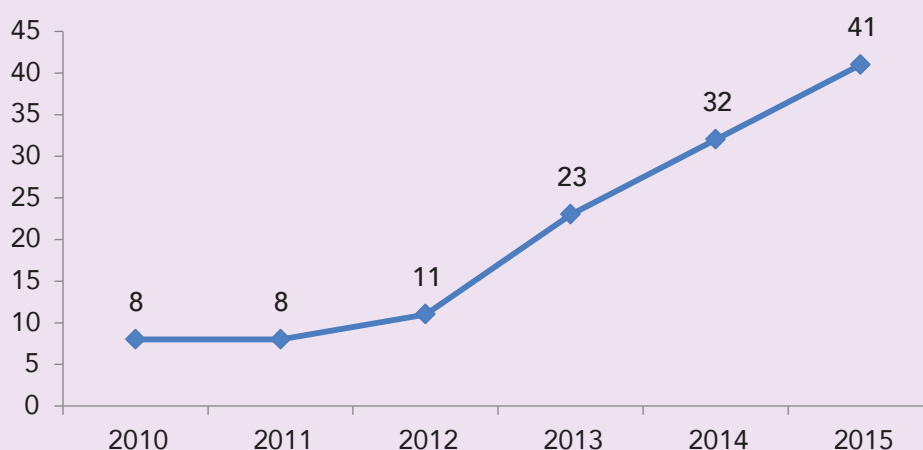
Source : Carsat Nord-Picardie.

Note : les troubles musculo-squelettiques (TMS) correspondent aux tableaux 57 – Affections péri-articulaires, 69 – Affections provoquées par les vibrations, 79 – Lésions chroniques du ménisque, 97 – Lombalgies dues aux vibrations, 98 – Lombalgies dues aux manutentions ; l'amiante aux tableaux 30 & 30 bis – Affections liées aux poussières d'amiante ; les surdités au tableau 42 – Atteintes auditives. Les hors tableaux correspondent aux maladies reconnues par le CRRMP.

Des troubles psychosociaux reconnus dans le cadre du Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles (CRRMP)

Parmi les 74 maladies professionnelles hors tableau de 2015, on recense 41 cas de troubles psychosociaux pour les salariés du Régime général, parmi lesquels une majorité de troubles mentaux et du comportement (selon la classification internationale des maladies publiée par l'Organisation Mondiale de la Santé). En cumul sur dix ans, ce sont 101 troubles psychosociaux qui ont été reconnus en région. Sur ces cas, le secteur de la santé et action sociale en regroupe le volume le plus important, avec plus de un trouble sur quatre.

Troubles psychosociaux reconnus par le CRRMP en région Hauts-de-France pour le Régime général

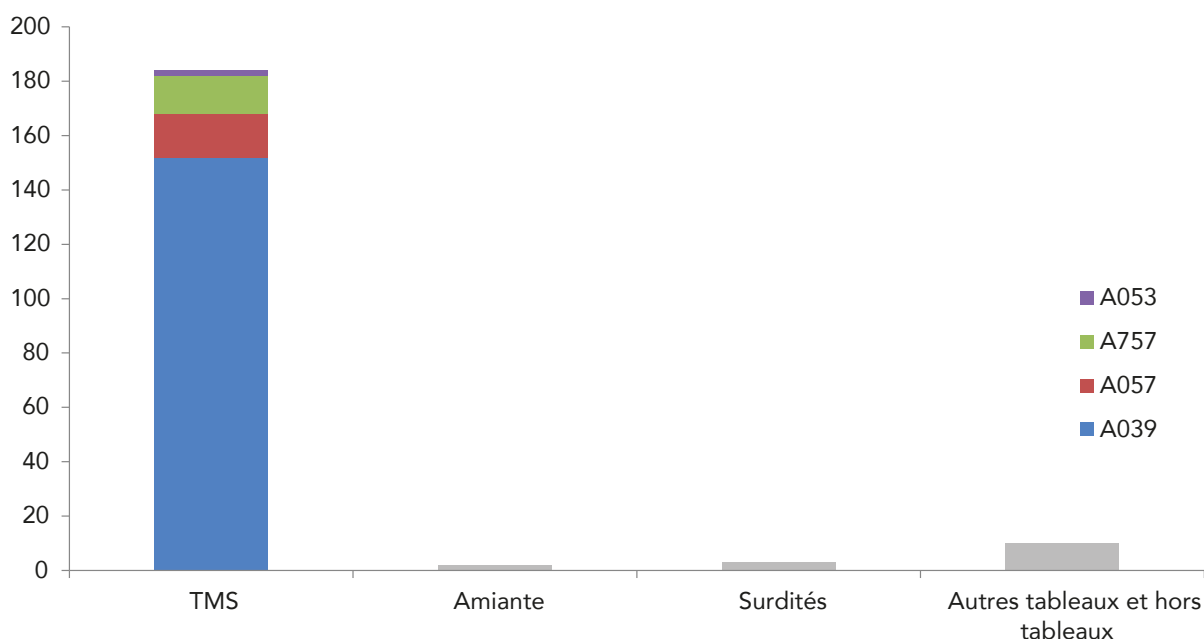


Source : Carsat Nord-Picardie.

Pour les salariés du Régime agricole, 93 % des maladies professionnelles sont des troubles musculo-squelettiques.

Maladies professionnelles avec et sans arrêt du Régime agricole

par tableau, en nombre

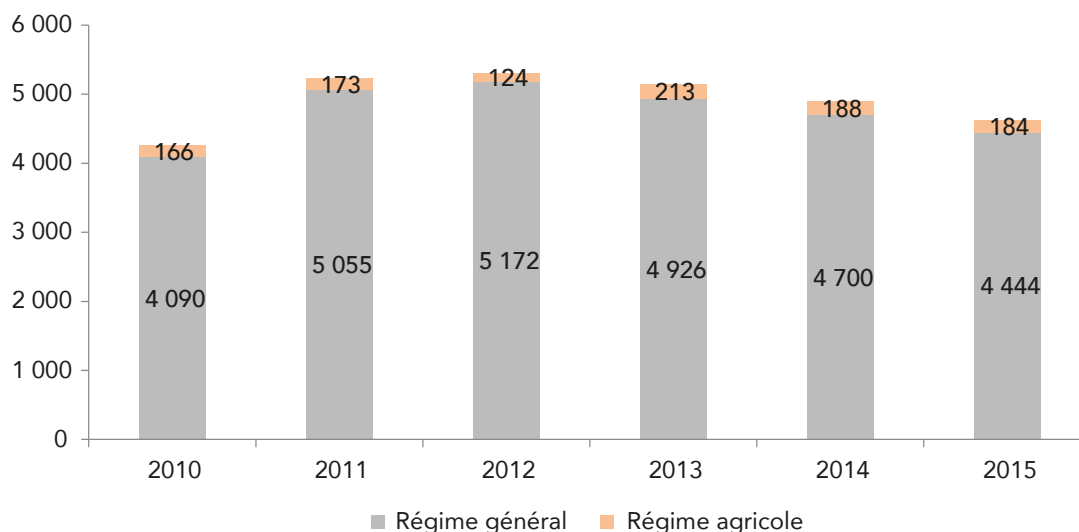


Source : MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie. Traitements : Carsat Nord-Picardie.

Note : pour le régime agricole, les troubles musculo-squelettiques correspondent aux tableaux A029 Affections dues aux vibrations / chocs d'outils ou de machines, A039 Affections péri-articulaires dues à des gestes et postures, A057 Affections consécutives aux vibrations, A757 Affections consécutives à la manipulation de charges lourdes et A053 Lésions chroniques du ménisque.

Les TMS représentent une forte majorité des maladies professionnelles et portent ainsi l'évolution globale. De 2012 à 2015, on enregistre un ralentissement de l'indemnisation des TMS en région.

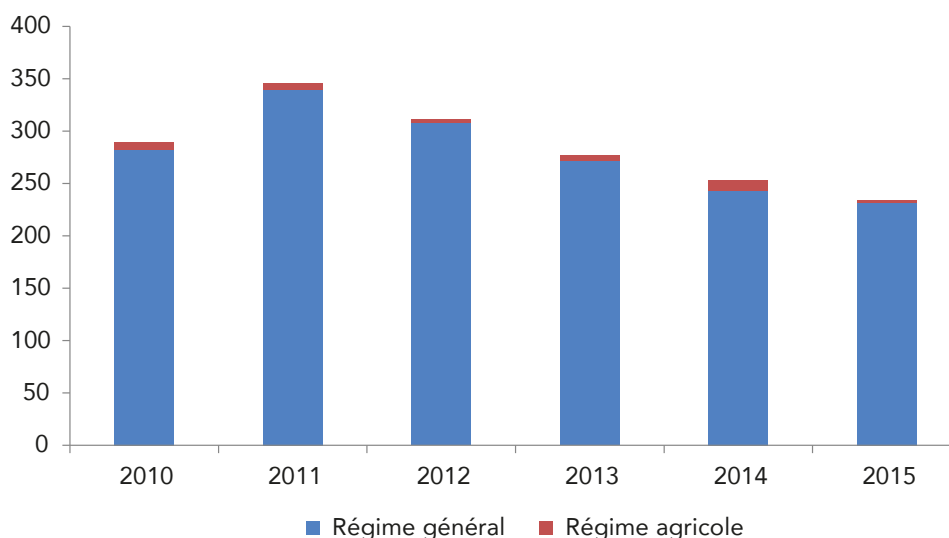
Evolution des troubles musculo-squelettiques, en nombre



Source : Carsat Nord-Picardie.

Le nombre de cancers professionnels indemnisés en région est en baisse pour la quatrième année consécutive, pour atteindre le chiffre de 234 en 2015 parmi lesquels quelques cas concernent des salariés agricoles. Parmi ces pathologies, une majorité sont des cancers bronchiques ou broncho-pulmonaires. En cumul de 2005 à 2015, ce sont plus de 3 000 cancers qui ont été indemnisés.

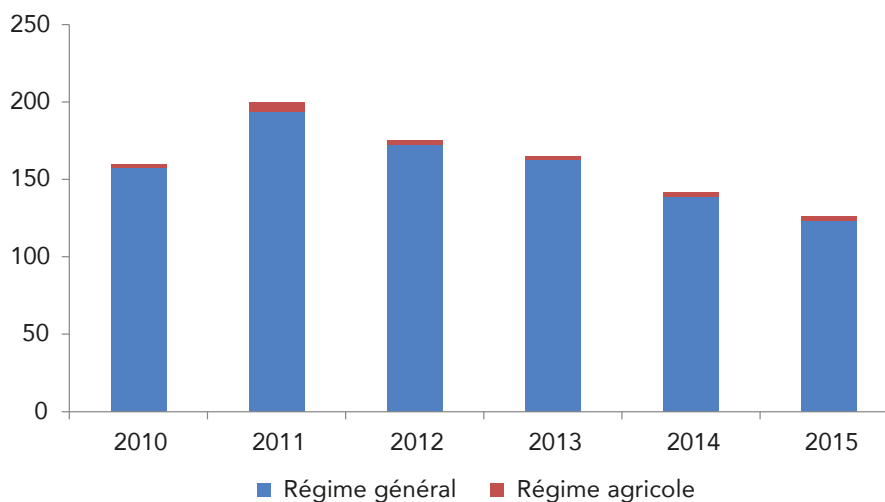
Evolution des cancers professionnels dans le Régime général, en nombre



Source : Carsat Nord-Picardie.

Sur-représentées en région, les surdités professionnelles diminuent en 2015 pour la quatrième année consécutive et atteignent 126 cas indemnisés cette même année. Quelques cas concernent des salariés du régime agricole.

Evolution des surdités professionnelles, en nombre



Source : Carsat Nord-Picardie, MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie.

Note : pour le régime général, les surdités professionnelles sont les maladies du tableau 042A – Atteintes auditives. Pour le régime agricole, les surdités sont les maladies du tableau A046 - Surdité provoquée par les bruits lésionnels.

Maladie professionnelle

Une maladie est dite « d'origine professionnelle » si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle. Pour être reconnue et donner lieu à réparation, celle-ci doit :

- figurer dans l'un des tableaux de maladies professionnelles (annexés au Code de la Sécurité sociale).
- être reconnue comme maladie professionnelle au terme d'une procédure de reconnaissance.

Compte spécial des maladies professionnelles

Une maladie professionnelle est imputée au compte spécial lorsqu'il n'est pas possible de déterminer chez quel employeur la maladie a été contractée.



À RETENIR

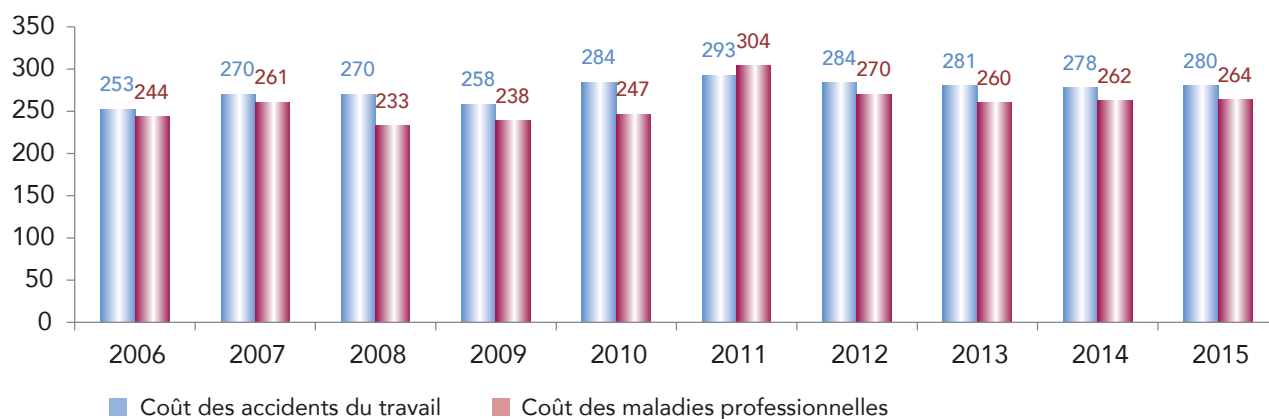
- Un coût global presque équivalent pour les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Un coût moyen par salarié le plus élevé dans la construction

DES FRAIS LIÉS AUX MALADIES PROFESSIONNELLES PROCHES DE CEUX DUS AUX ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2015, le coût du risque professionnel s'élève à 544 millions d'euros en Hauts-de-France, pour le Régime général. 280 millions d'euros concernent les accidents du travail. Avec 264 millions d'euros, les frais liés aux maladies professionnelles sont proches de ceux liés aux accidents du travail. En effet, les maladies professionnelles sont dix fois moins nombreuses que les accidents du travail mais elles sont dix fois plus coûteuses.

Évolution des frais réels engendrés par les sinistres - Régime général

En millions d'euros



Source : Carsat Nord-Picardie.

Pour le Régime agricole, le coût du risque professionnel s'élève à 24 millions d'euros en 2015 en région, dont 17,5 millions d'euros pour les accidents du travail. Les frais liés aux maladies professionnelles restent donc moins importants que ceux dus aux accidents.

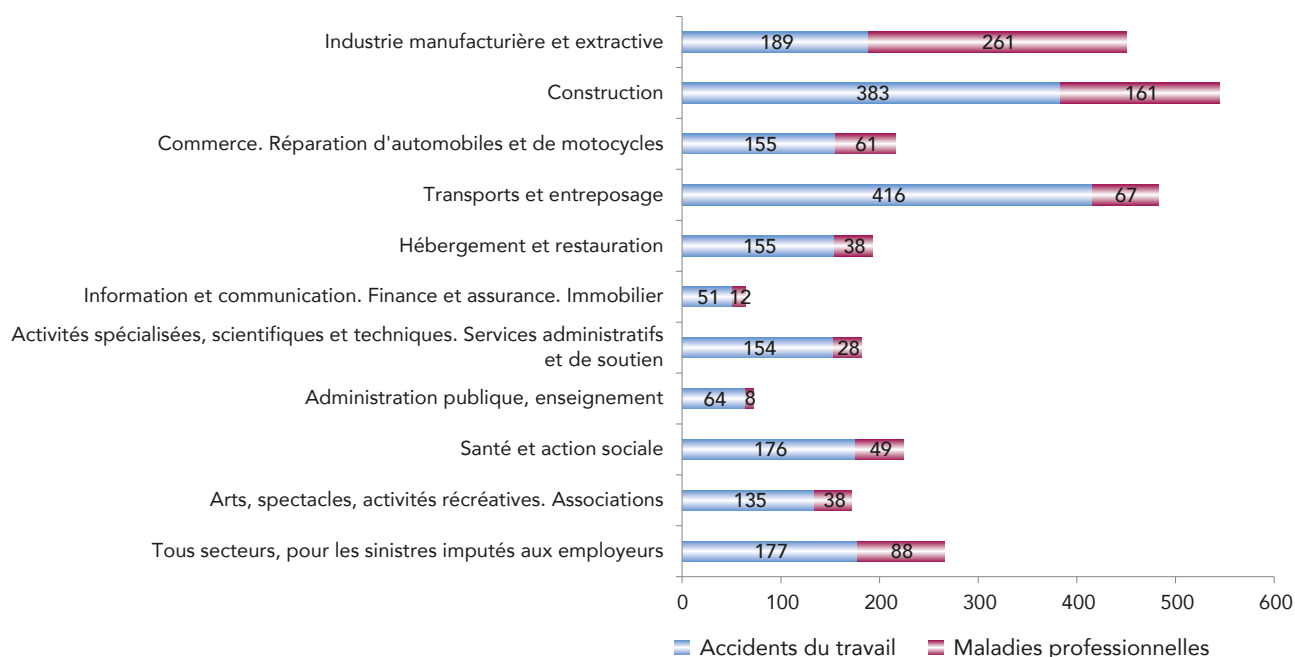
DES FRAIS ÉLEVÉS DANS LA CONSTRUCTION, LES TRANSPORTS ET L'ENTREPOSAGE ET L'INDUSTRIE

Les coûts liés au risque professionnel sont les plus élevés pour la construction (544 euros par salarié sur une année), pour les transports et l'entreposage (483 euros) et pour l'industrie (450 euros).

À l'inverse, ils sont les plus faibles pour le secteur de l'information et communication, finance assurance et immobilier ainsi que pour l'administration publique et l'enseignement, avec respectivement 63 et 72 euros en moyenne pour un salarié.

Les frais liés spécifiquement aux accidents du travail atteignent un maximum dans les transports et l'entreposage, avec 416 euros par salarié. En ce qui concerne les maladies professionnelles, les frais les plus importants sont enregistrés dans l'industrie, avec 261 euros par salarié.

Risques professionnels : frais réels par salarié en euros - Régime général



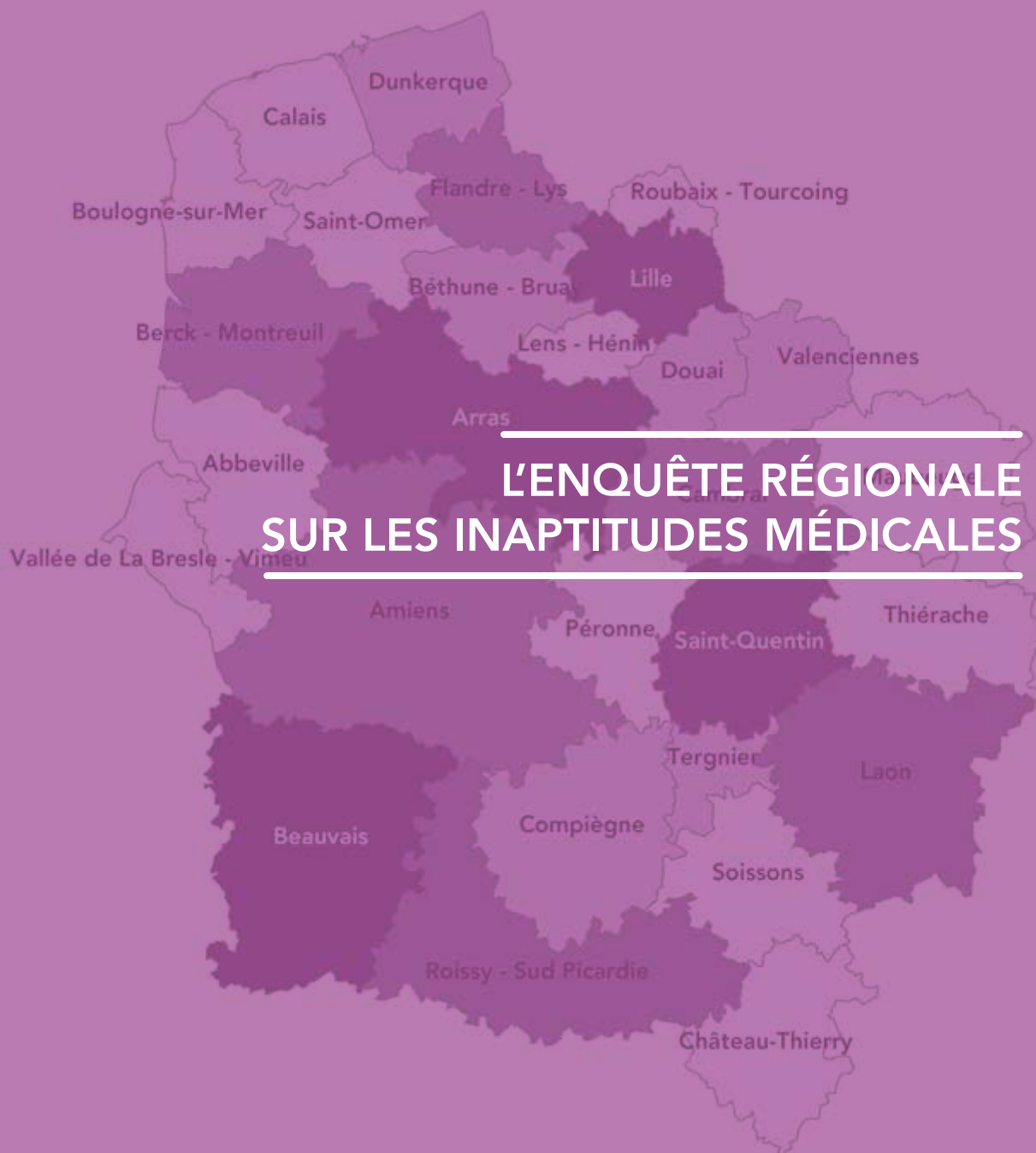
Source : Carsat Nord-Picardie.

Coût direct du risque professionnel

Pour le Régime général, les frais engendrés par les accidents du travail et maladies professionnelles correspondent au coût pour la Sécurité sociale. Ils regroupent :

- les prestations en nature (frais pharmaceutiques, hospitaliers et médicaux).
- les prestations en espèces (indemnités journalières, indemnités en capital, rentes).

Ces frais sont repris pour le calcul des coûts moyens entrant dans la détermination des taux de cotisation accidents du travail/maladies professionnelles qui permettent de fixer le montant de la cotisation redevable par l'entreprise.



À RETENIR

- Une origine professionnelle pour une inaptitude sur trois
- Trois inaptitudes sur quatre sont liées au système ostéo-articulaire ou à des troubles mentaux et du comportement
- Les salariés déclarés inaptes sont en moyenne plus âgés et plus souvent des ouvriers

L'enquête régionale sur les inaptitudes médicales

Dans le cadre de la gestion de l'inaptitude et du maintien dans l'emploi, les médecins du travail référents du réseau régional Santé Travail Maintien dans l'Emploi (STME) et l'Institut de Santé au Travail du Nord de la France ont mis en place en 2006 un recueil de données auprès des équipes santé - travail de la région Hauts-de-France. Le questionnaire utilisé permet de recueillir des informations sur les salariés pour lesquels une inaptitude médicale a été prononcée par le médecin du travail. Les exploitations de ces données visent à mieux connaître les populations de salariés touchés par une inaptitude médicale et les moyens mis en œuvre dans ces situations, afin de pouvoir élaborer des stratégies d'intervention mieux ciblées et en adéquation avec les attentes de tous les acteurs de la santé au travail.

En 2015, 350 médecins du travail sur les 563 de la région Hauts-de-France (médecins des services interentreprises, interbanques et autonomes de santé au travail et de la MSA) ont participé à l'enquête régionale sur les inaptitudes médicales, recueillant un échantillon de 4 480 dossiers d'inaptitude médicale.

UN PROFIL SPÉCIFIQUE DE SALARIÉS DÉCLARÉS INAPTES

En 2015, on constate, comparativement aux données des Déclarations Annuelles des Données Sociales de 2013 de l'INSEE (salariés des secteurs publics et privés), que :

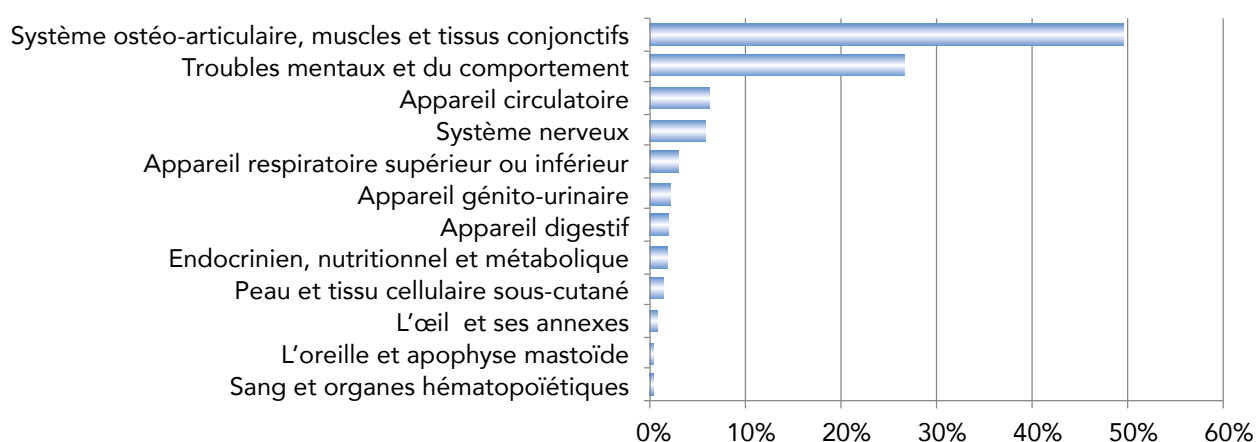
- la part des femmes parmi les salariés déclarés inaptes (50 %) est proche de celle des femmes dans la population active (47 %) ;
- plus de 60 % des salariés déclarés inaptes ont 45 ans et plus alors que ceux-ci ne représentent que 38 % de la population salariée ;
- 48 % des salariés sont ouvriers alors que ceux-ci ne représentent que 31 % de la population salariée ;
- 75 % des salariés déclarés inaptes ont une formation de niveau inférieur au baccalauréat, ce qui est le reflet à la fois de l'âge (population plus âgée) et de la catégorie socioprofessionnelle (population plus ouvrière) de ces salariés ;
- par rapport au tissu industriel régional, les salariés déclarés inaptes sont plus souvent issus des secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, du commerce et des activités des services administratifs et de soutien.

LES PATHOLOGIES DU SYSTÈME OSTÉO-ARTICULAIRE SONT LE PLUS SOUVENT À L'ORIGINE DES INAPTITUDES

En 2015, 4 grands groupes de pathologies totalisent 87 % des pathologies en cause dans l'inaptitude :

- le système ostéo-articulaire (49 % des salariés déclarés inaptitudes),
- les troubles mentaux et du comportement (26 %) – la souffrance au travail représente 68 % de ces troubles, soit 18 % de l'échantillon.
- l'appareil circulatoire (6 %),
- le système nerveux (6 %).

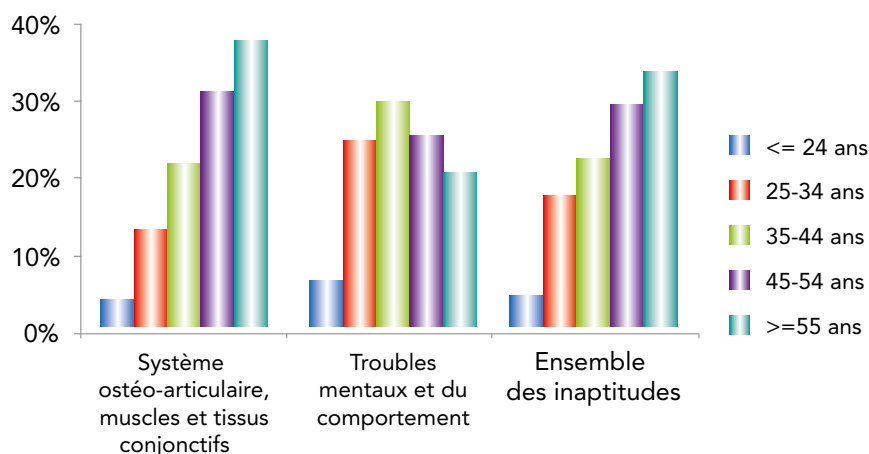
Répartition des salariés déclarés inaptes selon l'appareil ou l'organe motivant l'inaptitude



Source : Suivi des inaptitudes et maintien dans l'emploi en région Hauts-de-France, 2015 – ISTNF/Réseau régional Santé Travail Maintien dans l'Emploi Hauts-de-France.

CLASSES D'ÂGE ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES NE SONT PAS CONCERNÉES PAR LES MÊMES PATHOLOGIES

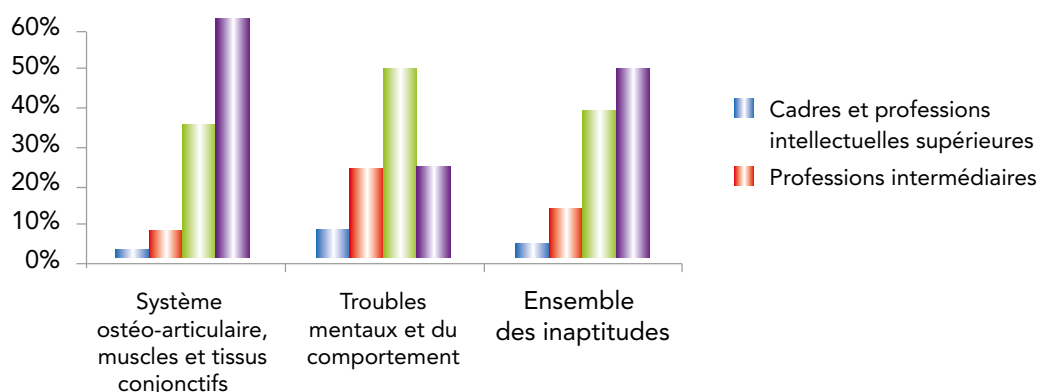
Répartition des salariés déclarés inaptes en fonction de la pathologie selon l'âge



Source : Suivi des inaptitudes et maintien dans l'emploi en région Hauts-de-France, 2015 – ISTNF/Réseau régional Santé Travail Maintien dans l'Emploi Hauts-de-France.

56 % des salariés inaptes pour troubles mentaux et du comportement sont âgés de moins de 45 ans, 35 % pour les pathologies du système ostéo-articulaire.

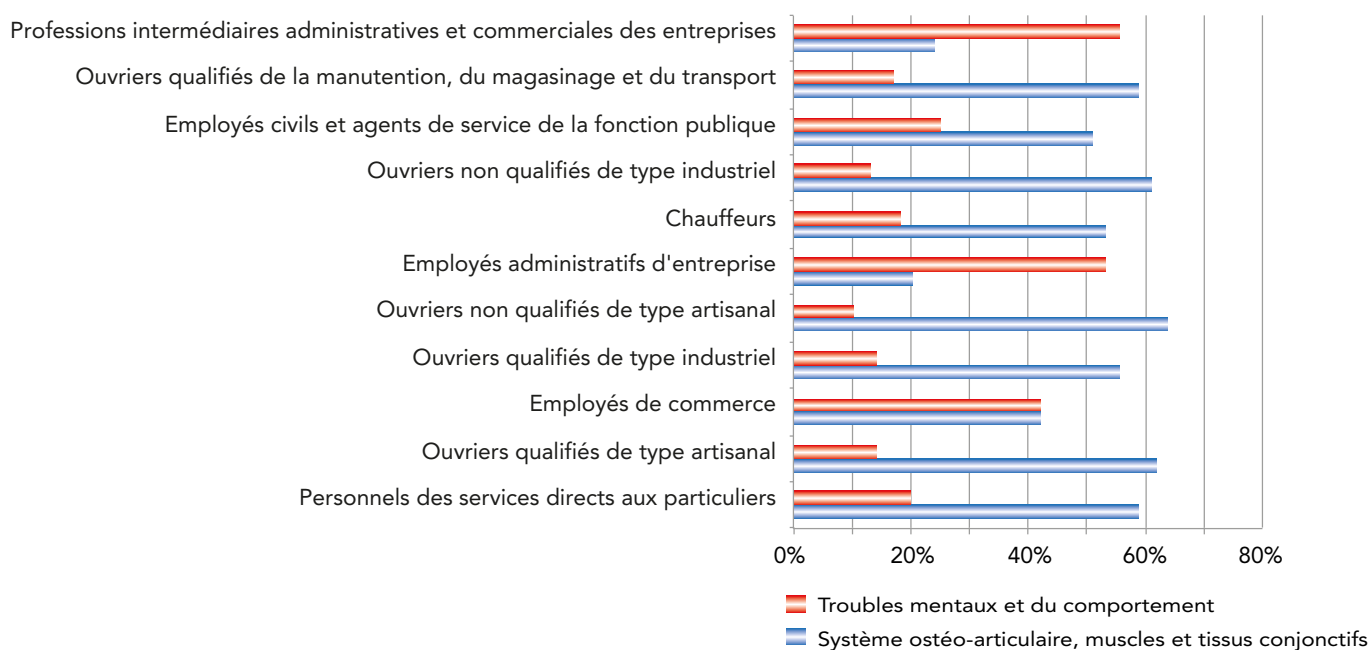
Répartition des salariés déclarés inaptes en fonction de la pathologie selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Suivi des inaptitudes et maintien dans l'emploi en région Hauts-de-France, 2015 – ISTNF/Réseau régional Santé Travail Maintien dans l'Emploi Hauts-de-France..

58 % des salariés déclarés inaptes pour des pathologies du système ostéo-articulaire sont des ouvriers et 34 % des employés ; 26 % pour troubles mentaux et du comportement sont des ouvriers et 48 % sont des employés.

Fréquence des deux pathologies principales par catégorie socio-professionnelle (niveau 2)



Source : Suivi des inaptitudes et maintien dans l'emploi en région Hauts-de-France, 2015 – ISTNF/Réseau régional Santé Travail Maintien dans l'Emploi Hauts-de-France.
Note : Sont représentés les catégories socio-professionnelles pour lesquelles l'effectif cumulé des deux pathologies est > 99.

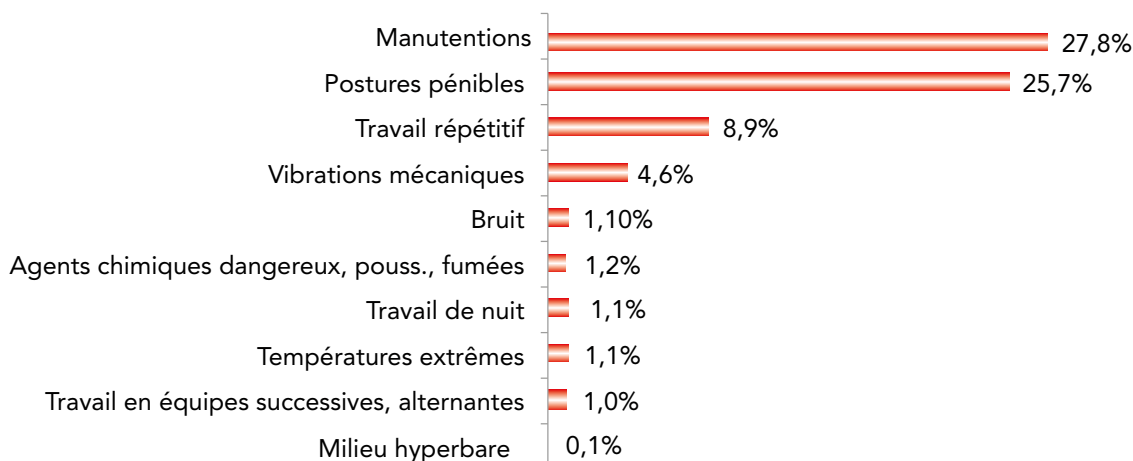
On peut également souligner que :

- la pathologie à l'origine de l'inaptitude est d'origine tumorale dans 5 % des cas ;
- une origine professionnelle est observée dans 32,5 % des pathologies chez les hommes comme chez les femmes, 37 % liés à un accident du travail, 28 % à une maladie professionnelle et 35 % à une maladie à caractère professionnel ;
- concernant les salariés déclarés inaptes pour souffrance au travail (18 % des cas), il s'agit :
 - de femmes dans 64 % des cas (50 % dans l'échantillon total)
 - de salariés de moins de 45 ans dans 62 % des cas (39 % dans l'échantillon total)
 - de salariés issus d'entreprise de moins de 10 salariés dans 27 % des cas (19 % dans l'échantillon total).

LA PÉNIBILITÉ AU POSTE À L'ORIGINE DES INAPTITUDES

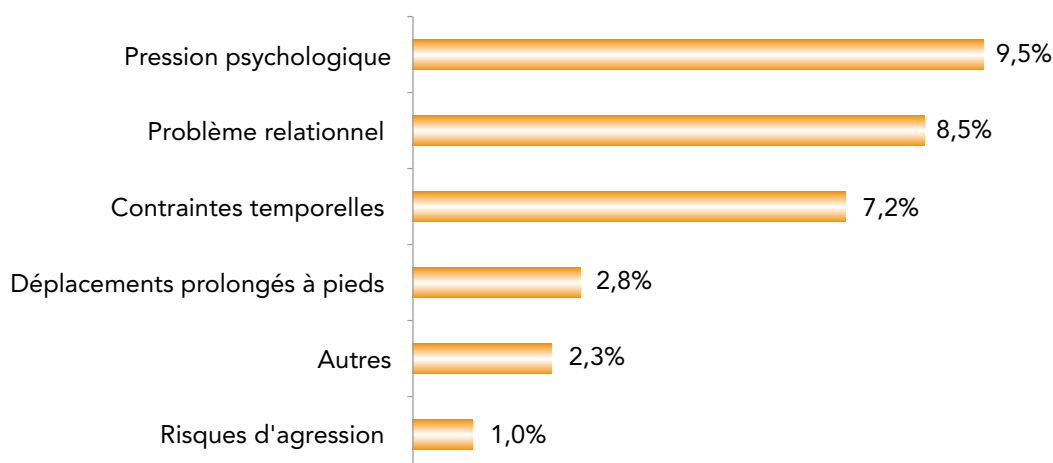
La pénibilité au poste est estimée par les médecins du travail être à l'origine de l'inaptitude pour 48 % des salariés déclarés inaptés, principalement du fait des facteurs réglementaires « manutention » et « postures pénibles ».

Fréquence des facteurs de pénibilité réglementaires estimés à l'origine de l'inaptitude



Source : Suivi des inaptitudes et maintien dans l'emploi en région Hauts-de-France, 2015 – ISTNF/Réseau régional Santé Travail Maintien dans l'Emploi Hauts-de-France.

Fréquence des facteurs de pénibilité non réglementaires estimés à l'origine de l'inaptitude



Source : Suivi des inaptitudes et maintien dans l'emploi en région Hauts-de-France, 2015 – ISTNF/Réseau régional Santé Travail Maintien dans l'Emploi Hauts-de-France.

Lorsqu'une pénibilité au poste est estimée être à l'origine de l'inaptitude, on observe que :

- le secteur de la construction est davantage représenté que pour les inaptitudes en général (13 % vs 10 %), il en est de même pour l'industrie manufacturière (17 % vs 14 %),
- la pathologie est plus souvent d'origine professionnelle que pour les inaptitudes en général (47 % vs 32 %),
- les pathologies du système ostéo-articulaire sont plus fréquemment en cause (61 % vs 49 %).

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI : UN TRAVAIL DE RÉSEAU

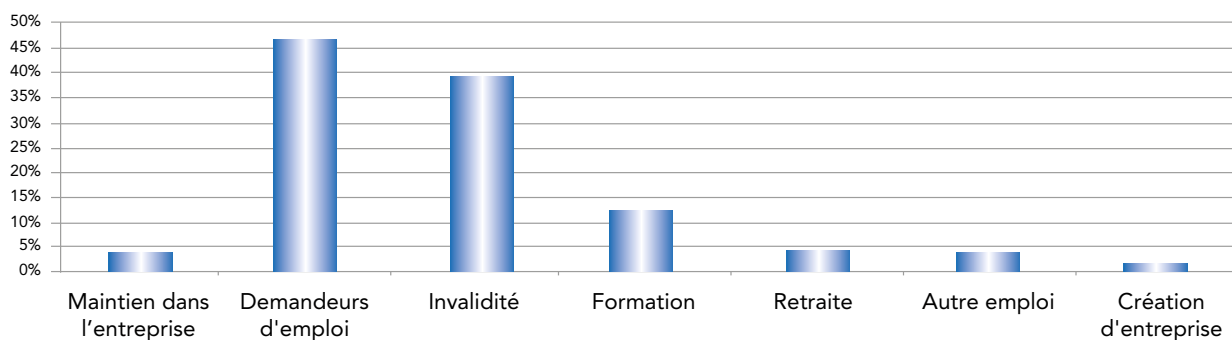
En termes d'accompagnement, les ressources internes au service de santé au travail sont sollicitées pour 25 % des salariés déclarés inaptes, les partenaires externes au service de santé au travail pour 38 % d'entre eux. Le partenaire externe le plus sollicité est la MDPH (23 %), puis le service social de la Carsat ³ (12 %), le Sameth ⁴ (7 %), les organismes de bilan de compétence (7 %), les organismes de formation professionnelle (4 %). Au fil du temps, il est constaté une diminution des orientations vers les Sameth et une augmentation des orientations vers les organismes de formation et de réorientation professionnelle.

DEVENIR DES SALARIÉS DÉCLARÉS INAPTES

Le devenir des salariés déclarés inaptes à l'issue du délai d'un mois n'est pas connu des médecins du travail pour 1 163 salariés (25 %).

En ce qui concerne les 3 317 salariés déclarés inaptes dont on connaît le devenir, ils sont le plus souvent demandeurs d'emploi (46 %) ou en invalidité (39 %).

**Fréquence des situations des salariés licenciés un mois après la procédure d'inaptitude
(Hormis le maintien dans l'entreprise, ces situations peuvent se cumuler)**



Source : Suivi des inaptitudes et maintien dans l'emploi en région Hauts-de-France, 2015 – ISTNF/Réseau régional Santé Travail Maintien dans l'Emploi Hauts-de-France.

³ Caisse d'assurance retraite et de santé au travail.

⁴ Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.



À RETENIR

- Des signalements de maladies à caractère professionnel plutôt stables dans le temps
- Affections de l'appareil locomoteur et souffrance psychique sont les deux pathologies les plus signalées

Le programme maladies à caractère professionnel (MCP)

La région Hauts-de-France participe depuis 2009 au programme de surveillance des maladies à caractère professionnel (MCP). Ce programme est coordonné par Santé publique France (la nouvelle Agence nationale de Santé Publique) et mis en œuvre en partenariat avec la Direction Générale du Travail. L'animation en région est assurée par l'Inspection Médicale du Travail, l'Observatoire régional de la santé et du social (OR2S) et le bureau régional de Santé publique France.

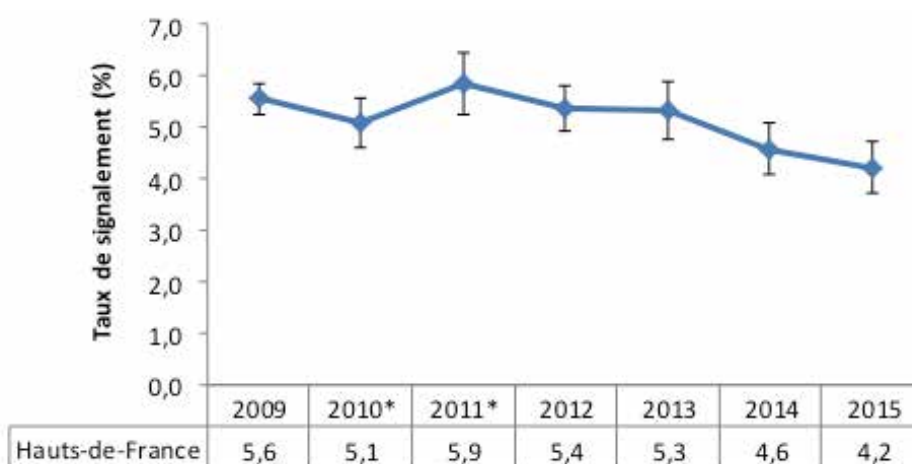
Ce programme de surveillance vise à observer sur plusieurs années les variations de prévalence des MCP et les expositions suspectées comme à l'origine ou aggravant ces MCP, observées dans la population de salariés de la région vus pendant les périodes de recueil.

Toutes les régions participantes recueillent les mêmes données ce qui permet de les comparer et aussi de les agréger au niveau national ; le but étant de fournir des informations pertinentes pour l'orientation des stratégies de prévention et de réparation des maladies professionnelles ainsi que d'éclairer et d'orienter les politiques de prévention des risques professionnels au niveau national et local.

En 2015, 70 médecins du travail ont participé aux quinzaines de signalement MCP dans la région Hauts-de-France, soit 11 % de participation. La participation des médecins de l'ex-région Picardie est plus importante que celle de l'ex-région Nord-Pas-de-Calais (28 % versus 5 %).

En 2015, parmi les 6 042 salariés vus par les médecins participant aux quinzaines MCP – maladies à caractère professionnel, 255 (4,2%) présentaient au moins une pathologie ou un symptôme en lien avec le travail. On observe une différence entre les deux anciennes régions avec un taux de signalement plus important parmi les salariés vus dans l'ex-région Nord-Pas-de-Calais (6 % versus 3,5 % pour l'ex-Picardie). Le taux de signalement est globalement stable depuis 2009 malgré une légère baisse en 2014 et 2015. En 2015, 39 % des salariés ont été vus au cours d'une visite périodique et un tiers (33 %) en visite d'embauche. La répartition du type de visite évolue depuis 2009 avec une baisse de la part des visites périodiques à la faveur principalement des visites d'embauche ce qui peut expliquer en partie la baisse du taux de signalement.

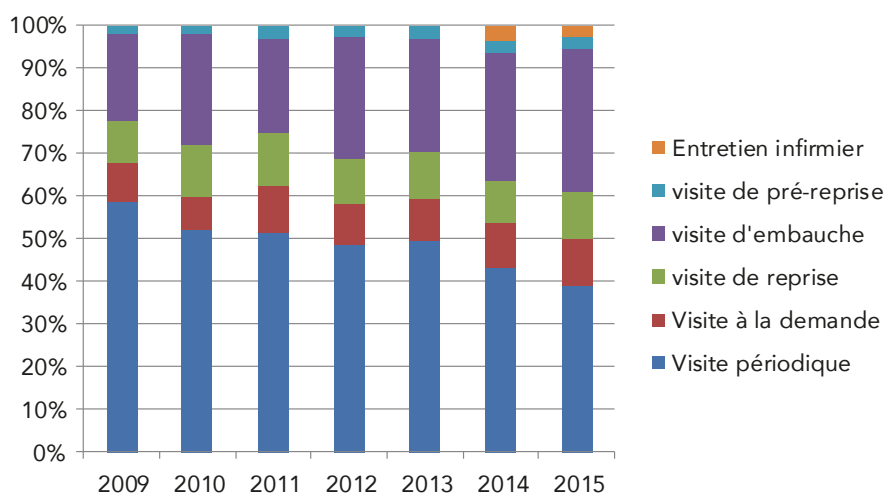
Taux de signalement de MCP parmi les salariés vus



* Il n'y a pas eu de quinzaine MCP dans l'ex-région Nord-Pas-de-Calais en 2010 et dans l'ex-région Picardie en 2011.

Source : Quinzaines MCP des Hauts-de-France, 2009 à 2015. Traitements Santé Publique France.

Évolution de la répartition du type de visite*



* Depuis 2014, les salariés vus pendant une quinzaine MCP dans le cadre d'un entretien infirmier sont inclus dans les effectifs.

Source : Quinzaines MCP des Hauts-de-France, 2009 à 2015. Traitements Santé Publique France.

DEUX TYPES DE PATHOLOGIES LES PLUS SOUVENT SIGNALÉES

Les affections de l'appareil locomoteur, dont la très grande majorité (95%) sont des troubles musculo-squelettiques (TMS), représentent 55 % des pathologies signalées. La souffrance psychique est le deuxième groupe de pathologies le plus signalé avec 34 % des signalements.

Le calcul de la prévalence permet d'estimer l'importance d'une pathologie dans la population de salariés vus pendant la période de recueil. En 2015, 2,3 % des salariés vus pendant les quinzaines présentaient une affection de l'appareil locomoteur, 1,7 % présentaient une souffrance psychique, et moins de 1 % des irritations ou allergies, ou un trouble de l'audition.

DES SIGNALEMENTS DIFFÉRENTS EN FONCTION DU SEXE

La prévalence des affections de l'appareil locomoteur est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Les pathologies signalées sont principalement des TMS avec une prévalence de 2 % chez les hommes et 2,3 % chez les femmes. Les TMS se situent principalement au niveau des membres supérieurs, chez les hommes comme chez les femmes (respectivement 47 % et 51 % des TMS signalés), et du rachis (respectivement 41 % et 31 % des TMS signalés). Les facteurs d'exposition à l'origine ou aggravant la pathologie signalée sont en grande majorité (88 %) des facteurs biomécaniques (ports de charge, mouvements répétitifs des membres supérieurs, postures, etc.). Les facteurs organisationnels, relationnels et éthiques (travail sous contrainte de temps, travail isolé, dysfonctionnement managérial...) représentent 6 % des facteurs identifiés par les médecins comme à l'origine ou aggravant un TMS.

La prévalence de la souffrance psychique en lien ou aggravée par le travail est plus importante chez les femmes que chez les hommes. Elles souffrent principalement de dépression (1,7 %), de burn out (0,5 %) et d'anxiété (0,3 %). Chez les hommes, il s'agit essentiellement de dépression (prévalence de 0,7 %).

Les facteurs identifiés comme causant ou aggravant la souffrance psychique par le médecin du travail sont essentiellement des facteurs organisationnels, relationnels et éthiques (96 %).

Taux de prévalence selon le sexe des pathologies signalées - 2015

Groupes de pathologies	Prévalence (%)		
	Femmes	Hommes	Ensemble
Affections de l'appareil locomoteur	2,4	2,1	2,3
<i>dont TMS</i>	2,3	2,0	2,1
Souffrance psychique	2,6	1,0	1,7
Irritation et/ou Allergie	*	0,2	0,2
Traumatisme sonore	-	0,1	0,1
Affections autres	*	*	0,1

Source : Quinzaines MCP des Hauts-de-France. Traitements Santé Publique France.

* moins de 5 MCP signalées

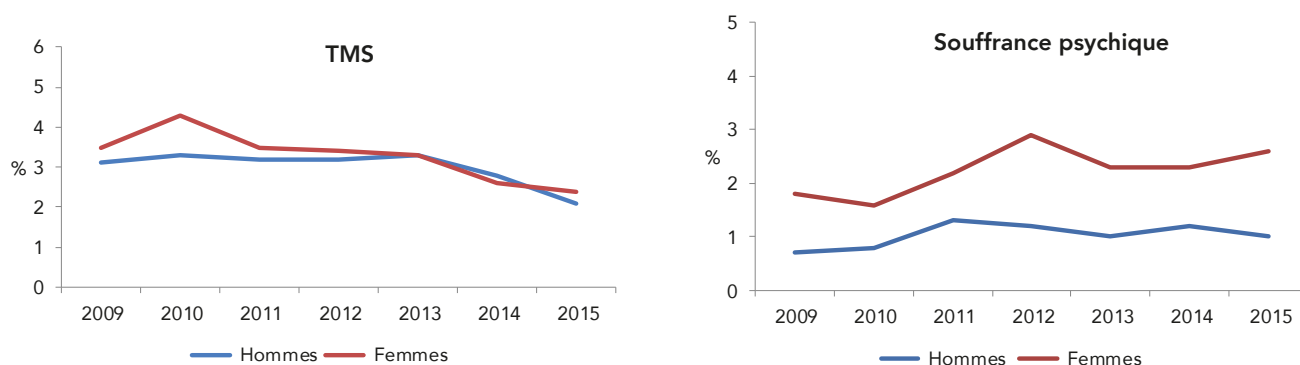
- aucune MCP signalée

UNE ÉVOLUTION DE LA PRÉVALENCE DES MCP CONTRASTÉE EN FONCTION DES PATHOLOGIES

Depuis la mise en œuvre de ce programme dans les Hauts-de-France, la prévalence des TMS est restée globalement stable de 2009 à 2013 à un peu plus de 3 % chez les hommes et entre 3,3 % et 4,3 % chez les femmes. Depuis 2013, on observe une baisse de la prévalence des TMS dans la population vue par la médecine du travail pendant les quinzaines MCP.

Concernant la souffrance psychique, la prévalence augmente chez les femmes entre 2009 et 2015 passant de 1,8 % à 2,6 % et est relativement stable chez les hommes aux alentours de 1 %.

Évolution des taux de prévalence des TMS et de la souffrance psychique par sexe



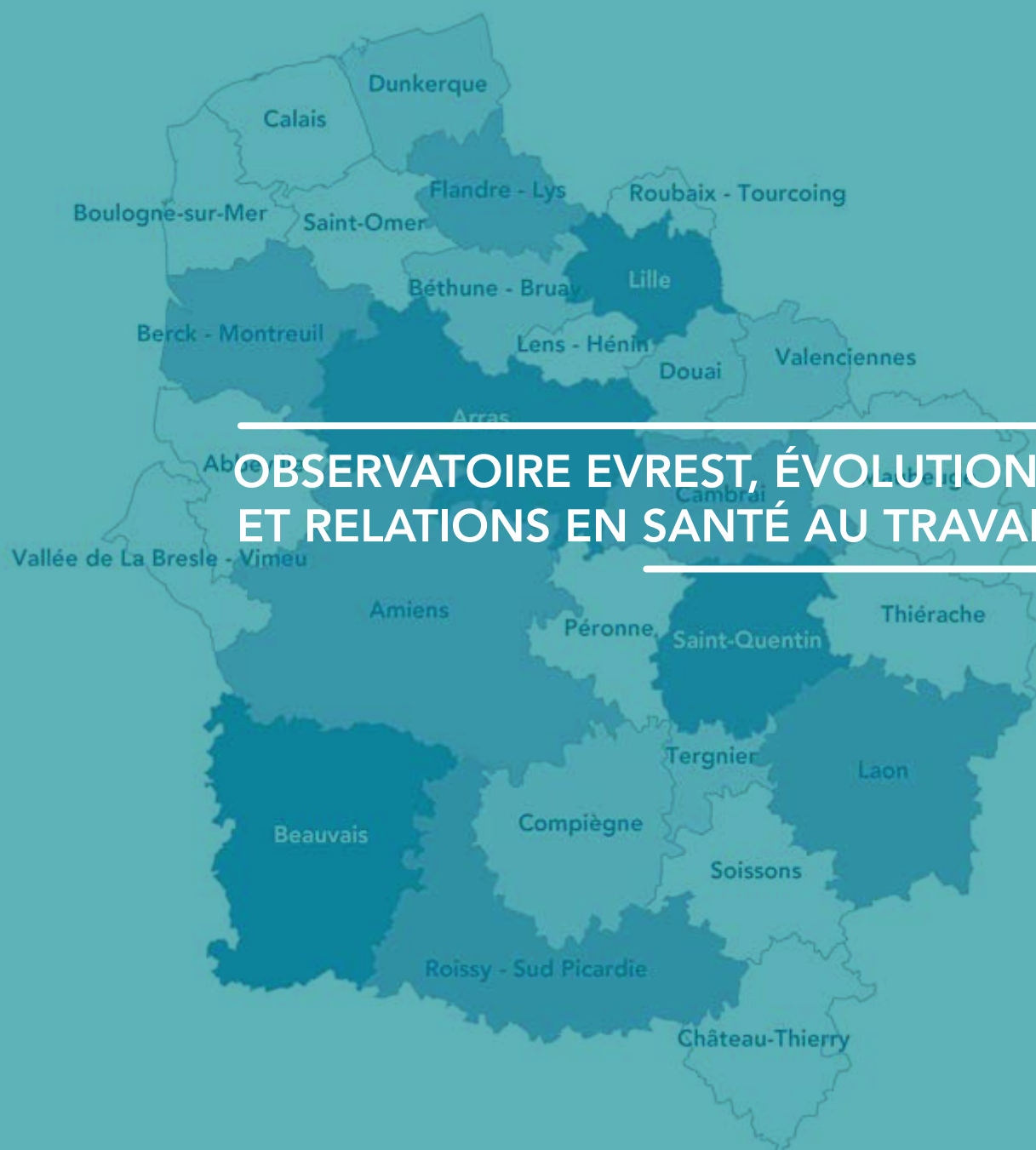
Source : Quinzaines MCP des Hauts-de-France, 2009 à 2015. Traitements Santé Publique France.

L'évolution des taux bruts de prévalence doit être discutée en prenant en compte les facteurs de variabilité internes et externes au dispositif. Ainsi, les caractéristiques de la population de salariés (secteur d'activité, catégorie professionnelle, âge...) vus pendant les périodes de recueil des signalements de MCP varient d'une année sur l'autre et plus la taille de la population étudiée est faible, plus le taux de prévalence est sensible à ces variations de caractéristiques.

Ainsi, si le secteur de l'industrie, secteur le plus pourvoyeur de TMS, est fortement représenté dans la population de salariés vus pendant les quinzaines d'une année donnée, le taux de prévalence peut en être augmenté.

Par ailleurs, les dernières réformes de la santé au travail et notamment celles concernant le suivi individuel de l'état de santé et la périodicité des visites en fonction des risques professionnels au poste, peuvent aussi avoir une influence sur l'estimation de la prévalence.

La prise en compte de ces facteurs, soit à travers les méthodes de calcul de la prévalence soit à travers l'évolution du protocole de recueil des MCP, comme c'est le cas depuis 2014 avec la prise en compte des entretiens infirmiers, font partis des travaux à venir dans le cadre du programme MCP.



OBSERVATOIRE EVREST, ÉVOLUTIONS ET RELATIONS EN SANTÉ AU TRAVAIL

ÉVOLUTION DES CONTRAINTES AU TRAVAIL SELON LE GENRE

OBSERVATOIRE EVREST, ÉVOLUTIONS ET RELATIONS EN SANTÉ AU TRAVAIL

À RETENIR : des évolutions contrastées des contraintes de travail perçues

L'observatoire national Evrest

Le dispositif Evrest est basé sur un outil créé à l'origine pour permettre au médecin du travail de produire un constat collectif par entreprise, à partir de la collecte de données de santé perçue et sur le travail. Il a été initié en 2007 dans l'ex-région Nord – Pas-de-Calais, puis étendu à la France en 2008, permettant aux équipes de santé au travail de cibler spécifiquement un groupe de salariés (d'une entreprise, de plusieurs établissements d'un secteur d'activité...).

Un observatoire Evrest a également été créé à partir des données recueillies auprès d'un échantillon national de salariés, nés au mois d'octobre des années paires. Les salariés sont sollicités lors des entretiens systématiques de santé au travail, par les médecins du travail volontaires ou leurs infirmiers/ères.

Outre que le champ couvert par le dispositif concerne essentiellement les salariés suivis par les Services de Santé au Travail Interentreprises (et assez peu les salariés de la fonction publique et des grandes entreprises), l'interprétation des évolutions présentées doit tenir compte d'un biais de recrutement : il n'y a pas ici d'échantillonnage aléatoire. En effet les salariés nés en octobre des années paires, issus des entreprises spécifiquement enquêtées par les médecins qui choisissent d'utiliser l'outil afin d'y mettre en évidence une problématique particulière, rejoignent le pool de l'observatoire.

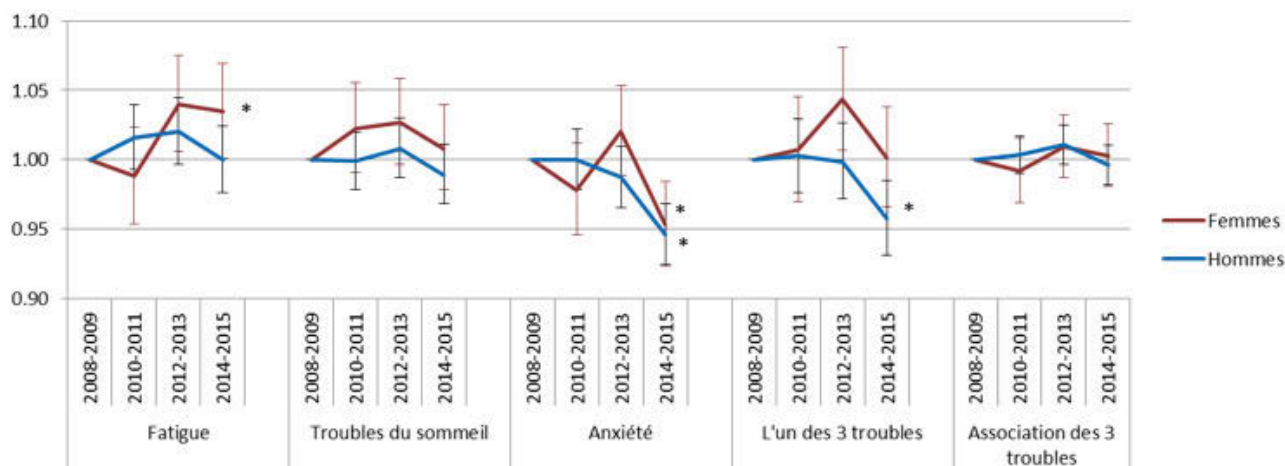
Les exploitations présentées visent à faire le point sur les évolutions de quelques indicateurs de santé et de travail recueillis chez les salariés des Hauts-de-France entre 2008 et 2015 (14 281 questionnaires pris en compte). Les données ont été regroupées par paires d'années, permettant d'étudier les évolutions sur 4 périodes : 2008-2009, 2010-2011, 2012-2013 et 2014-2015. Le nombre de médecins de la région ayant participé à Evrest en 2015 est de 86, pour un effectif total de 563 médecins en Hauts-de-France.

La structure des échantillons de salariés interrogés a évolué sur ces 4 périodes, avec notamment une augmentation du pourcentage de cadres, une diminution du pourcentage d'ouvriers et un vieillissement de la population salariée interrogée. Ce constat nous a donc incités à présenter des évolutions prenant en compte la structure de la population par âge, catégorie socioprofessionnelle et grands secteurs d'activité au cours des 4 périodes étudiées, en prenant la période 2008-2009 comme référence.

DEPUIS 2008, MOINS DE SALARIÉS ANXIEUX, MAIS PLUS DE FEMMES EXPRIMANT UNE FATIGUE

Trois plaintes sont recueillies auprès des salariés pour évaluer leur santé psychique : la fatigue/lassitude, les troubles du sommeil et l'anxiété/nervosité/irritabilité. On observe que l'association de ces trois troubles a été relativement stable dans le temps, tandis que les plaintes de fatigue ont tendance à augmenter chez les femmes, et les plaintes d'anxiété à diminuer à la fois chez les hommes et chez les femmes.

Évolution des plaintes neuropsychiques des salariés entre 2008-2009 et 2014-2015 (Odds ratio)



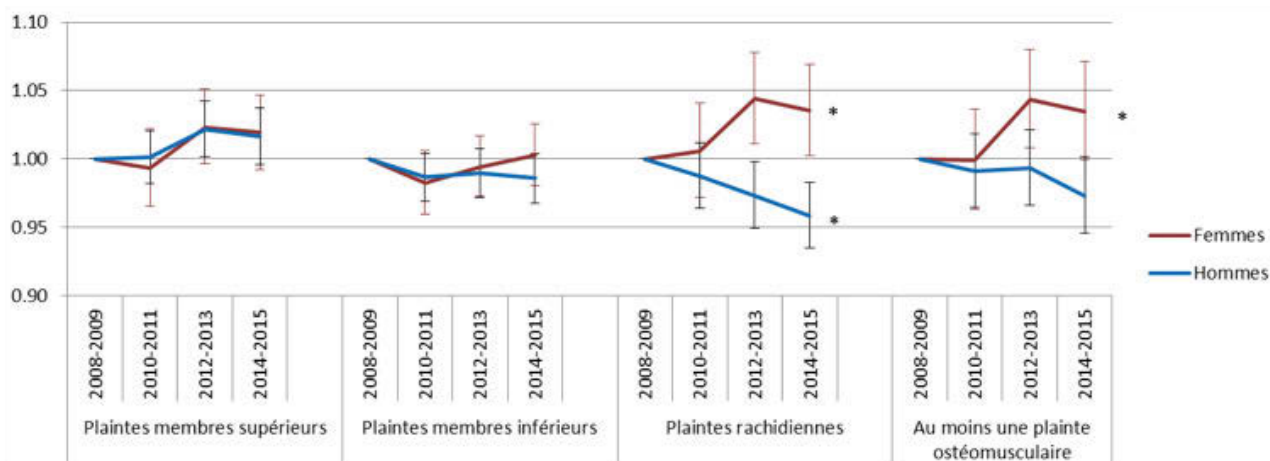
Source : Observatoire Evrest, région Hauts-de-France, données 2008-2015.

* : augmentations ou diminutions significatives ($p < 0.05$).

DES PLAINTES RACHIDIENNES EN PROGRESSION CHEZ LES FEMMES

Les plaintes ostéomusculaires des membres ont peu évolué avec le temps, tandis que les plaintes rachidiennes ont augmenté chez les femmes, et diminué chez les hommes, entre 2008-2009 et 2014-2015.

Évolution des plaintes ostéomusculaires des salariés entre 2008-2009 et 2014-2015 (Odds ratio)



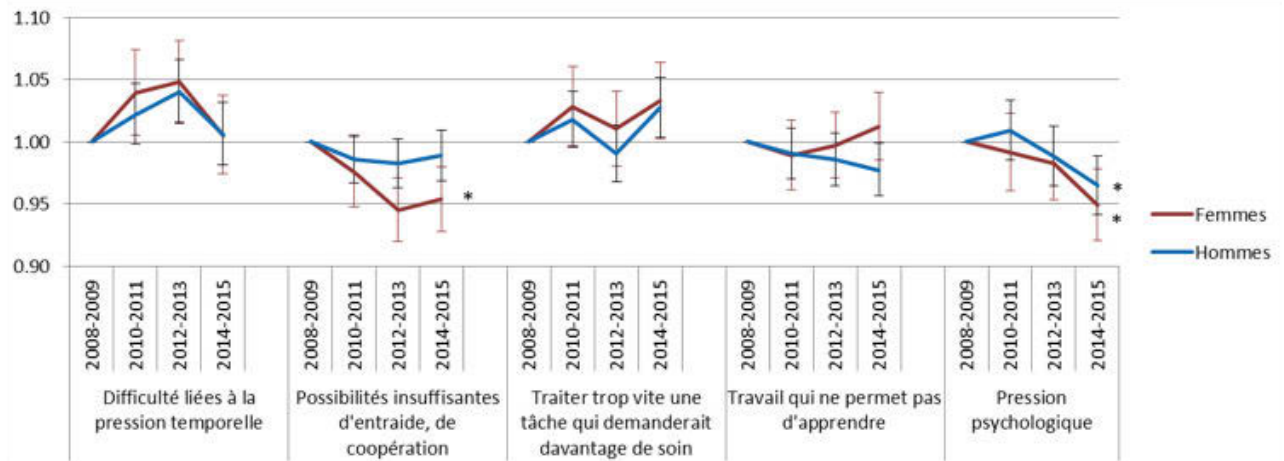
Source : Observatoire Evrest, région Hauts-de-France, données 2008-2015.

* : augmentations ou diminutions significatives ($p < 0.05$).

UNE PRESSION PSYCHOLOGIQUE MOINS SOUVENT RAPPORTÉE

Concernant les contraintes psychosociales, il est observé une amélioration de l'entraide et des coopérations chez les femmes, et une diminution de la pression psychologique à la fois chez les hommes et chez les femmes, entre 2008-2009 et 2014-2015.

Évolution de quelques contraintes psychosociales au travail entre 2008-2009 et 2014-2015 (Odds ratio)



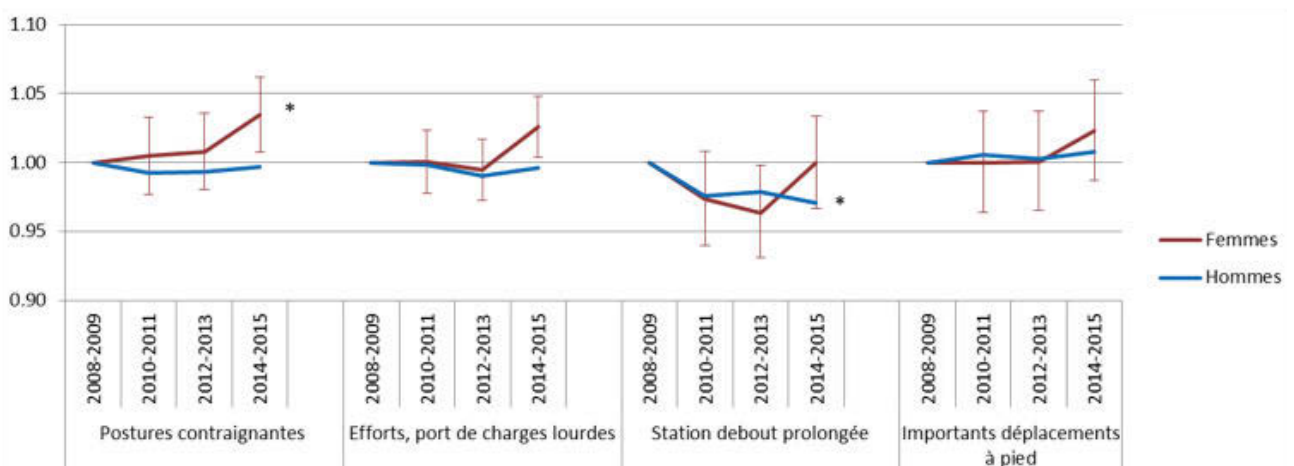
Source : Observatoire Evrest, région Hauts-de-France, données 2008-2015.

* : augmentations ou diminutions significatives (p < 0.05).

DES POSTURES CONTRAIGNANTES PLUS FRÉQUEMMENT CITÉES PAR LES FEMMES

Les contraintes physiques, quant à elles, ont évolué différemment chez les femmes et chez les hommes : entre 2008-2009 et 2014-2015, le pourcentage de femmes rapportant des postures contraignantes a augmenté, tandis que le pourcentage d'hommes rapportant une station debout prolongée a diminué. Concernant les efforts physiques / port de charges lourdes et les déplacements à pied, nous n'avons pas observé d'évolution pendant cette période.

Évolution de quelques contraintes physiques de travail entre 2008-2009 et 2014-2015 (Odds ratio)



Source : Observatoire Evrest, région Hauts-de-France, données 2008-2015.

* : augmentations ou diminutions significatives (p < 0.05).



SURVEILLANCE MÉDICALE DES EXPOSITIONS DES SALARIÉS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

ENQUÊTE SUMER

À RETENIR : Des contraintes psychiques plus importantes

L'enquête SUMER

L'enquête SUMER est produite par le Ministère du travail et pilotée par la DGT (notamment l'Inspection médicale du travail), la Dares (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques) et la DGAFP pour les agents de la fonction publique. Elle décrit les expositions aux risques professionnels des salariés⁵ et leur durée, selon le secteur d'activité, la profession, la taille des entreprises, l'âge, le sexe, le type de contrat, etc...

L'enquête est menée sur la base du volontariat des médecins du travail et des médecins de prévention. Ils sont les référents de l'enquête en tant qu'experts sur les expositions auxquelles sont exposés les salariés. Elle se fait lors des examens médicaux, sur la base d'un questionnaire auprès d'un échantillon de salariés tirés au sort. En plus du questionnaire rempli par le médecin, un auto-questionnaire est proposé au salarié sur son vécu du travail et son état de santé.

L'enquête 2016-2017 est élargie à l'ensemble de la fonction publique (en 2010, manquait l'Éducation nationale). La collecte des questionnaires se termine à l'été 2017. Les premiers résultats nationaux de l'enquête 2016-2017 seront publiés en 2018-2019.

L'enquête SUMER (Surveillance Médicale des Expositions des Salariés aux Risques professionnels) est une enquête menée par les médecins du travail auprès des salariés lors des visites médicales. Les résultats des enquêtes menées, à peu près tous les 7 ans, visent à produire des connaissances sur les expositions aux risques professionnels à destination de l'État (Plan Santé au Travail - PST et PRST), des partenaires sociaux, des préventeurs, des entreprises, etc. Elles contribuent ainsi à améliorer la prévention de ces risques et à améliorer la santé des salariés (par des actions prioritaires ciblées).

DES RÉSULTATS ISSUS DES TROIS ENQUÊTES DE 1994, 2003 ET 2010

Les enquêtes successives (1994, 2003, 2010) permettent le suivi dans le temps des expositions et ainsi de suivre l'évolution du poids des divers facteurs de risque. On observe notamment :

- une stabilisation à un niveau élevé de l'intensité du travail,
- davantage de comportements hostiles sur le lieu de travail,
- une baisse des expositions aux agents chimiques depuis 2003,
- une stabilisation des expositions aux contraintes physiques,
- un accroissement des expositions aux facteurs psychosociaux.

QUELQUES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2010

- Les secteurs les plus exposés au risque « être obligé de se dépêcher pour faire son travail » sont la fonction publique hospitalière (FPH), le commerce et les transports.
- Les agressions verbales (du public ou des collègues/supérieurs) sont plus fréquentes dans le secteur public.
- L'exposition aux agents cancérogènes est plus fréquente pour les salariés jeunes, les apprentis et dans les petites entreprises.

⁵ Sont compris dans l'enquête les intérimaires, les salariés en CDD.

LES PUBLICATIONS

1. Des fiches de synthèse sont établies par métiers, par secteurs d'activité et par types d'exposition (contraintes organisationnelles et relationnelles, contraintes physiques et risques chimiques). Ces fiches déclinent les taux d'exposition par risque détaillé, les caractéristiques des salariés exposés et la taille des établissements (Dares - Synthèse.Stat').
2. Des études portant sur un thème lié aux risques professionnels. En voici deux exemples.

L'organisation du travail à l'épreuve des risques psychosociaux

Memmi S, Sandret N, Niezborala M, Lesuffleur T, Niedhammer I, Dares Analyses n° 004, 2016.

Les risques psychosociaux auxquels sont exposés certains salariés sont susceptibles de dégrader leur santé physique et mentale. L'enquête Sumer de 2010 permet de repérer les situations de travail qui accroissent ces risques, comme la tension au travail (job strain) ou le manque de reconnaissance.

Les salariés qui exercent des fonctions d'exécutants sont davantage exposés aux risques psychosociaux que les autres. Le job strain concerne plus les femmes en raison d'une plus faible autonomie dans le travail et de marges de manœuvre réduites. Les hommes qui exercent des fonctions occupées majoritairement par des femmes sont plus touchés par le manque de reconnaissance de leur travail. La fonction publique hospitalière s'avère particulièrement concernée par les risques psychosociaux.

Les modes d'organisation du travail, comme les contraintes de rythme, influencent le risque d'exposition aux facteurs psychosociaux. Ces derniers sont fortement liés à l'impossibilité de faire correctement son travail par manque d'information, de coopération et de moyens. Travailler en contact direct avec le public est en revanche un facteur protecteur, à condition qu'il n'y ait pas de tension avec le public.

Les salariés les plus exposés au job strain ou au manque de reconnaissance se déclarent en moins bonne santé que les autres et sont plus souvent concernés par des symptômes dépressifs et anxieux. Les risques psychosociaux augmentent aussi le risque d'accident du travail et d'absentéisme, notamment pour les hommes qui déclarent un manque de reconnaissance.

Les expositions aux cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques. Un zoom sur huit produits chimiques

Cavet M, Memmi S, Léonard M, Dares Analyses n° 074, 2015.

En 2010, plus de 10 % des salariés, environ 2 250 000 personnes, ont été exposés à au moins un produit chimique cancérogène, mutagène ou reprotoxique (CMR) pendant la dernière semaine travaillée. Entre 2003 et 2010, la proportion de salariés exposés aux CMR et les niveaux d'exposition (durée et intensité) ont globalement diminué et les mesures de protection ont été renforcées.

Les améliorations sont cependant hétérogènes. L'analyse des huit agents CMR qui touchent le plus de salariés montre que l'exposition au formaldéhyde, au plomb, à l'amiante et aux poussières de bois a fortement diminué tandis que celles à d'autres produits comme la silice cristalline ou les phtalates, important reprotoxique, a plutôt augmenté. Les mesures de protections efficaces contre les produits comme les gaz d'échappement diesel ou les huiles minérales entières ont augmenté mais demeurent très insuffisantes

Une bibliographie des études réalisées à partir de l'enquête SUMER 2010 est disponible sur le site :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/enquetes-de-a-a-z/article/surveillance-medical-des-expositions-aux-risques-professionnels-sumer-edition>



ROUBAIX-TOURCOING

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	423 422	5 987 883	2
Densité de la population	1 951	188	1
Actifs ayant un emploi	155 200	2 264 394	3
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	24,3	27,2	28
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	38,5	37,4	9
Taux d'emploi des femmes	53,9	54,1	14
Taux de chômage à fin déc. 2015	14,6	12,4	8

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing est une des plus peuplée de la région Hauts-de-France, après celle de Lille. La densité de sa population est la plus élevée (10 fois plus que la moyenne régionale). Elle est marquée par un chômage élevé, particulièrement chez les jeunes dont le taux d'emploi est le plus faible de la région. La part des emplois tertiaires est l'une des plus importantes (avec Lille et Roissy-sud Picardie) entre secteurs traditionnels (la grande distribution, la vente à distance qui continue à perdre des emplois) et les activités high-tech qui se sont fortement développées (conseil, informatique, numérique avec un pôle d'excellence image). Malgré un net repli, l'industrie textile reste un pôle majeur dans l'économie locale tout en misant sur de nouvelles activités à forte valeur ajoutée (textiles innovants et recyclage textile). L'industrie du papier-carton et l'industrie de l'imprimerie ont perdu beaucoup d'emplois.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	112 659	112 318	113 121	114 315	7,4%	+1,1%
Heures travaillées (en milliers)	170 414	166 876	166 420	163 393	7,2%	-1,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

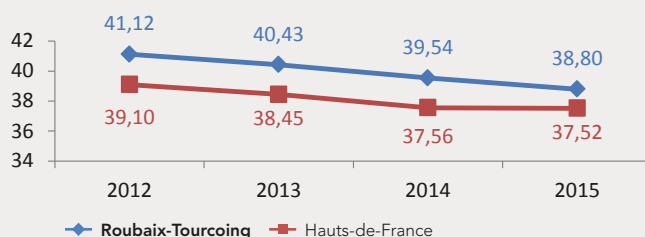
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	4 633	4 541	4 473	4 435	-0,8%
dont AT avec IPP	248	221	232	234	+0,9%
IF AT	41,12	40,43	39,54	38,80	-1,9%
TF AT	27,19	27,21	26,88	27,14	+1,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

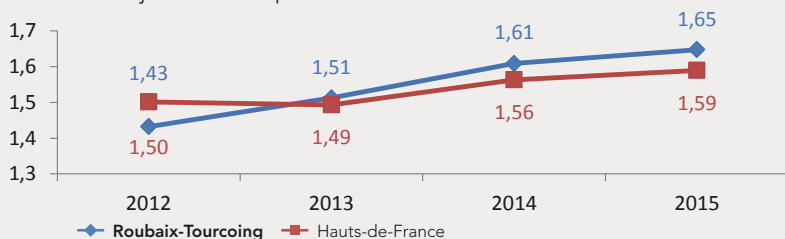
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	15 553	15 467	811	812	52,14	52,50	33,70
Construction	7 977	7 760	647	543	81,11	69,97	63,70
Services	65 914	64 534	2 180	2 255	33,07	34,94	35,76
Commerce	23 672	26 520	835	824	35,27	31,07	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

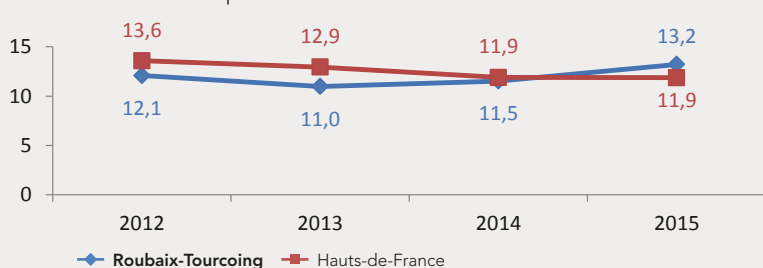
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

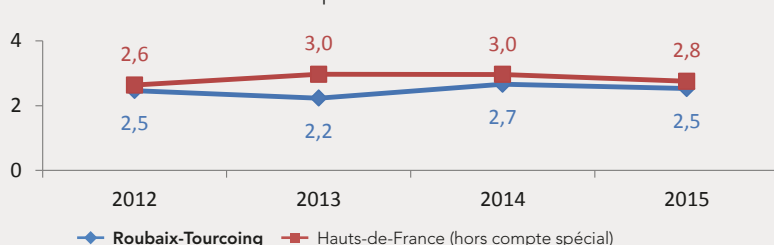
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	278	251	301	289	5%	-4,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Comme au niveau régional, la fréquence des accidents du travail de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing suit une tendance à la baisse de 2012 à 2015. Malgré cette diminution, les accidents restent plus fréquents dans la zone. L'amélioration est principalement constatée dans la construction et le commerce en 2015, même si le risque d'accidents reste plus élevé qu'en région dans la construction. Le taux de gravité ne cesse d'augmenter, signalant un allongement de la durée des arrêts. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul en 2015, mais la fréquence de celles-ci reste proche de celle enregistrée en région.

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	800 629	5 987 883	1
Densité de la population	1 211	188	2
Actifs ayant un emploi	325 822	2 264 394	1
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	24,5	27,2	27
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	44,1	37,4	2
Taux d'emploi des femmes	57,5	54,1	7
Taux de chômage à fin déc. 2015	10,8	12,4	21

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Lille est le territoire qui possède le plus grand nombre d'habitants ainsi que d'actifs en emploi. Le taux d'emploi des seniors est, avec celui de Roissy-sud Picardie, un des plus élevés de la région. Le taux d'emploi des jeunes est par contre un des plus faibles, en raison de la forte présence d'étudiants sur le territoire. La part du tertiaire y est la plus forte (86,1 % des emplois contre 76,5 % en moyenne régionale). Le commerce, les transports, les travaux de construction spécialisés et la restauration sont les premiers employeurs de l'économie marchande lilloise. Les fonctions tertiaires supérieures sont très présentes (sièges sociaux, services financiers, activités informatiques, recherche-développement, numérique). Le territoire possède trois pôles de compétitivité : chimie et matériaux, santé-alimentation, commerce-distribution. À contrario, les emplois industriels sont peu nombreux et se concentrent essentiellement sur l'industrie alimentaire, l'industrie du papier et imprimerie, la production et distribution d'énergie et autres industries manufacturières.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	308 626	307 682	319 641	325 711	21,1%	+1,9%
Heures travaillées (en milliers)	450 824	451 308	462 555	466 831	20,7%	+0,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

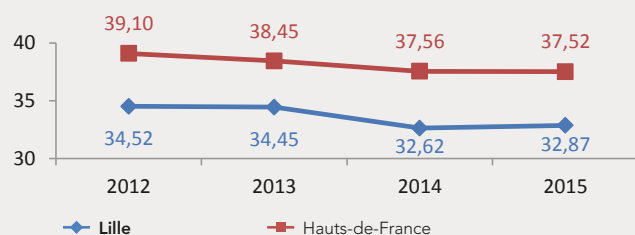
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	10 654	10 599	10 428	10 706	+2,7%
dont AT avec IPP	541	515	499	462	-7,4%
IF AT	34,52	34,45	32,62	32,87	+0,8%
TF AT	23,63	23,49	22,54	22,93	+1,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

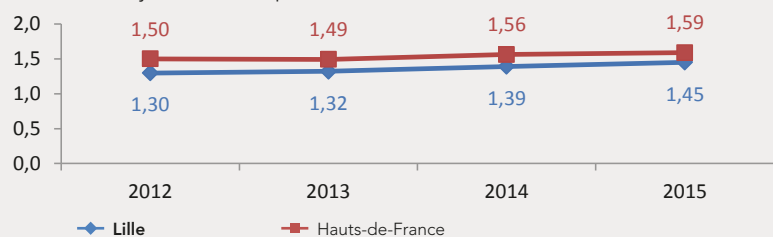
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	28 463	28 047	1 218	1 141	42,79	40,68	33,70
Construction	20 393	18 759	1 195	1 139	58,60	60,72	63,70
Services	221 386	230 314	6 277	6 749	28,35	29,30	35,76
Commerce	49 156	48 325	1 734	1 671	35,28	34,58	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

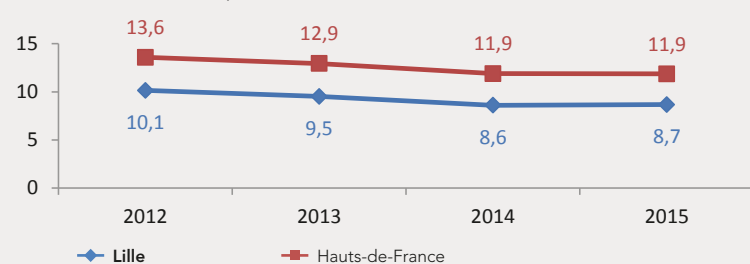
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

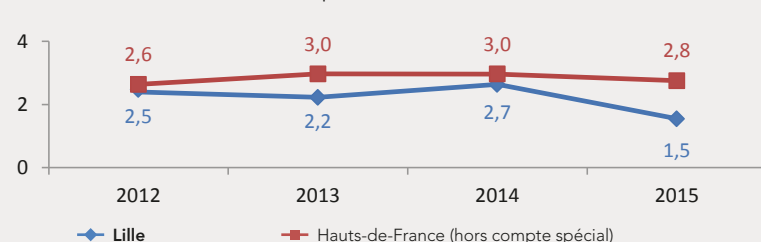
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	500	512	578	504	9%	-12,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la hausse des accidents du travail plus marquée que la reprise de l'emploi engendre une faible dégradation des indicateurs de fréquence des accidents du travail de la zone d'emploi de Lille. Néanmoins les accidents y restent parmi les moins fréquents de la région. Le risque d'accidents s'avère plus élevé qu'en région dans le secteur de l'industrie. Le taux de gravité se dégrade en 2015, signalant des sinistres plus nombreux et une durée d'arrêt plus importante. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul dans la zone, ces pathologies y étant presque deux fois moins fréquentes qu'en région.

DUNKERQUE

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	252 851	5 987 883	8
Densité de la population	338	188	7
Actifs ayant un emploi	93 517	2 264 394	10
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	28,1	27,2	14
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,2	37,4	24
Taux d'emploi des femmes	51,6	54,1	18
Taux de chômage à fin déc. 2015	11,8	12,4	18

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Dunkerque perd des habitants et le nombre d'actifs en emploi diminue. Les taux d'emploi des seniors et des femmes sont inférieurs à la moyenne régionale. Ce territoire fait partie des cinq zones d'emploi les plus industrialisées de la nouvelle région : l'industrie représente 21,3 % des emplois de la zone contre une moyenne régionale de 14,8 %. Le recours à l'intérim est élevé principalement dans la maintenance industrielle. Les secteurs les plus développés sont la sidérurgie, la métallurgie, la réparation et installation de machines et d'équipements, l'agro-alimentaire, la chimie, l'énergie. Le grand port maritime de Dunkerque est le 3^e port industriel français faisant du Dunkerquois une plate-forme énergétique de premier plan (la 1^{ère} d'Europe), avec plusieurs sites SEVESO à haut risque. C'est aussi le 1^{er} pôle national de fret ferroviaire. Des activités liées à l'écologie industrielle et au développement durable se développent.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	68 301	67 516	69 776	67 901	4,4%	-2,7%
Heures travaillées (en milliers)	104 402	103 259	105 215	102 313	4,5%	-2,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

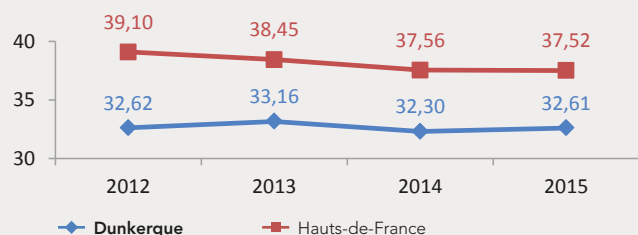
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	2 228	2 239	2 254	2 214	-1,8%
dont AT avec IPP	134	134	140	146	+4,3%
IF AT	32,62	33,16	32,30	32,61	+0,9%
TF AT	21,34	21,68	21,42	21,64	+1,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

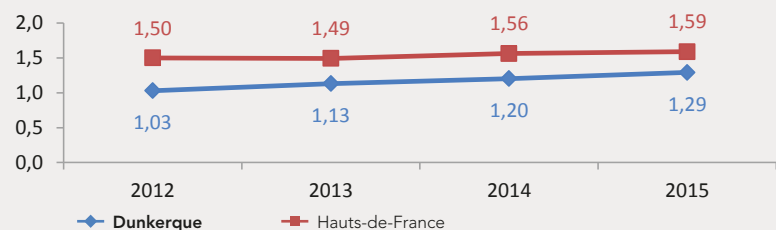
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	18 708	18 404	457	417	24,43	22,66	33,70
Construction	5 707	5 380	238	216	41,70	40,15	63,70
Services	37 299	36 212	1 256	1 286	33,67	35,51	35,76
Commerce	8 051	7 992	303	296	37,64	37,04	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

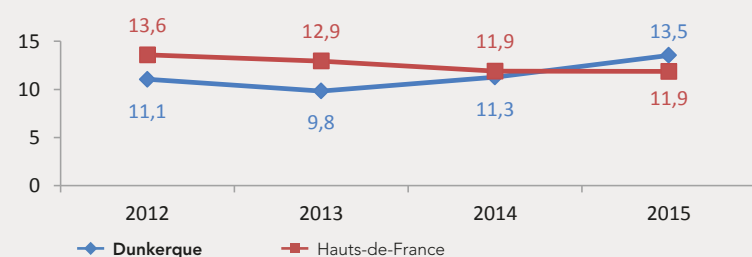
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

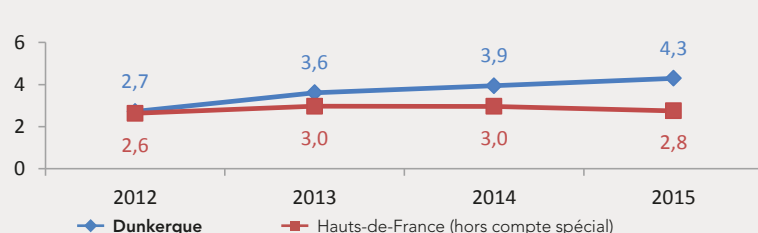
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	186	244	275	292	5%	+6,2%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la diminution du volume d'accidents du travail moins forte que les destructions d'emploi entraîne une faible hausse de la fréquence des accidents du travail de la zone d'emploi de Dunkerque. Les accidents y demeurent toutefois parmi les moins fréquents de la région, notamment dans l'industrie et la construction. Le taux de gravité est en hausse, signalant des accidents plus nombreux et des durées d'arrêt qui s'allongent. L'indemnisation des maladies professionnelles se poursuit en 2015, ces pathologies étant désormais une fois et demie plus fréquentes qu'en moyenne en région.

FLANDRE-LYS

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	124 230	5 987 883	18
Densité de la population	179	188	10
Actifs ayant un emploi	51 379	2 264 394	17
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	32,6	27,2	3
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	36,9	37,4	11
Taux d'emploi des femmes	60,2	54,1	2
Taux de chômage à fin déc. 2015	8,2	12,4	28

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La Flandre-Lys est un territoire qui connaît une forte évolution démographique. Le taux d'emploi de la zone est le plus élevé de la région (64,6 % contre 58,6 % en moyenne régionale) et notamment celui des jeunes et des femmes. Son taux de chômage, le plus faible de la région, est inférieur à la moyenne nationale (8,2 % contre 9,9 % pour la France). La construction est surreprésentée en termes d'emplois (1^{er} rang régional) ainsi que l'agriculture (2^e rang après Berck-Montreuil). Aussi, le secteur agro-alimentaire est le principal employeur industriel du territoire. D'autres activités sont bien implantées : le textile-habillage, la métallurgie et fabrication de produits métalliques, l'industrie du caoutchouc et plastique. Territoire à caractère résidentiel, les services à la personne sont très développés. La part des ouvriers parmi les actifs dépasse la moyenne régionale, soit 29,1 % contre 25,4 %.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	24 091	23 834	23 936	23 082	1,5%	-3,6%
Heures travaillées (en milliers)	36 131	35 599	35 903	34 830	1,5%	-3,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

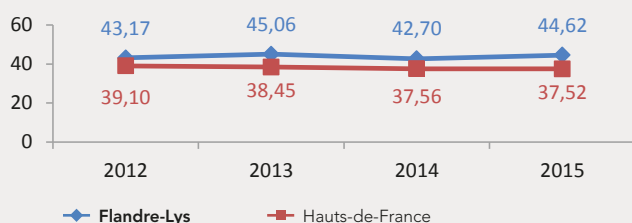
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	1 040	1 074	1 022	1 030	+0,8%
dont AT avec IPP	66	55	59	44	-25,4%
IF AT	43,17	45,06	42,70	44,62	+4,5%
TF AT	28,78	30,17	28,47	29,57	+3,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

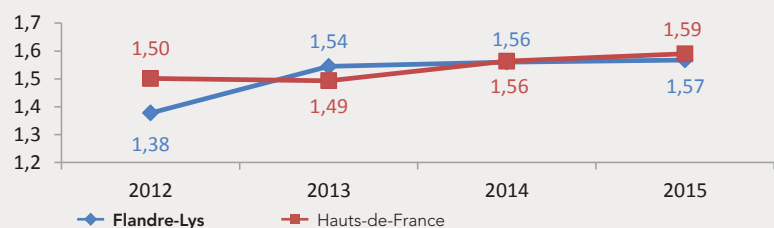
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	5 194	5 587	246	240	47,36	42,96	33,70
Construction	2 971	2 659	256	241	86,17	90,64	63,70
Services	10 986	10 658	384	405	34,95	38,00	35,76
Commerce	4 219	4 079	135	143	32,00	35,06	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

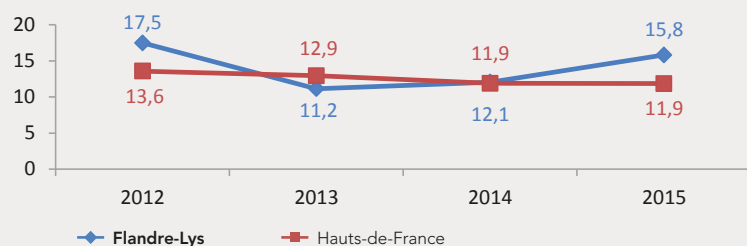
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

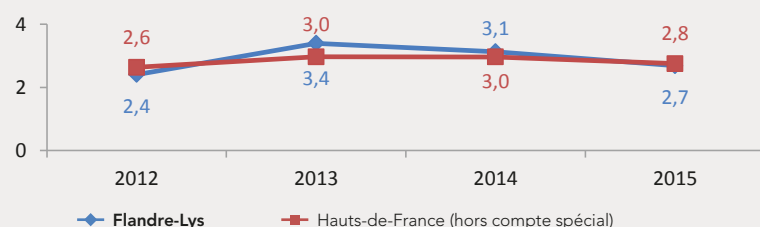
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	58	81	75	62	1%	-17,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

La faible hausse des accidents du travail en parallèle des destructions d'emplois dans la zone d'emploi de Flandre-Lys engendre une dégradation des indicateurs de fréquence des accidents du travail en 2015. Dans la zone, les accidents sont parmi les plus fréquents de la région Hauts-de-France. Le risque d'accidents du travail est plus important qu'en région dans les services, le commerce et surtout la construction. Le taux de gravité est plutôt stable en 2015 car bien que les accidents soient plus fréquents qu'un an avant, ceux-ci engendrent une durée d'arrêt plus courte. Suivant la tendance régionale, l'indemnisation des maladies professionnelles est en recul, leur fréquence restant proche de celle constatée en région.

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	247 279	5 987 883	10
Densité de la population	519	188	5
Actifs ayant un emploi	89 054	2 264 394	11
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	24,8	27,2	25
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	35,9	37,4	13
Taux d'emploi des femmes	51,3	54,1	22
Taux de chômage à fin déc. 2015	13,5	12,4	10

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

Le Douaisis est une zone densément peuplée. Le nombre de ses actifs en emploi diminue et le territoire présente des taux d'emploi inférieurs à la moyenne régionale. La part des emplois industriels dépasse la moyenne régionale (16,9 % contre 14,8 %). L'industrie automobile est le principal secteur industriel du territoire, induisant de nombreux emplois de sous-traitance (mécanique, caoutchouc-plastique) mais aussi des activités de services (transports, activités d'ingénierie et de contrôle technique, secteur de l'intérim). Les filières de l'écoconstruction et de l'éco-entreprises se développent. Dans le tertiaire, le commerce de détail et l'action sociale sont des activités très présentes. La logistique et les transports tiennent une place importante avec la plateforme multimodale de Douarges.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	54 090	51 989	52 384	54 787	3,5%	+4,6%
Heures travaillées (en milliers)	79 737	71 377	71 196	76 572	3,4%	+7,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

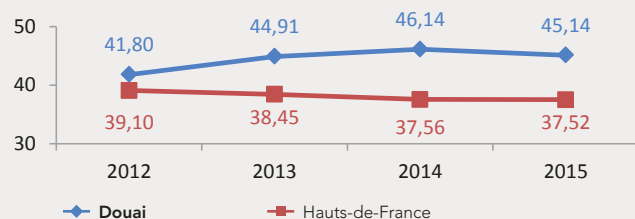
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	2 261	2 335	2 417	2 473	+2,3%
dont AT avec IPP	113	96	144	140	-2,8%
IF AT	41,80	44,91	46,14	45,14	-2,2%
TF AT	28,36	32,71	33,95	32,30	-4,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

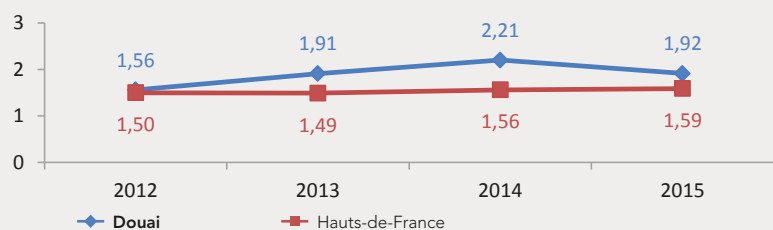
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	12 293	11 997	442	395	35,96	32,92	33,70
Construction	4 028	3 771	307	309	76,22	81,94	63,70
Services	29 591	32 533	1 395	1 459	47,14	44,85	35,76
Commerce	6 470	6 484	272	310	42,04	47,81	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

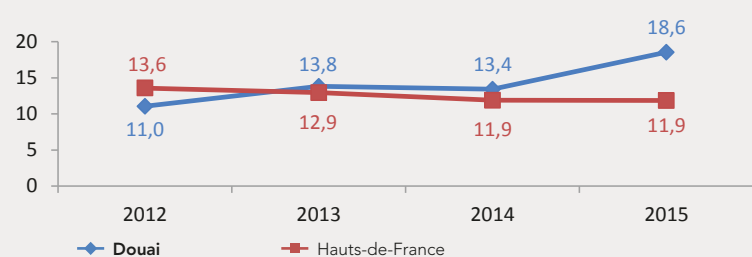
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

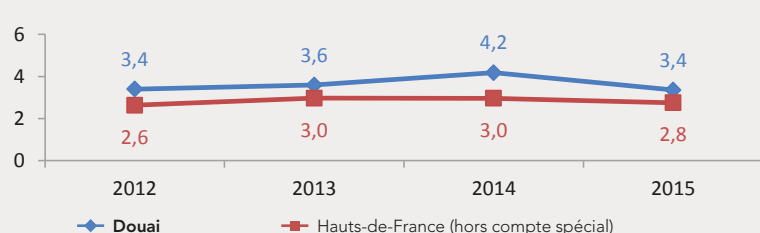
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	184	187	219	184	3%	-16,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la hausse du volume d'accidents du travail moins marquée que la reprise de l'emploi engendre une diminution du risque d'accidents du travail pour la zone d'emploi de Douai. Les accidents y sont néanmoins parmi les plus fréquents de la région, notamment dans la construction, les services et le commerce. La baisse du taux de gravité signale en 2015 une baisse de la fréquence des accidents du travail cumulée à une diminution de la durée des arrêts. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul, mais ces pathologies demeurent plus fréquentes qu'en région.

VALENCIENNES

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	349 486	5 987 883	6
Densité de la population	551	188	4
Actifs ayant un emploi	120 501	2 264 394	6
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	24,8	27,2	25
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	34,8	37,4	18
Taux d'emploi des femmes	48,2	54,1	26
Taux de chômage à fin déc. 2015	15,4	12,4	4

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Valenciennes, densément peuplée, présente un chômage élevé (4^e rang régional) et un taux d'emploi de sa population parmi les plus faibles, particulièrement celui des jeunes et des femmes. Malgré une diminution des emplois industriels, la part de l'industrie reste importante (6^e rang régional, avec 21 % des emplois de la zone). Le territoire présente une forte spécialisation industrielle : la fabrication de matériel de transport avec une industrie automobile très importante et aussi ferroviaire. La zone d'emploi de Valenciennes se classe au 1^{er} rang régional dans ce secteur en volume d'emplois et possède un pôle de compétitivité lié aux transports (i-Trans) et des pôles d'excellence automobile et ferroviaire. Le recours à l'intérim y est élevé. D'autres activités sont implantées comme la métallurgie, le caoutchouc-plastique. Le territoire affiche un certain dynamisme dans deux secteurs : la logistique et notamment le trafic fluvial, et dans le domaine de l'image et du numérique.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	92 721	90 469	91 617	90 260	5,8%	-1,5%
Heures travaillées (en milliers)	134 449	134 931	136 777	135 204	6,0%	-1,2%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

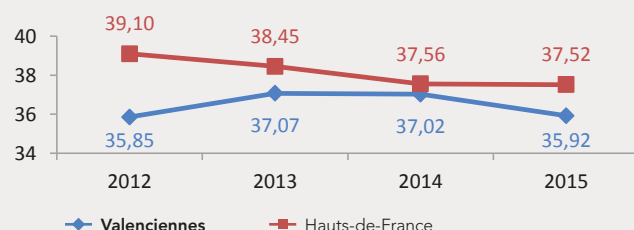
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	3 324	3 354	3 392	3 242	-4,4%
dont AT avec IPP	203	209	202	193	-4,5%
IF AT	35,85	37,07	37,02	35,92	-3,0%
TF AT	24,72	24,86	24,80	23,98	-3,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

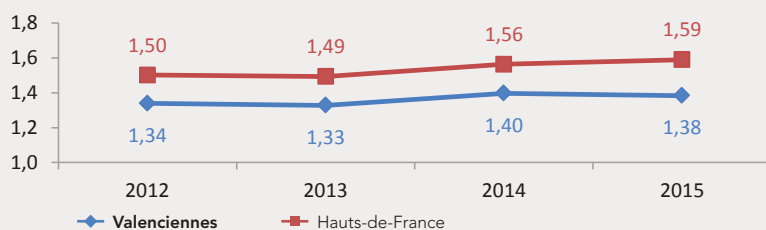
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	25 932	25 449	761	700	29,35	27,51	33,70
Construction	5 785	5 498	375	348	64,82	63,30	63,70
Services	47 354	47 010	1 787	1 745	37,74	37,12	35,76
Commerce	12 545	12 297	469	449	37,39	36,51	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

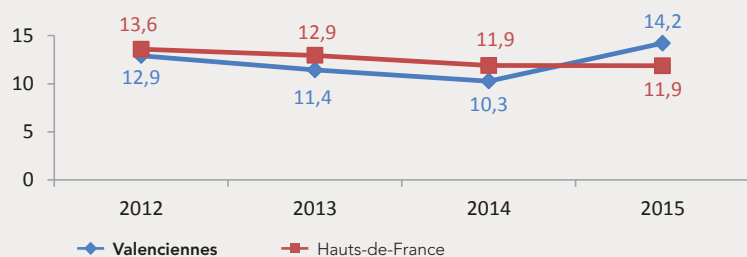
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

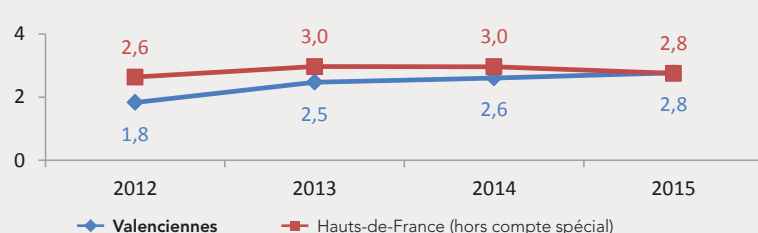
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	170	224	239	250	5%	+4,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la baisse des accidents du travail plus marquée que les destructions d'emploi entraîne pour la zone d'emploi de Valenciennes une amélioration des indicateurs de fréquence des accidents. Le risque d'accidents du travail est pour la zone moins élevé qu'en région, notamment dans l'industrie. Le taux de gravité augmente en 2015, signalant un allongement de la durée des arrêts. La même année, l'indemnisation des maladies professionnelles se poursuit. Celles-ci deviennent aussi fréquentes qu'en région.

CAMBRAI

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	180 819	5 987 883	14
Densité de la population	156	188	14
Actifs ayant un emploi	66 503	2 264 394	14
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	27,7	27,2	16
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	35,1	37,4	16
Taux d'emploi des femmes	53,3	54,1	15
Taux de chômage à fin déc. 2015	12,7	12,4	12

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

Le Cambrésis est un territoire peu densément peuplé mais en croissance démographique. Les taux d'emploi des seniors et des femmes sont inférieurs à la moyenne régionale. Le taux de chômage avoisine celui de la région. La proportion d'établissements agricoles est deux fois plus élevée qu'en région. De ce fait, l'agro-alimentaire est un secteur d'activité important, avec un pôle d'excellence régionale. Le textile-habillement est une autre spécificité du territoire. La construction est surreprésentée par rapport à la moyenne régionale (7,5 % des emplois de la zone). Le Cambrésis accueille également plusieurs centres logistiques de distribution. La part des ouvriers est une des plus importantes : 30,6 % contre 25,4 % en moyenne régionale.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	36 813	35 696	35 735	35 045	2,3%	-1,9%
Heures travaillées (en milliers)	53 695	52 566	53 147	52 014	2,3%	-2,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

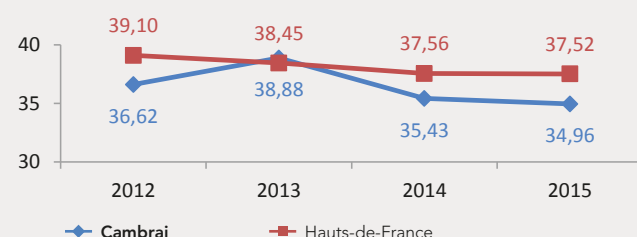
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	1 348	1 388	1 266	1 225	-3,2%
dont AT avec IPP	68	78	66	58	-12,1%
IF AT	36,62	38,88	35,43	34,96	-1,3%
TF AT	25,10	26,40	23,82	23,55	-1,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

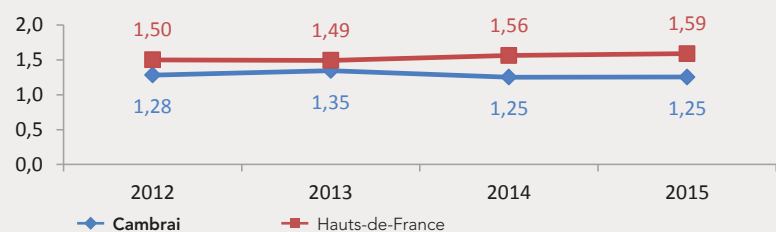
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	7 952	7 598	288	271	36,22	35,67	33,70
Construction	3 279	3 025	195	190	59,47	62,81	63,70
Services	17 749	17 717	567	580	31,95	32,74	35,76
Commerce	6 654	6 623	215	182	32,31	27,48	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

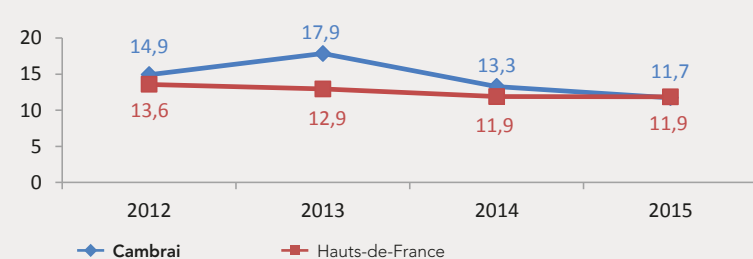
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

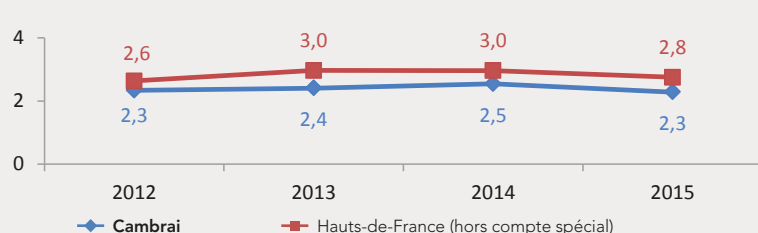
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	86	86	91	80	1%	-12,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la baisse du volume d'accidents du travail plus forte que les destructions d'emploi engendre une faible diminution du risque d'accidents pour la zone d'emploi de Cambrai. Les accidents sont moins fréquents qu'en région, notamment dans les services et le commerce. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul et leur fréquence demeure moins importante qu'en Hauts-de-France.

MAUBEUGE

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	232 032	5 987 883	12
Densité de la population	165	188	13
Actifs ayant un emploi	77 823	2 264 394	13
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	25,1	27,2	23
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,2	37,4	24
Taux d'emploi des femmes	46,8	54,1	27
Taux de chômage à fin déc. 2015	15,2	12,4	6

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Maubeuge est un territoire en déclin démographique et sa population est vieillissante. La zone souffre d'un sur-chômage qui la situe dans les derniers rangs. Le taux d'emploi des femmes y est particulièrement faible. Le territoire possède un tissu économique diversifié. L'agriculture bénéficie d'un pôle d'excellence « Bois ». L'industrie est en déclin mais son poids reste nettement supérieur à celui de la région. La métallurgie est le 1^{er} employeur industriel de la zone et possède un pôle d'excellence régional « Mécanique ». Les autres secteurs importants sont l'industrie automobile, l'agro-alimentaire et l'industrie des produits minéraux. Peu développé, le tertiaire concerne surtout le commerce et l'action sociale.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	44 043	42 718	42 796	41 744	2,7%	-2,5%
Heures travaillées (en milliers)	63 174	64 596	64 003	63 270	2,8%	-1,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

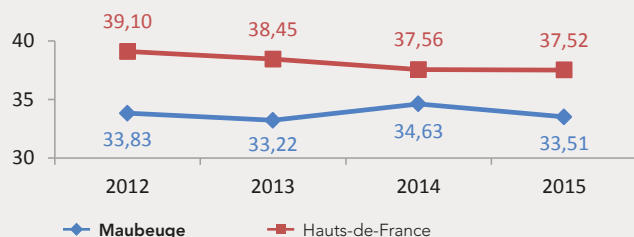
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	1 490	1 419	1 482	1 399	-5,6%
dont AT avec IPP	106	111	66	78	+18,2%
IF AT	33,83	33,22	34,63	33,51	-3,2%
TF AT	23,59	21,97	23,16	22,11	-4,5%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

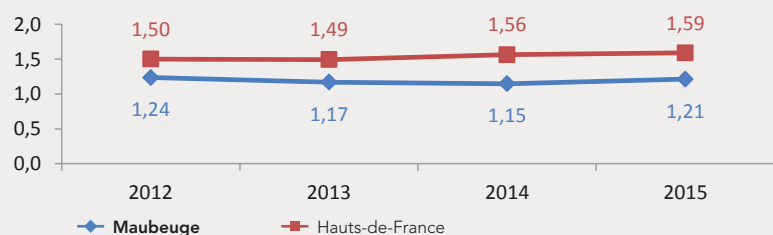
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	12 719	12 527	414	356	32,55	28,42	33,70
Construction	3 065	2 807	141	155	46,00	55,22	63,70
Services	21 010	20 420	698	664	33,22	32,52	35,76
Commerce	5 998	5 992	229	224	38,18	37,38	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

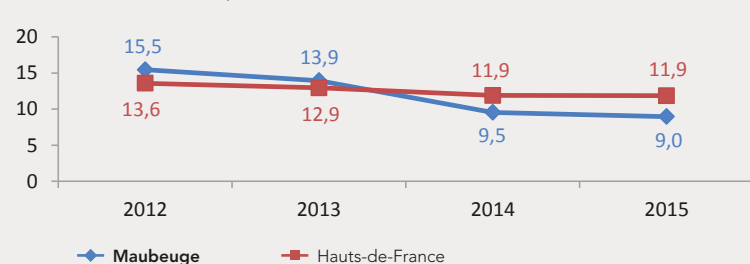
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

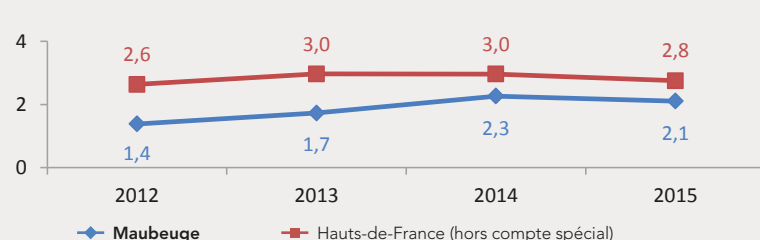
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	61	74	97	88	2%	-9,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la baisse du volume des accidents du travail plus importante que celle de l'emploi implique une diminution du risque d'accidents pour la zone d'emploi de Maubeuge. Les indicateurs de fréquence des accidents du travail demeurent pour la zone moins élevés qu'en région, notamment pour l'industrie, la construction et les services. Le taux de gravité est en hausse signalant un allongement de la durée des arrêts. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul et leur fréquence reste moins importante qu'en moyenne en Hauts-de-France.

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	242 888	5 987 883	11
Densité de la population	110	188	18
Actifs ayant un emploi	96 541	2 264 394	9
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	29,0	27,2	12
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	39,8	37,4	7
Taux d'emploi des femmes	58,4	54,1	6
Taux de chômage à fin déc. 2015	9,2	12,4	27

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi d'Arras est peu densément peuplée. Son taux de chômage est le 2^e plus bas de la région après Flandre-Lys. Le territoire se place au 6^e rang en matière de taux d'emploi de sa population. Il possède un tissu économique diversifié. Les secteurs de l'agriculture et de la construction sont surreprésentés par rapport à la moyenne régionale. L'industrie est, par contre, moins développée. L'agro-alimentaire occupe une place importante et possède un pôle d'excellence. Les autres secteurs industriels sont la métallurgie, la fabrication automobile et la fabrication d'équipements électriques. Des secteurs se développent : le transport et la logistique, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le tourisme. La zone se caractérise par un fort recours aux services à la personne.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	63 123	60 172	61 308	60 582	3,9%	-1,2%
Heures travaillées (en milliers)	95 440	91 214	93 167	91 650	4,1%	-1,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

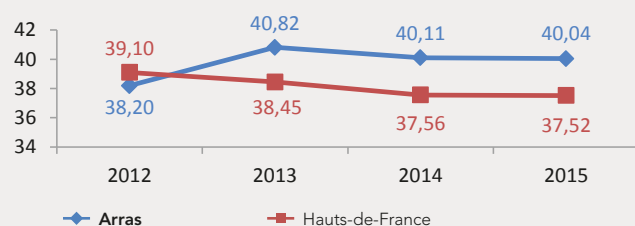
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	2 411	2 456	2 459	2 426	-1,3%
dont AT avec IPP	140	150	145	129	-11,0%
IF AT	38,20	40,82	40,11	40,04	-0,2%
TF AT	25,26	26,93	26,39	26,47	+0,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

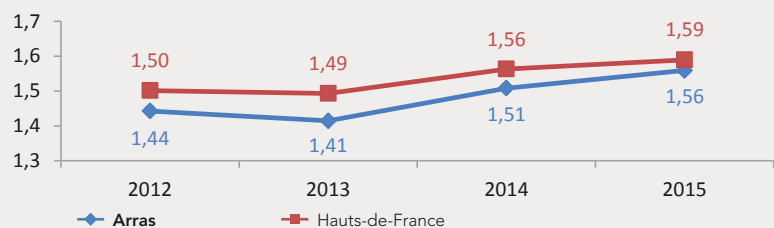
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	9 852	9 809	384	362	38,98	36,90	33,70
Construction	6 236	5 988	475	416	76,17	69,47	63,70
Services	36 496	36 170	1 264	1 341	34,63	37,07	35,76
Commerce	8 538	8 604	333	307	39,00	35,68	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

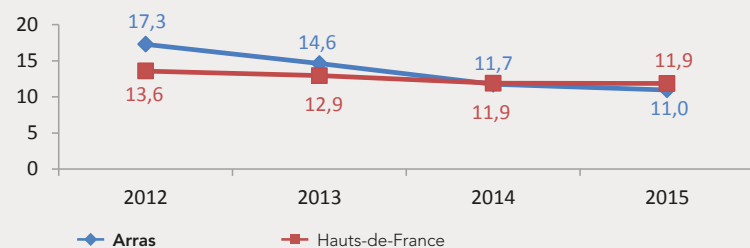
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

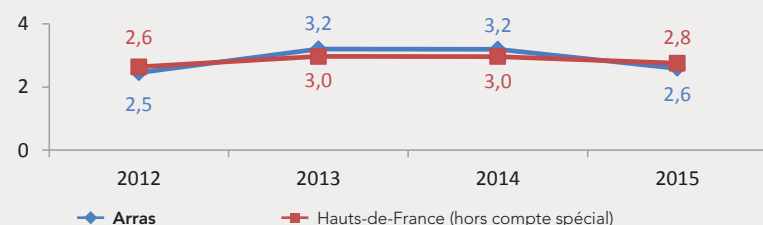
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	155	193	196	157	3%	-19,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Les évolutions à la baisse du volume d'accidents du travail et de l'emploi sont proches en 2015 pour la zone d'emploi d'Arras, entraînant une stagnation des indicateurs de fréquence des accidents. Le risque d'accidents demeure plus important qu'en région, notamment dans l'industrie, la construction et les services. La hausse du taux de gravité signale un allongement marqué de la durée des arrêts. L'indicateur se trouve désormais proche du niveau enregistré en région. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul significatif en 2015.

LENS-HÉNIN

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	361 445	5 987 883	5
Densité de la population	1 136	188	3
Actifs ayant un emploi	121 490	2 264 394	5
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	25,2	27,2	22
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	31,1	37,4	28
Taux d'emploi des femmes	46,3	54,1	28
Taux de chômage à fin déc. 2015	16,0	12,4	2

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

Située au cœur du bassin minier, la zone de Lens-Hénin est le territoire le plus peuplé du Pas-de-Calais, mais en déclin démographique. En déficit d'emplois, ce territoire possède le plus faible taux d'emploi de sa population et notamment celui des femmes et des seniors. Son taux de chômage est le 2^e plus élevé de la région après la Thiérache. Le territoire se caractérise par une surreprésentation du tertiaire par rapport à la moyenne régionale (5^e rang sur 28 zones d'emploi), et notamment du commerce, des transports et de la logistique ainsi que des services aux entreprises. La construction est également surreprésentée (2^e rang). Quelques activités se détachent dans un territoire peu industriel : l'agro-alimentaire, l'industrie automobile, la gestion de l'eau, des déchets et dépollution. Par ailleurs, le territoire s'est engagé dans trois filières d'excellence : la logistique, l'éco-industrie et le sport-économie. Se développent également : le tourisme, les métiers d'art, le numérique.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	82 138	81 063	82 340	82 380	5,3%	+0,0%
Heures travaillées (en milliers)	121 623	120 691	121 660	121 690	5,4%	+0,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

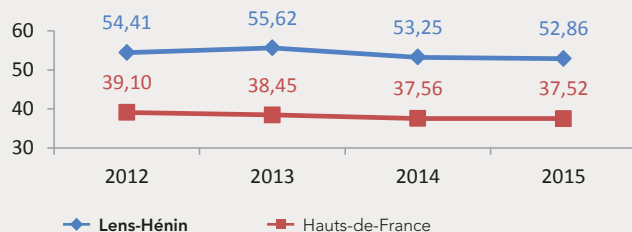
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	4 469	4 509	4 385	4 355	-0,7%
dont AT avec IPP	323	321	271	224	-17,3%
IF AT	54,41	55,62	53,25	52,86	-0,7%
TF AT	36,74	37,36	36,04	35,79	-0,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

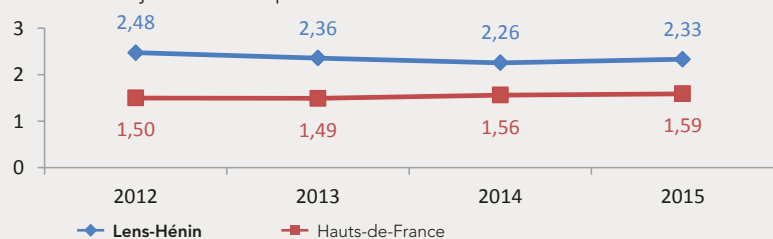
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	10 463	10 424	479	411	45,78	39,43	33,70
Construction	8 083	7 619	640	600	79,18	78,75	63,70
Services	49 376	50 351	2 538	2 657	51,40	52,77	35,76
Commerce	14 418	14 010	728	690	50,49	49,25	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

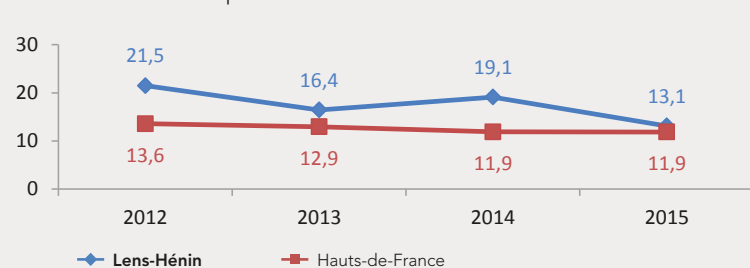
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

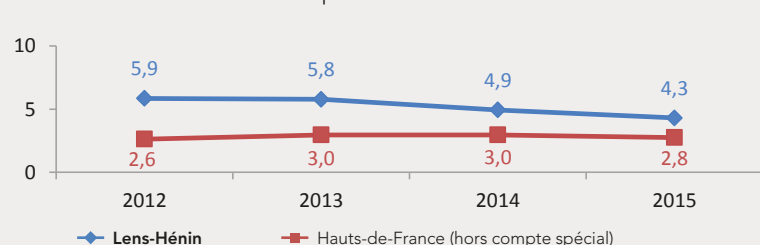
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	481	469	407	355	7%	-12,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, le risque d'accidents du travail ne diminue que faiblement pour la zone d'emploi de Lens-Hénin. Les indicateurs de fréquence des accidents de la zone sont les deuxièmes plus élevés en région. Ils sont plus importants qu'en Hauts-de-France pour chacun des grands secteurs d'activité : industrie, construction, commerce, services. Le taux de gravité est en hausse signalant un allongement de la durée des arrêts. Ce taux est le plus élevé de la région Hauts-de-France. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul mais leur fréquence demeure une fois et demie plus importante qu'en région.

BÉTHUNE-BRUAY

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	292 720	5 987 883	7
Densité de la population	423	188	7
Actifs ayant un emploi	107 119	2 264 394	7
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	26,5	27,2	19
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,7	37,4	21
Taux d'emploi des femmes	51,6	54,1	18
Taux de chômage à fin déc. 2015	12,3	12,4	14

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

Béthune-Bruay est un territoire à forte population. Le taux de chômage est proche de la moyenne régionale, mais avec une situation plus défavorable pour les seniors et les femmes. Malgré une baisse de ses effectifs, l'industrie est à la 1^{ère} place en nombre d'emplois parmi les territoires du Nord et du Pas-de-Calais et à la 3^e place dans la nouvelle région (22,1 % des emplois de la zone - moyenne régionale : 14,8 %). La part des ouvriers parmi les actifs est importante (29,5 %). Un pôle d'excellence régional « construction » est implanté dans le territoire. Les emplois industriels se concentrent dans quatre activités : l'agro-alimentaire, l'industrie automobile, la plasturgie et la métallurgie. L'économie verte (collecte et traitement des déchets) est aussi bien implantée. Le tertiaire est sous-représenté, mais les services de proximité sont en forte croissance.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	58 961	58 595	58 373	55 827	3,6%	-4,4%
Heures travaillées (en milliers)	87 493	85 262	84 522	80 555	3,6%	-4,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

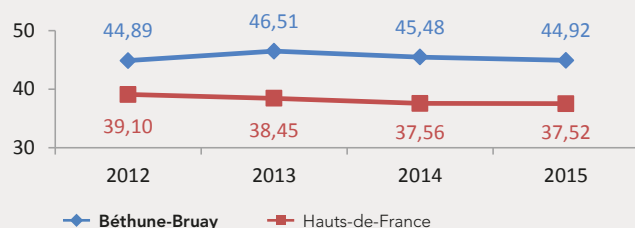
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	2 647	2 725	2 655	2 508	-5,5%
dont AT avec IPP	191	216	202	133	-34,2%
IF AT	44,89	46,51	45,48	44,92	-1,2%
TF AT	30,25	31,96	31,41	31,13	-0,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

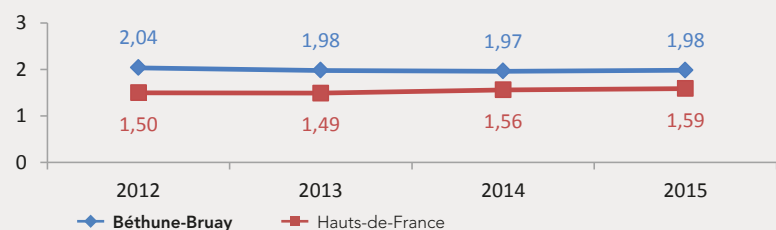
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	17 769	17 107	725	635	40,80	37,12	33,70
Construction	5 215	4 776	391	350	74,98	73,28	63,70
Services	26 288	25 764	1 159	1 167	44,09	45,30	35,76
Commerce	9 081	8 170	380	356	41,85	43,57	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

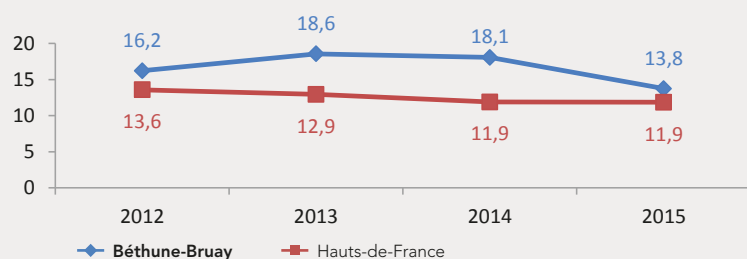
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

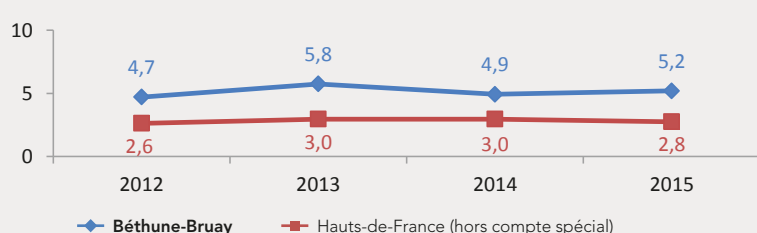
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	278	337	288	290	5%	+0,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la faible amélioration des indicateurs de fréquence pour la zone d'emploi de Béthune-Bruay est liée à une baisse du volume d'accidents du travail plus marquée que les destructions d'emploi. Le risque d'accidents y demeure néanmoins parmi les plus importants de la région, et ceci pour les quatre grands secteurs d'activité (industrie, construction, services, commerce). L'indemnisation des maladies professionnelles progresse faiblement et leur fréquence est presque deux fois plus importante qu'en moyenne en Hauts-de-France.

SAINT-OMER

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	117 638	5 987 883	19
Densité de la population	167	188	12
Actifs ayant un emploi	44 334	2 264 394	19
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	26,8	27,2	18
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,0	37,4	26
Taux d'emploi des femmes	52,6	54,1	17
Taux de chômage à fin déc. 2015	12,2	12,4	15

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Saint-Omer est un territoire moyennement dense à l'échelle régionale. Sa population augmente. Elle possède un taux d'emploi proche de la moyenne régionale mais il est plus défavorable pour les seniors. La zone de Saint Omer continue à perdre des emplois industriels. Ceux-ci ne représentent plus que 16,5 % des emplois du territoire (moyenne régionale : 14,8 %, hors construction). La part des ouvriers reste élevée avec 33,8 % des actifs. L'activité industrielle tourne autour de la fabrication du verre et des secteurs annexes : fabrication d'autres produits minéraux non métalliques et caoutchouc-plastique. Sont présents également : l'agro-alimentaire, l'industrie du papier et imprimerie, l'industrie du bois. Le transport est le principal employeur du secteur des services.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	32 018	31 025	31 466	31 830	2,1%	+1,2%
Heures travaillées (en milliers)	49 115	47 969	48 369	48 779	2,2%	+0,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

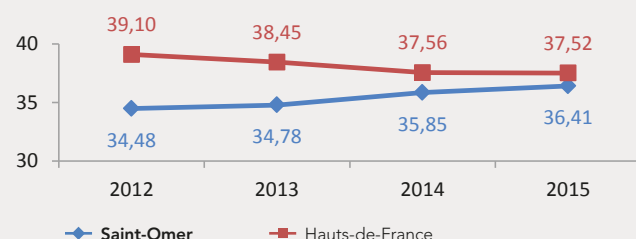
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	1 104	1 079	1 128	1 159	+2,7%
dont AT avec IPP	78	62	78	100	+28,2%
IF AT	34,48	34,78	35,85	36,41	+1,6%
TF AT	22,48	22,49	23,32	23,76	+1,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

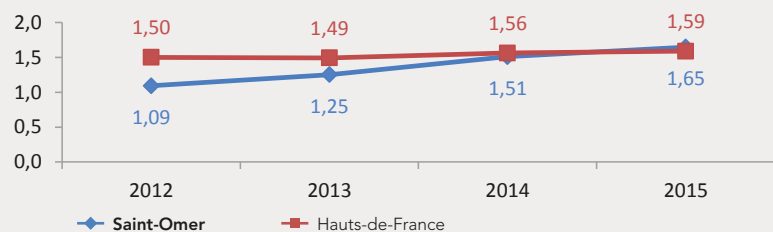
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	9 946	9 762	230	231	23,12	23,66	33,70
Construction	2 152	2 068	122	119	56,69	57,54	63,70
Services	14 123	14 846	529	546	37,46	36,78	35,76
Commerce	5 224	5 140	246	263	47,09	51,17	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

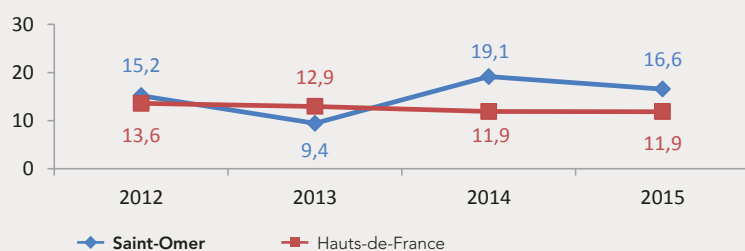
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

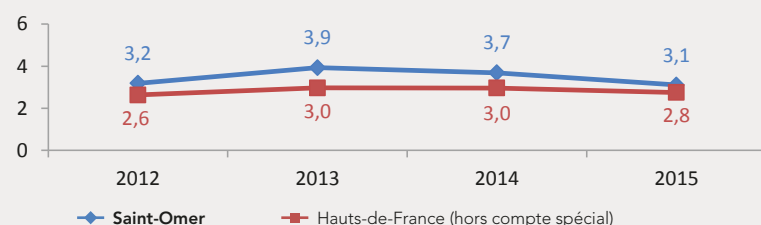
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	102	122	116	99	2%	-14,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

De 2012 à 2015, le risque d'accidents du travail augmente pour la zone d'emploi de Saint-Omer. Les indicateurs de fréquence sont désormais proches de ceux constatés en région. On observe des divergences entre les secteurs d'activité puisque les accidents sont moins fréquents qu'en région pour l'industrie et la construction mais plus importants pour le commerce. Sur la même période, le taux de gravité se dégrade également pour être plus important qu'en Hauts-de-France en 2015. Cette évolution est liée à une hausse de la fréquence des accidents combinée à un allongement de la durée des arrêts. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul et leur fréquence est un peu plus élevée qu'en région.

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	165 410	5 987 883	15
Densité de la population	239	188	10
Actifs ayant un emploi	59 554	2 264 394	15
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	25,1	27,2	23
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,0	37,4	26
Taux d'emploi des femmes	49,1	54,1	24
Taux de chômage à fin déc. 2015	15,6	12,4	3

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Calais connaît un accroissement de sa population. Son taux de chômage est le 3^e plus élevé en région (après la Thiérache et Lens-Hénin). Le taux d'emploi de sa population est en-dessous de la moyenne régionale, et particulièrement celui des seniors et des femmes. Calais est la zone la plus tertiaisée du Pas-de-Calais en nombre d'emplois et la 4^e au niveau régional (après celles de Lille, Roissy - sud Picardie et Roubaix-Tourcoing). Cette surreprésentation du tertiaire est liée au secteur du transport et de la logistique : le port de Calais est au 1^{er} rang national pour le trafic de voyageurs et pour le fret de marchandises. Les services de proximité (action sociale, santé...) sont également très présents. L'industrie représente un faible poids dans l'économie locale et se concentre autour de trois activités : la fabrication d'équipements électriques, le textile-habillement et l'industrie chimique.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	32 601	32 108	32 539	32 189	2,1%	-1,1%
Heures travaillées (en milliers)	49 131	48 448	48 016	48 514	2,1%	+1,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

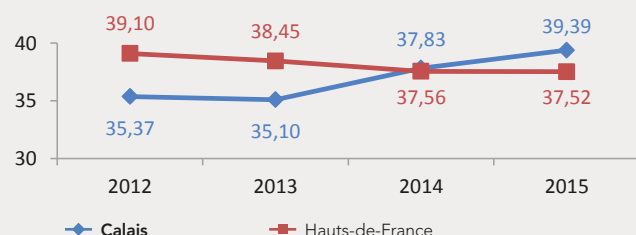
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	1 153	1 127	1 231	1 268	+3,0%
dont AT avec IPP	66	55	69	80	+15,9%
IF AT	35,37	35,10	37,83	39,39	+4,1%
TF AT	23,47	23,26	25,64	26,14	+1,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

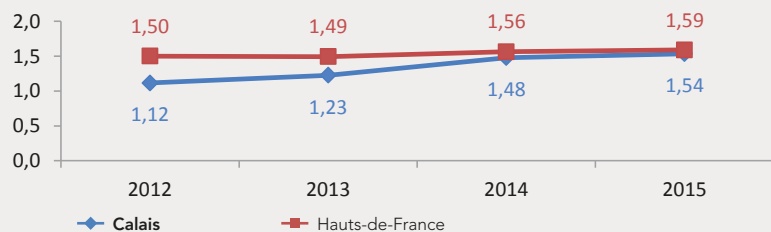
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	4 446	4 332	155	150	34,86	34,63	33,70
Construction	2 447	2 246	137	104	55,99	46,30	63,70
Services	19 942	19 921	729	779	36,56	39,10	35,76
Commerce	5 659	5 647	210	232	37,11	41,08	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

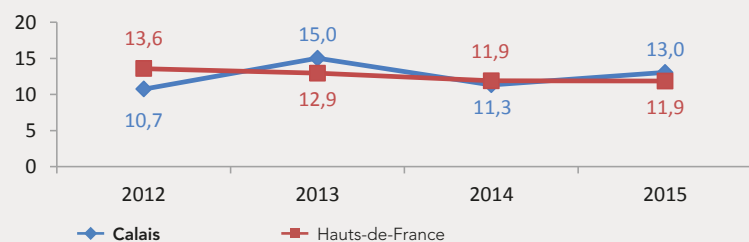
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

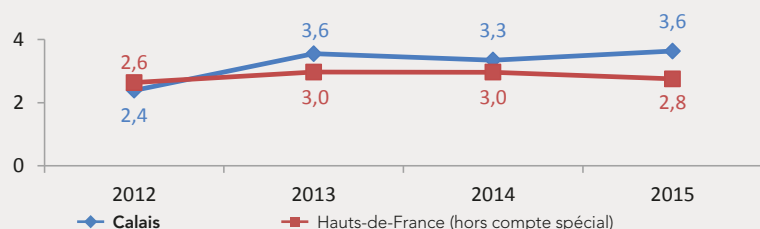
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	78	114	109	117	2%	+7,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la hausse du volume d'accidents du travail de la zone d'emploi de Calais entraîne une dégradation des indicateurs de fréquence des accidents menant ceux-ci à un niveau plus élevé qu'en région. Cette sur-exposition au risque d'accidents est surtout constatée dans les services et le commerce. La même année, le taux de gravité se rapproche également du niveau enregistré en Hauts-de-France du fait d'une dégradation des indicateurs de fréquence combinée à un allongement de la durée des arrêts. L'indemnisation des maladies professionnelles se poursuit et leur fréquence est 1,3 fois plus importante qu'en région.

BOULOGNE-SUR-MER

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	161 821	5 987 883	16
Densité de la population	253	188	9
Actifs ayant un emploi	58 417	2 264 394	16
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	26,4	27,2	20
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	35,4	37,4	14
Taux d'emploi des femmes	51,6	54,1	18
Taux de chômage à fin déc. 2015	14,0	12,4	9

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer a perdu des habitants entre 2008 et 2013 et sa population active en emploi diminue. Le taux d'emploi de sa population est inférieur à la moyenne régionale (56,8 % contre 58,6 %) et il est un peu plus défavorable pour les femmes et les seniors. Le territoire est peu industrialisé : la part des emplois industriels dans l'ensemble des emplois de la zone est légèrement supérieure à celui de la région (15,1 % des emplois contre 14,8 %). L'industrie est fortement spécialisée dans l'industrie alimentaire. Boulogne-sur-Mer est le 1^{er} port de pêche français et la 1^{ère} plateforme européenne de transformation des produits de la mer, avec un pôle de compétitivité dans le domaine. Les ouvriers représentent 28 % des emplois et il existe une importante activité intérimaire. L'attractivité touristique du territoire est un facteur fort de développement des emplois, notamment dans l'hôtellerie-restauration et le commerce.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	39 473	40 278	40 579	40 294	2,6%	-0,7%
Heures travaillées (en milliers)	59 162	61 106	60 801	61 254	2,7%	+0,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

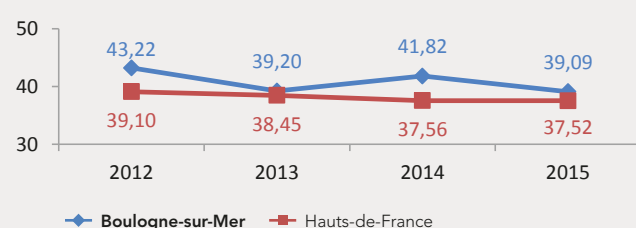
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	1 706	1 579	1 697	1 575	-7,2%
dont AT avec IPP	93	88	107	134	+25,2%
IF AT	43,22	39,20	41,82	39,09	-6,5%
TF AT	28,84	25,84	27,91	25,71	-7,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

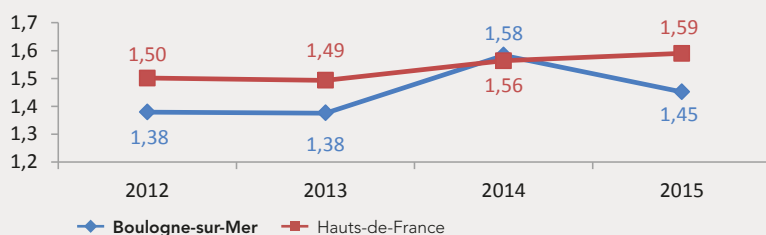
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	7 931	7 698	419	340	52,83	44,17	33,70
Construction	3 365	3 061	237	198	70,43	64,68	63,70
Services	22 573	22 582	772	754	34,20	33,39	35,76
Commerce	6 618	6 869	266	278	40,19	40,47	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

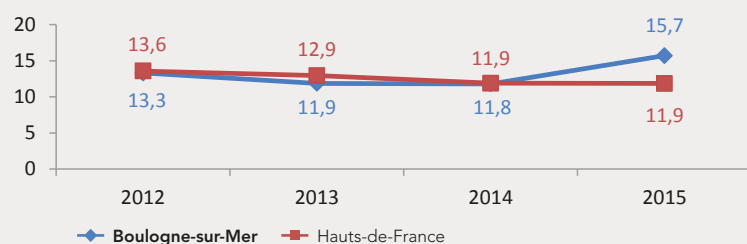
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

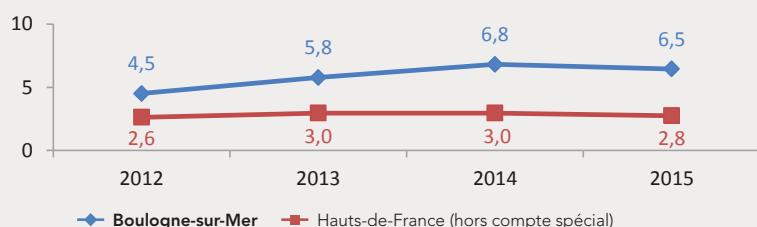
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	178	233	277	260	5%	-6,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la diminution des accidents du travail engendre une amélioration importante des indicateurs de fréquence des accidents pour la zone d'emploi de Boulogne-sur-mer. Cette évolution permet ainsi à la zone de se rapprocher de la moyenne enregistrée en région. Mais les accidents restent plus fréquents qu'en moyenne pour l'industrie et le commerce. Le taux de gravité diminue car les accidents sont moins fréquents et d'une durée d'arrêt plus courte qu'un an avant. L'indemnisation des maladies professionnelles recule en 2015 mais Boulogne-sur-mer reste la zone où ces pathologies sont les plus fréquentes, soit 2,3 fois plus qu'en région.

BERCK-MONTREUIL

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	105 071	5 987 883	20
Densité de la population	91	188	22
Actifs ayant un emploi	38 279	2 264 394	21
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	29,3	27,2	10
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,8	37,4	20
Taux d'emploi des femmes	54,4	54,1	13
Taux de chômage à fin déc. 2015	9,8	12,4	26

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

Peu peuplé, Berck-Montreuil est un des territoires parmi les moins denses de la région, entre une zone littorale urbaine et un arrière-pays rural. Son taux de chômage est un des plus faibles. Le taux d'emploi de sa population avoisine le taux régional (58,7 %) ; seule, la part des seniors en emploi est inférieure à la moyenne régionale. L'agriculture est très présente (5^e rang régional) et possède un pôle d'excellence régional « Bois ». L'industrie est sous-représentée et se concentre sur deux secteurs : la fabrication d'équipements automobiles-machines agricoles et l'agro-alimentaire. Les trois-quarts des emplois appartiennent au tertiaire. Les métiers de la santé et du travail social sont surreprésentés avec la présence de grands établissements médico-sociaux. Berck-Montreuil est le 1^{er} secteur touristique régional.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	24 511	24 231	24 487	24 465	1,6%	-0,1%
Heures travaillées (en milliers)	36 937	37 088	36 628	37 159	1,6%	+1,4%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

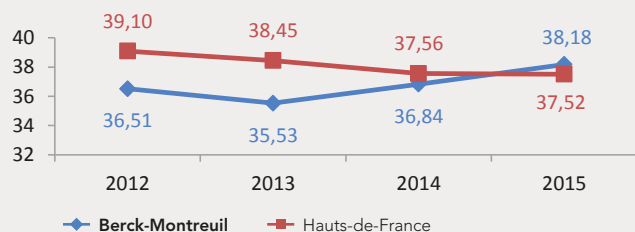
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	895	861	902	934	+3,5%
dont AT avec IPP	38	44	78	63	-19,2%
IF AT	36,51	35,53	36,84	38,18	+3,6%
TF AT	24,23	23,22	24,63	25,14	+2,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

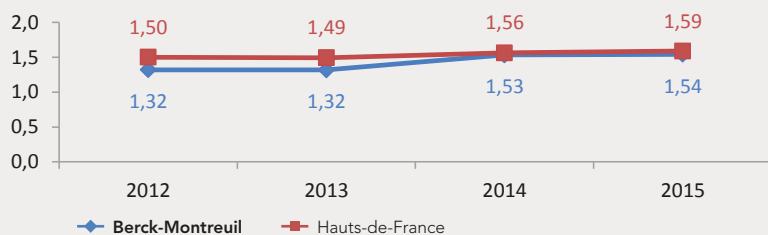
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	4 117	4 137	110	103	26,72	24,90	33,70
Construction	1 885	1 736	157	127	83,29	73,16	63,70
Services	14 476	14 529	510	561	35,23	38,61	35,76
Commerce	3 973	4 030	125	142	31,46	35,24	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

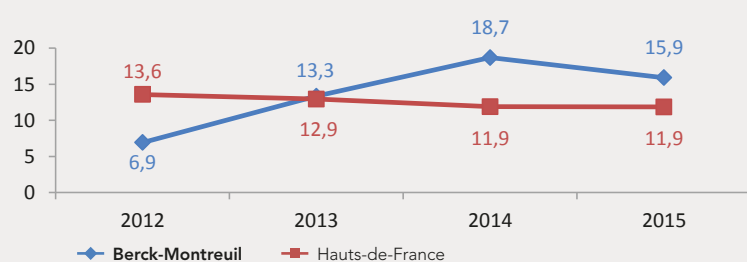
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

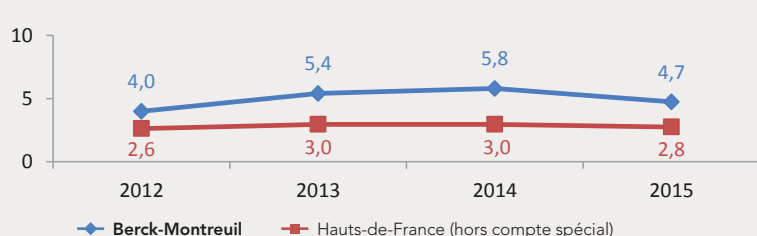
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	98	131	142	116	2%	-18,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Contrairement à la tendance, le risque d'accidents du travail augmente en 2015 pour la zone d'emploi de Berck-Montreuil, les indicateurs de fréquence étant désormais plus élevés qu'en région. Ceux-ci sont notamment plus importants pour la construction et les services. La même année, le taux de gravité évolue peu du fait d'une diminution de la durée des arrêts combinée à la dégradation des indicateurs de fréquence. L'indemnisation des maladies professionnelles est en recul dans la zone mais leur fréquence reste parmi les plus importantes des Hauts-de-France.

CHÂTEAU-THIERRY

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	66 592	5 987 883	25
Densité de la population	61	188	26
Actifs ayant un emploi	27 220	2 264 394	24
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	31,0	27,2	7
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	42,4	37,4	3
Taux d'emploi des femmes	60,7	54,1	1
Taux de chômage à fin déc. 2015	11,5	12,4	20

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Château-Thierry fait partie des territoires les moins densément peuplés avec 61 habitants au km². Située au sud de l'Aisne et à proximité de la région parisienne, elle connaît une croissance démographique plus forte qu'en moyenne régionale et attire de jeunes actifs. Le taux d'emploi de sa population est le 2^e plus élevé après Flandre-Lys (64,4 %) ; celui des femmes le situe à la 1^{ère} place (60,7 % contre une moyenne de 54,1 %). Le taux de chômage est inférieur à la moyenne régionale. Château-Thierry est le territoire qui possède la plus forte part d'emplois agricoles de la région, soit 9,9 % des emplois de la zone (vignoble, élevage, grandes cultures). Le poids de l'industrie dépasse de peu la moyenne régionale (15,4 %). Les secteurs les plus présents sont l'agroalimentaire, la métallurgie et transformation des métaux et la chimie-caoutchouc-plastique. La part des ouvriers atteint 29,8 % des emplois (contre 25,4 % en région). Le poids du tertiaire est largement inférieur à la moyenne régionale.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	12 621	12 375	12 642	12 608	0,8%	-0,3%
Heures travaillées (en milliers)	18 634	18 746	18 650	18 675	0,8%	+0,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

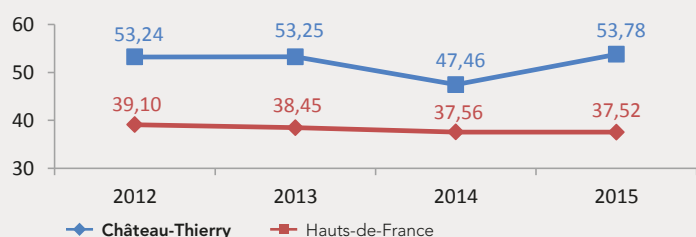
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	672	659	600	678	+13,0%
dont AT avec IPP	20	33	10	16	+60,0%
IF AT	53,24	53,25	47,46	53,78	+13,3%
TF AT	36,06	35,15	32,17	36,30	+12,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

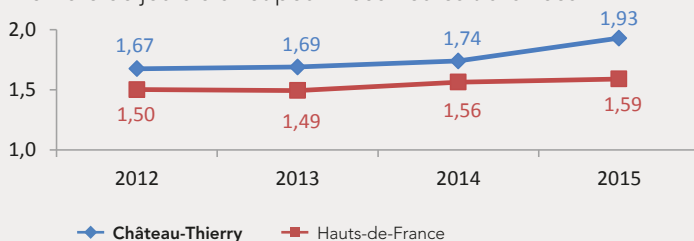
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	2 766	2 688	89	108	32,18	40,18	33,70
Construction	1 142	1 018	88	98	77,06	96,27	63,70
Services	6 530	6 718	352	366	53,91	54,48	35,76
Commerce	2 192	2 173	70	106	31,91	48,78	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

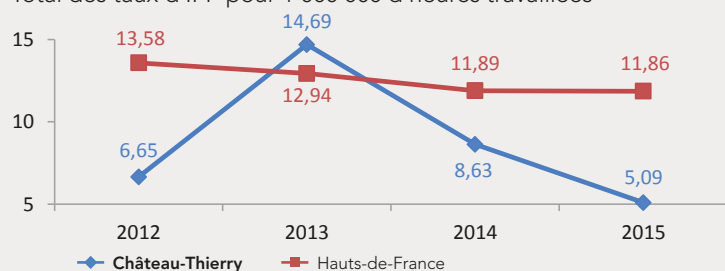
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

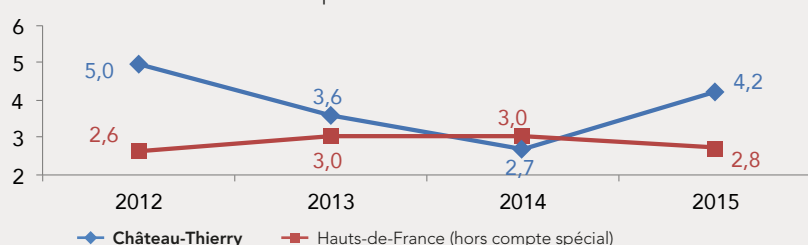
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	63	45	34	53	1%	+55,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Une hausse rapide du volume d'accidents du travail en parallèle d'une stagnation de l'emploi amène la zone d'emploi de Château-Thierry à être celle où les accidents du travail sont les plus fréquents en 2015, 1,4 fois plus qu'en moyenne régionale. Le risque d'accidents y est plus fréquent quel que soit le secteur d'activité : industrie, construction, services, commerce. Le taux de gravité augmente rapidement du fait de sinistres plus fréquents, la durée des arrêts étant en recul. L'indemnisation des maladies professionnelles augmente de façon importante et leur fréquence devient nettement supérieure à la moyenne régionale.

TERGNIER

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	56 216	5 987 883	28
Densité de la population	149	188	15
Actifs ayant un emploi	19 694	2 264 394	28
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	28,9	27,2	13
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,3	37,4	23
Taux d'emploi des femmes	50,9	54,1	23
Taux de chômage à fin déc. 2015	15,5	12,4	4

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Tergnier, au centre de l'Aisne, possède un nombre d'habitants parmi les plus faibles de la région, mais étant le plus petit territoire, la densité de population atteint 149 habitants au km² (15^e rang sur 28). Les taux d'emploi des seniors et des femmes sont inférieurs à la moyenne régionale et le territoire affiche un taux de chômage élevé (15,5 % contre 12,4 % en région) le situant au 4^e rang parmi les 28 zones d'emploi. Le poids des ouvriers reste élevé (29,8 % contre 25,4 % en région) dû à un secteur industriel encore très présent : métallurgie et transformation des métaux, fabrication de machines, industrie automobile et chimie-caoutchouc-plastique. Le secteur du transport est surreprésenté.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	10 057	9 978	9 919	9 595	0,6%	-3,3%
Heures travaillées (en milliers)	14 506	14 920	14 717	14 342	0,6%	-2,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

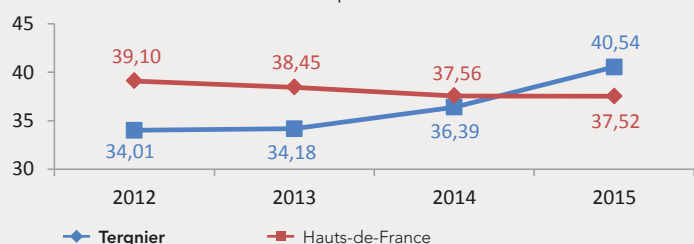
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	342	341	361	389	+7,8%
dont AT avec IPP	23	15	12	11	-8,3%
IF AT	34,01	34,18	36,39	40,54	+11,4%
TF AT	23,58	22,85	24,53	27,12	+10,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

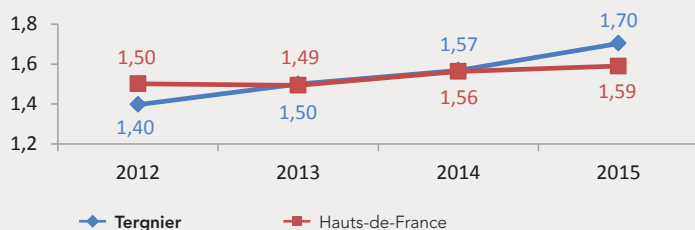
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	2 689	2 571	81	95	30,12	36,95	33,70
Construction	865	753	62	43	71,68	57,10	63,70
Services	4 952	4 891	155	189	31,30	38,64	35,76
Commerce	1 412	1 378	63	61	44,62	44,27	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

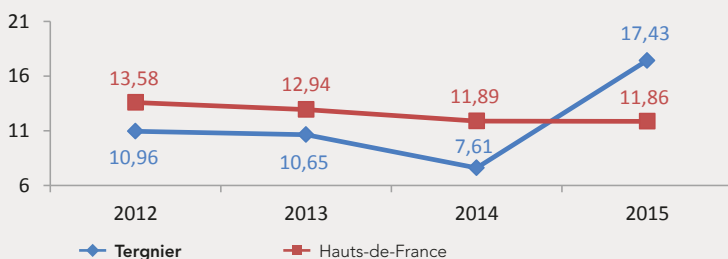
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

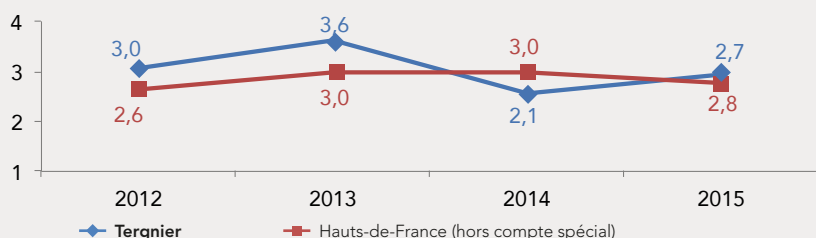
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	31	36	34	28	1%	-17,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

La hausse significative du volume d'accidents du travail en parallèle de destructions d'emploi entraîne en 2015 une augmentation importante du risque d'accidents du travail pour la zone d'emploi de Tergnier. Ses indicateurs de fréquence des accidents se placent à un niveau supérieur à celui constaté en région. Les accidents du travail sont plus fréquents pour trois des quatre grands secteurs d'activité (industrie, services, commerce). Le taux de gravité se dégrade rapidement, uniquement du fait d'accidents du travail plus fréquents en 2015, la durée d'arrêt diminuant faiblement cette même année. L'indemnisation des maladies professionnelles se poursuit dans la zone, et leur fréquence est en 2015 proche du niveau régional.

THIÉRACHE

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	59 709	5 987 883	26
Densité de la population	52	188	27
Actifs ayant un emploi	20 240	2 264 394	27
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	30,2	27,2	8
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,6	37,4	22
Taux d'emploi des femmes	48,5	54,1	25
Taux de chômage à fin déc. 2015	16,9	12,4	1

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

Essentiellement rurale, la Thiérache est un petit territoire, au nord-est de l'Aisne, parmi les moins denses de la région (après Laon). Le taux d'emploi de sa population est le plus faible des territoires picards et le 4^e plus faible de la nouvelle région. Il est surtout défavorable aux femmes, avec un taux d'emploi qui le situe à la 25^e place sur 28 zones d'emploi. Son taux de chômage (16,9 % fin 2015) est le plus élevé de la région et le 2^e au niveau de la France métropolitaine. Malgré les pertes d'emplois industriels, la place de l'industrie dans l'économie locale reste assez importante : la zone occupe la 4^e place en région en part d'emplois industriels (21,7 % des emplois de la zone). Les secteurs prépondérants sont les industries agroalimentaires et les industries manufacturières. L'agriculture, très présente, est essentiellement d'élevage.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	12 376	11 720	11 755	11 507	0,7%	-2,1%
Heures travaillées (en milliers)	17 895	17 436	16 709	17 145	0,8%	+2,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

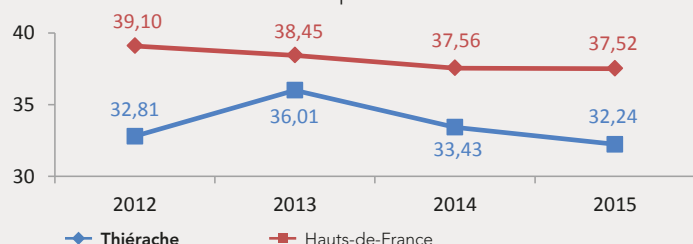
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	406	422	393	371	-5,6%
dont AT avec IPP	24	19	19	8	-57,9%
IF AT	32,81	36,01	33,43	32,24	-3,6%
TF AT	22,69	24,20	23,52	21,64	-8,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

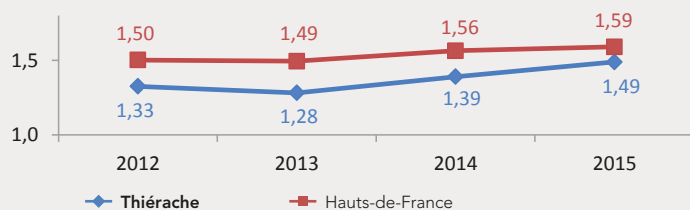
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	4 238	4 184	150	139	35,39	33,22	33,70
Construction	785	687	44	38	56,05	55,31	63,70
Services	5 347	5 275	156	155	29,18	29,38	35,76
Commerce	1 384	1 360	43	39	31,07	28,68	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

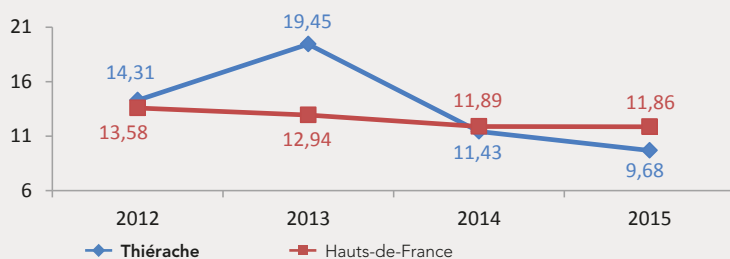
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

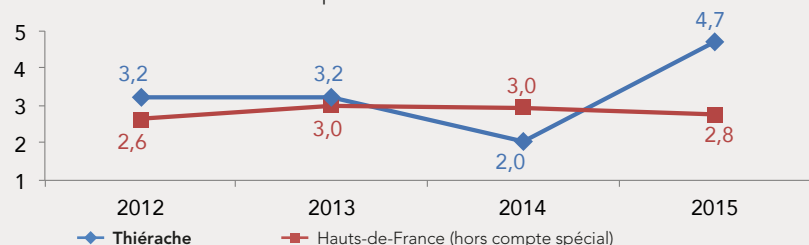
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	40	38	24	54	1%	+125,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, le risque d'accidents du travail diminue de façon marquée pour la zone d'emploi de Thiérache, plaçant celle-ci parmi les zones où les accidents sont les moins fréquents. Ce constat se vérifie pour les trois grands secteurs d'activité de la construction, des services et du commerce. Le taux de gravité se dégrade de façon très marquée, du fait d'un allongement important de la durée des arrêts suite à accident. Les maladies professionnelles indemnisées ont plus que doublé par rapport à l'année précédente, portant la fréquence de ces pathologies à un niveau 1,7 fois supérieur à celui enregistré en région.

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	100 528	5 987 883	21
Densité de la population	49	188	28
Actifs ayant un emploi	38 958	2 264 394	20
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	31,6	27,2	4
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	39,2	37,4	8
Taux d'emploi des femmes	56,2	54,1	9
Taux de chômage à fin déc. 2015	12,7	12,4	12

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Laon est un territoire rural, plus tertiaire qu'industriel. Elle bénéficie d'axes de communication forts qui en font un lieu de passage stratégique pour les courants d'échanges nord-européens. C'est le 2^e territoire le plus peuplé de l'Aisne après Saint-Quentin, mais c'est le moins densément peuplé de la région (49 hab/km²). Le taux d'emploi de sa population est supérieur à la moyenne régionale (60,7 % contre 58,6 %). L'agriculture est représentée par de grandes exploitations tournées vers les grandes cultures régionales. Cette zone fait partie des territoires les moins industrialisés de la région avec comme secteur principal : l'agroalimentaire et un pôle de compétitivité « Industries et Agro-Ressources ». Le secteur de la construction est surreprésenté (4^e rang régional).

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	20 422	20 028	20 340	20 078	1,3%	-1,3%
Heures travaillées (en milliers)	31 183	30 522	30 642	30 696	1,4%	+0,2%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

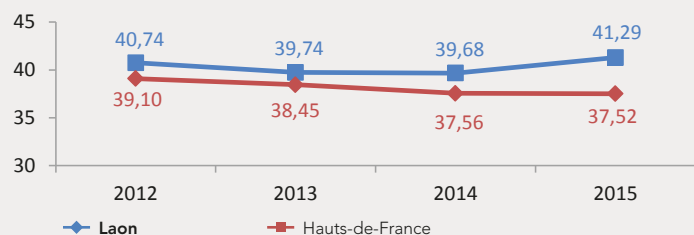
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	832	796	807	829	+2,7%
dont AT avec IPP	44	41	37	22	-40,5%
IF AT	40,74	39,74	39,68	41,29	+4,1%
TF AT	26,68	26,08	26,34	27,01	+2,5%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

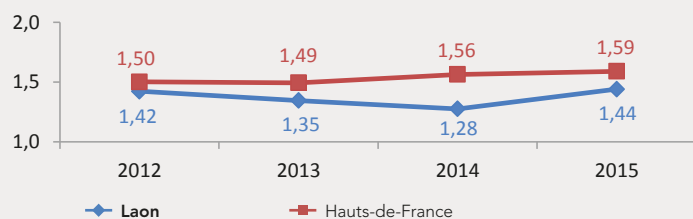
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	3 028	3 039	152	149	50,20	49,03	33,70
Construction	2 258	2 193	164	155	72,63	70,68	63,70
Services	12 211	11 982	369	415	30,22	34,64	35,76
Commerce	2 843	2 864	122	110	42,91	38,41	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

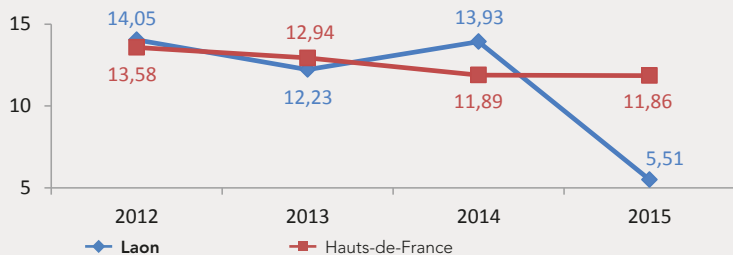
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

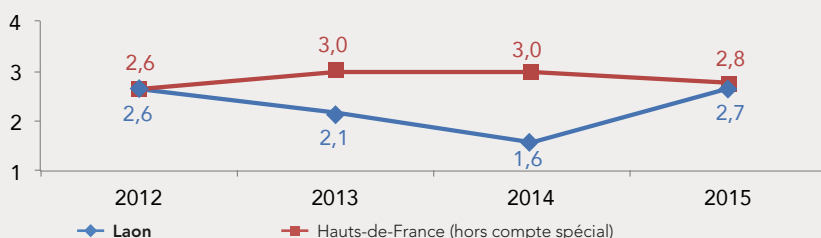
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	60	44	32	59	1%	+84,4%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, le risque d'accidents du travail augmente pour la zone d'emploi de Laon, les indicateurs de fréquence des accidents s'écartant ainsi de ceux enregistrés en région. Ces indicateurs sont nettement plus élevés qu'en moyenne pour l'industrie et la construction. Le taux de gravité augmente rapidement en 2015 du fait d'un allongement de la durée des arrêts combiné à la hausse de la fréquence des accidents. Les maladies professionnelles indemnisées sont presque deux fois plus nombreuses qu'un an auparavant et leur fréquence est proche de celle constatée en Hauts-de-France.

SAINT-QUENTIN

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	138 006	5 987 883	17
Densité de la population	112	188	17
Actifs ayant un emploi	48 612	2 264 394	18
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	26,1	27,2	21
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	35,1	37,4	16
Taux d'emploi des femmes	51,4	54,1	21
Taux de chômage à fin déc. 2015	15,2	12,4	6

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Saint-Quentin est la zone la plus peuplée de l'Aisne, mais peu dense à l'échelle régionale (112 hab/km² contre une moyenne de 188 hab/km²). Elle connaît un déclin démographique en lien avec les pertes d'emplois industriels que connaît le territoire depuis des décennies. Le taux de chômage est supérieur à celui de la région (15,2 % contre 12,4 % fin 2015) et les taux d'emploi des jeunes, des seniors et des femmes sont inférieurs à la moyenne régionale. L'industrie se concentre autour de l'agro-alimentaire, la métallurgie, la fabrication de machines et équipements. Il existe un pôle de compétitivité Up-TEX dans le secteur du textile. La part des emplois tertiaires est inférieure à la moyenne régionale.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	32 000	30 919	31 299	31 193	2,0%	-0,3%
Heures travaillées (en milliers)	47 029	46 471	46 024	46 302	2,1%	+0,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

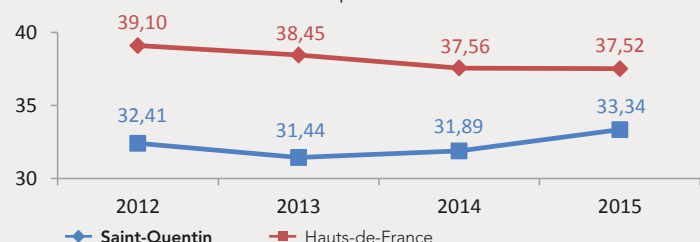
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	1 037	972	998	1 040	+4,2%
dont AT avec IPP	50	60	47	39	-17,0%
IF AT	32,41	31,44	31,89	33,34	+4,6%
TF AT	22,05	20,92	21,68	22,46	+3,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

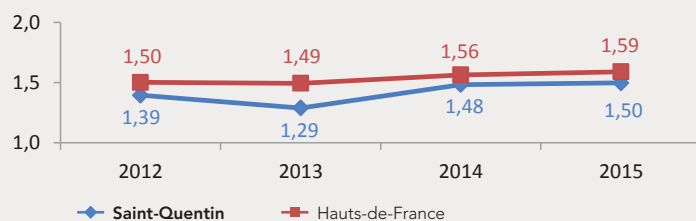
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	6 513	6 391	201	176	30,86	27,54	33,70
Construction	2 236	2 073	108	127	48,30	61,26	63,70
Services	17 669	17 842	542	557	30,68	31,22	35,76
Commerce	4 874	4 879	147	179	30,16	36,69	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

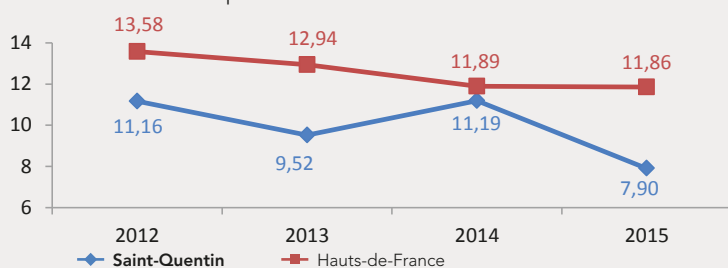
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

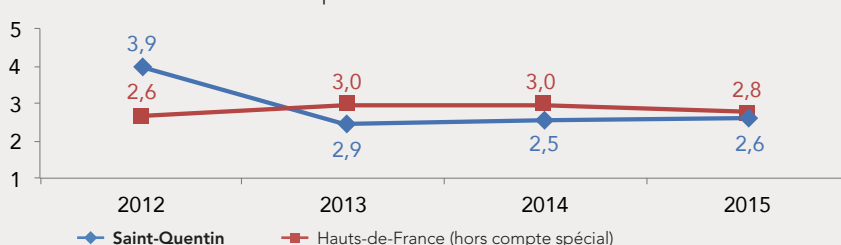
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	127	77	80	82	2%	+2,5%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, le risque d'accidents du travail de la zone d'emploi de Saint-Quentin augmente. Malgré cette hausse, les accidents de la zone sont parmi les moins fréquents de la région, et ceci quel que soit le secteur d'activité : industrie, construction, services, commerce. Le taux de gravité est plutôt stable. Le volume de maladies professionnelles indemnisées évolue peu et leur fréquence reste proche du niveau régional.

SOISSONS

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	94 370	5 987 883	23
Densité de la population	92	188	21
Actifs ayant un emploi	35 404	2 264 394	23
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	29,3	27,2	10
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	37,3	37,4	10
Taux d'emploi des femmes	54,9	54,1	11
Taux de chômage à fin déc. 2015	13,5	12,4	10

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

Peu densément peuplée, la zone d'emploi de Soissons voit sa population progresser en raison du desserrement urbain parisien. En dehors de Soissons et Villers-Cotterêts, la zone n'est constituée que de petites communes. Le taux d'emploi de sa population active se situe à la 11^{ème} place sur 28, soit 59,2 % ; il est plus favorable pour les jeunes qu'en région. Le taux de chômage est un peu plus élevé : 13,5 % contre 12,4 % en moyenne régionale. L'agriculture est représentée par les grandes cultures régionales. L'industrie est peu présente (14,3 % des emplois de la zone). Le 1^{er} secteur industriel est l'agro-alimentaire suivi par les biens d'équipements mécaniques, la métallurgie et travail des métaux, l'industrie du bois et papier-carton. Le poids de la construction dépasse la moyenne régionale (7,3 % des emplois contre 6,4 %).

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	19 682	19 064	19 295	19 092	1,2%	-1,1%
Heures travaillées (en milliers)	30 226	28 999	28 788	28 491	1,3%	-1,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

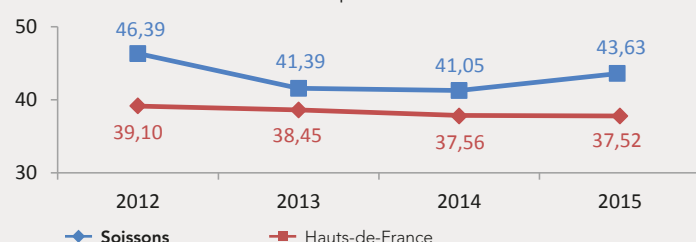
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	913	789	792	833	+5,2%
dont AT avec IPP	25	34	33	28	-15,2%
IF AT	46,39	41,39	41,05	43,63	+6,3%
TF AT	30,21	27,21	27,51	29,24	+6,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

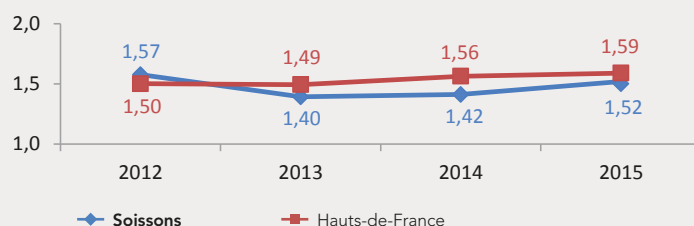
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	3 188	2 988	123	136	38,58	45,52	33,70
Construction	1 728	1 644	108	93	62,50	56,57	63,70
Services	11 092	11 132	444	467	40,03	41,95	35,76
Commerce	3 283	3 328	117	137	35,64	41,17	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

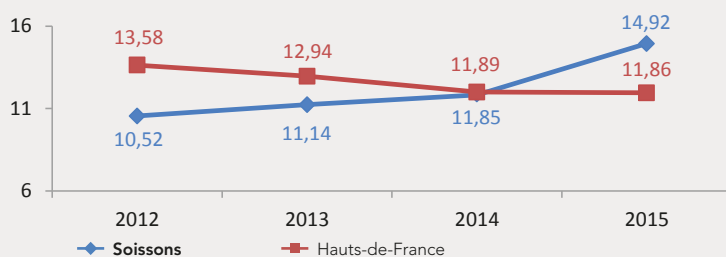
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

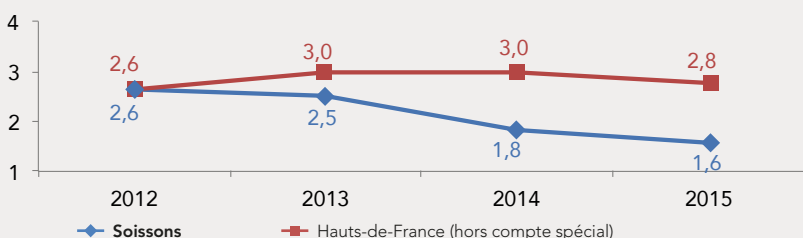
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	52	48	35	30	1%	-14,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Une augmentation du nombre d'accidents du travail en 2015, associée à une diminution de l'emploi pour la zone de Soissons entraîne une progression de l'indicateur de fréquence des accidents du travail, situé au-dessus de l'indice régional. Des disparités sont constatées selon les secteurs d'activité : le volume d'accidents du travail augmente dans l'industrie, les services et le commerce mais décroît dans la construction. L'indice de gravité connaît une nette augmentation en 2015 et se place au-delà de la moyenne régionale. L'indemnisation des maladies professionnelles diminue, quant à elle, au fil des années. L'indice de fréquence de celles-ci se démarque de l'indicateur régional.

ROISSY - SUD PICARDIE

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	386 329	5 987 883	4
Densité de la population	174	188	11
Actifs ayant un emploi	163 105	2 264 394	2
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	33,1	27,2	3
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	42,1	37,4	3
Taux d'emploi des femmes	60,9	54,1	1
Taux de chômage à fin déc. 2015	10,0	12,4	24

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Roissy - sud Picardie, située au sud de l'Oise, intègre des communes de l'Aisne. Principalement urbain, ce territoire bénéficie de la dynamique démographique de la région parisienne. C'est le 2^e territoire picard le plus peuplé après celui d'Amiens ; il arrive en 4^e position au sein de la nouvelle région. Il est également le plus dense parmi les zones d'emploi picardes mais avec une densité inférieure à la moyenne régionale (177 hab/km² contre 188 hab/km²). Il compte le plus grand nombre d'actifs en emploi après la zone d'emploi de Lille. Bien que la part de l'industrie soit une des plus faibles de la région, le nombre d'emplois industriels reste important dans des activités diversifiées : métallurgie, chimie-pharmacie, caoutchouc-plastique. Le tertiaire est très développé et particulièrement le commerce qui est surreprésenté.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	85 848	82 323	82 282	81 998	5,3%	-0,3%
Heures travaillées (en milliers)	125 697	122 469	121 897	121 377	5,4%	-0,4%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

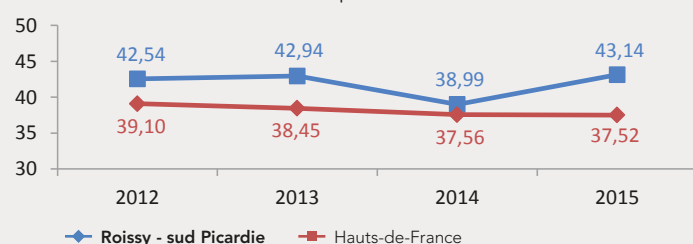
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	3 652	3 535	3 208	3 537	+10,3%
dont AT avec IPP	202	244	189	151	-20,1%
IF AT	42,54	42,94	38,99	43,14	+10,6%
TF AT	29,05	28,86	26,32	29,14	+10,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

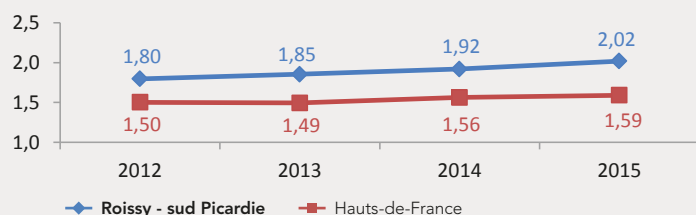
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	16 107	15 905	480	501	29,80	31,50	33,70
Construction	5 279	4 876	341	346	64,60	70,96	63,70
Services	43 102	43 422	1 708	1 962	39,63	45,18	35,76
Commerce	17 652	17 769	676	726	38,30	40,86	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

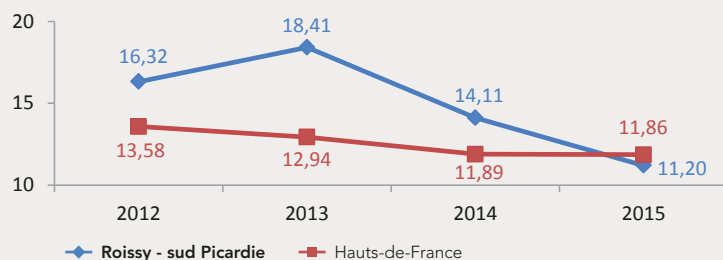
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

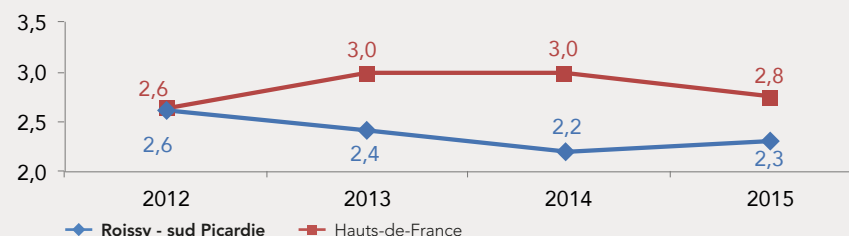
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	253	214	181	190	4%	+5,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la hausse importante du nombre d'accidents du travail en parallèle d'une stagnation de l'emploi engendre une dégradation marquée des indicateurs de fréquence des accidents pour la zone d'emploi de Roissy - sud Picardie. Ainsi, les indicateurs de la zone s'écartent de ceux enregistrés en région. Le risque d'accidents du travail a principalement augmenté dans la construction et les services. Le taux de gravité s'est également détérioré en 2015, uniquement du fait de la hausse de la fréquence des sinistres, leur durée d'arrêt moyenne ayant diminué. Le volume des maladies professionnelles indemnisées a faiblement augmenté pour la zone mais leur fréquence demeure un peu plus faible qu'en Hauts-de-France.

BEAUVAIS

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	250 252	5 987 883	9
Densité de la population	99	188	20
Actifs ayant un emploi	104 329	2 264 394	8
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	33,7	27,2	2
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	41,0	37,4	4
Taux d'emploi des femmes	59,9	54,1	3
Taux de chômage à fin déc. 2015	10,3	12,4	23

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Beauvais dans le département de l'Oise, gagne des habitants chaque année. Sa densité est peu élevée (99 hab/km²). Le territoire affiche un taux d'emploi nettement supérieur à la moyenne régionale (64,3 % contre 58,6 %), ainsi que celui des jeunes, des femmes et des seniors. Le tiers des actifs travaille hors de la zone. Son taux de chômage est inférieur à celui de la région (10,3 % contre 12,4 %). La zone de Beauvais est peu tertiaisée en raison de sa faible densité urbaine. La part des emplois industriels représente 18,9 % des emplois de la zone dans des activités diversifiées : industrie du verre, caoutchouc-plastique, métallurgie - fabrication de machines, électronique, agroalimentaire.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	59 761	58 907	59 159	57 854	3,7%	-2,2%
Heures travaillées (en milliers)	88 855	88 332	87 896	87 060	3,9%	-1,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

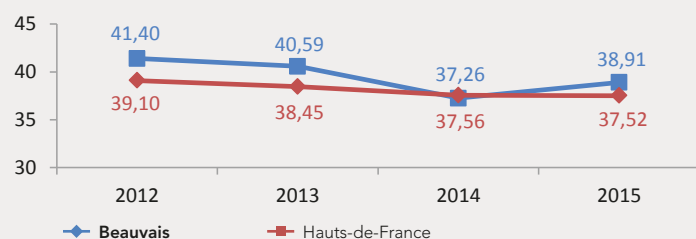
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	2 474	2 391	2 204	2 251	+2,1%
dont AT avec IPP	125	138	88	94	+6,8%
IF AT	41,40	40,59	37,26	38,91	+4,4%
TF AT	27,84	27,07	25,07	25,86	+3,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

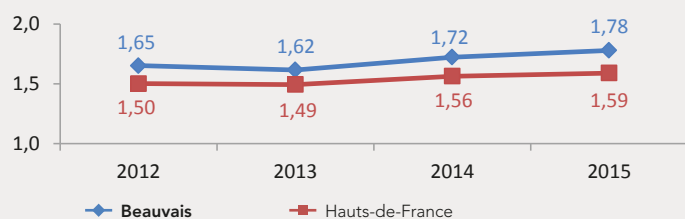
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	16 333	15 754	557	509	34,10	32,31	33,70
Construction	4 911	4 588	230	244	46,83	53,18	63,70
Services	29 489	28 934	1 088	1 182	36,90	40,85	35,76
Commerce	8 406	8 570	329	316	39,14	36,87	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

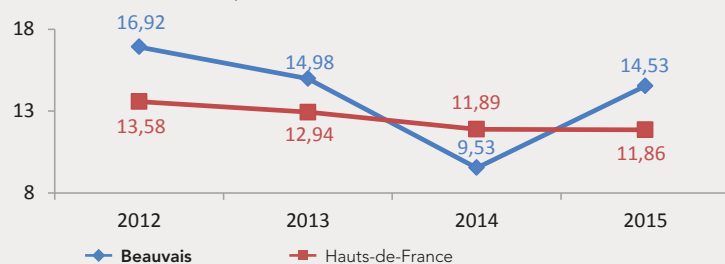
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

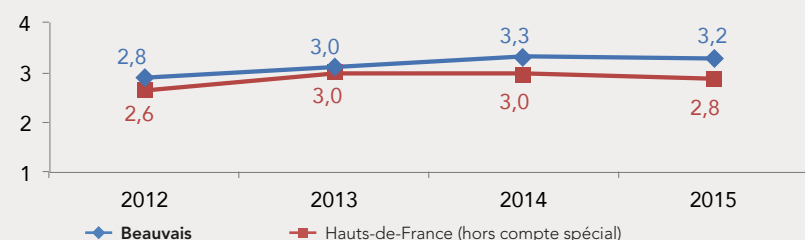
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	173	184	196	189	3%	-3,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, le risque d'accidents du travail augmente faiblement pour la zone d'emploi de Beauvais, les indicateurs de fréquence des accidents se plaçant un peu au-dessus de la moyenne régionale. On observe des disparités entre les grands secteurs d'activité, avec des accidents du travail nettement moins fréquents qu'en région dans la construction et plus fréquents dans les services. Le taux de gravité se dégrade, uniquement du fait de sinistres plus fréquents. L'indemnisation des maladies professionnelles recule peu en 2015. Dans la zone, ces pathologies sont plus fréquentes qu'en région.

COMPIÈGNE

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	203 465	5 987 883	13
Densité de la population	130	188	16
Actifs ayant un emploi	82 925	2 264 394	12
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	31,2	27,2	6
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	40,8	37,4	5
Taux d'emploi des femmes	58,6	54,1	5
Taux de chômage à fin déc. 2015	9,9	12,4	25

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

Située au centre du territoire picard, la zone d'emploi de Compiègne en est l'une des plus urbanisée. À l'échelle de la région, sa densité est peu élevée (130 hab/km² contre 188 hab/km²). Le taux d'emploi de sa population situe le territoire à la 4^e place régionale ; il est plus favorable pour les jeunes, les femmes et les seniors. Son taux de chômage est l'un des plus faibles, au même niveau que celui de la France métropolitaine (9,9 % fin 2015). Le système productif de la zone d'emploi se caractérise par une place importante de l'industrie qui est variée, avec une dominante dans les activités du caoutchouc-plastique, de la parachimie et de la pharmacie. Le secteur de la construction est surreprésenté avec 8,5 % des emplois de la zone (contre 6,4 % en moyenne régionale) la situant à la 3^e place derrière Flandre-Lys et Lens-Hénin.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	55 852	54 594	55 160	54 950	3,6%	-0,4%
Heures travaillées (en milliers)	83 068	81 552	82 491	81 751	3,6%	-0,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

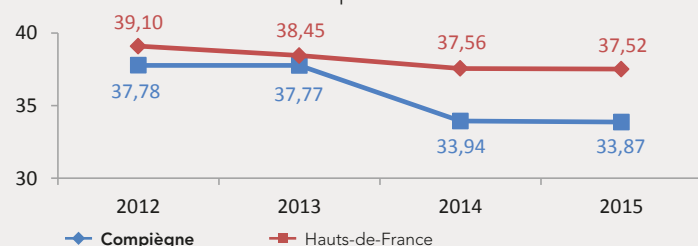
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	2 110	2 062	1 872	1 861	-0,6%
dont AT avec IPP	128	117	115	96	-16,5%
IF AT	37,78	37,77	33,94	33,87	-0,2%
TF AT	25,40	25,28	22,69	22,76	+0,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

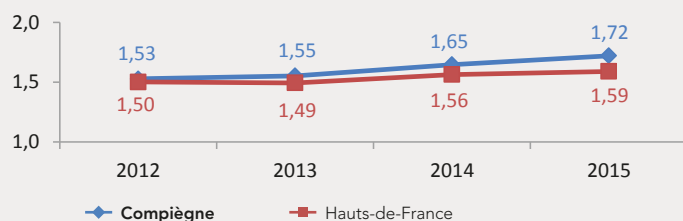
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	12 445	12 300	353	336	28,36	27,32	33,70
Construction	5 355	4 937	283	241	52,85	48,82	63,70
Services	29 342	29 774	973	988	33,16	33,18	35,76
Commerce	8 006	7 926	262	296	32,73	37,35	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

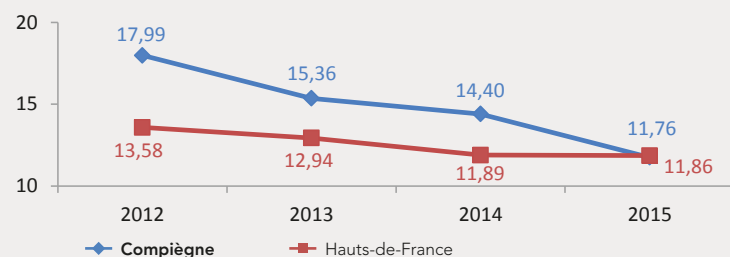
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

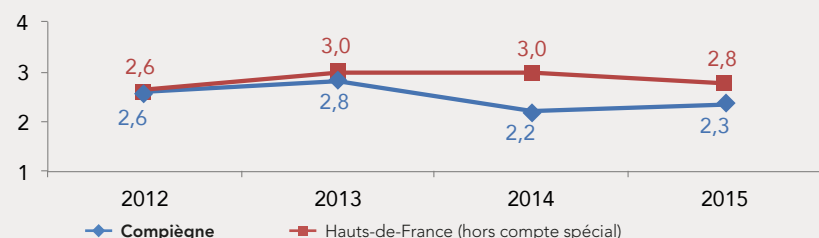
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	145	156	122	129	2%	+5,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la fréquence des accidents du travail stagne et reste plus faible qu'en région pour la zone d'emploi de Compiègne. Le risque d'accidents s'avère nettement plus faible qu'en Hauts-de-France pour l'industrie et la construction. Le taux de gravité se dégrade un peu du fait de l'allongement de la durée des arrêts. L'indemnisation des maladies professionnelles progresse lentement, leur fréquence restant inférieure à celle enregistrée en Hauts-de-France.

VALLÉE DE LA BRESLE - VIMEU

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	56 677	5 987 883	26
Densité de la population	98	188	21
Actifs ayant un emploi	21 037	2 264 394	25
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	34,1	27,2	1
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	33,8	37,4	19
Taux d'emploi des femmes	54,9	54,1	10
Taux de chômage à fin déc. 2015	10,8	12,4	21

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La Vallée de la Bresle-Vimeu (partie picarde) au sud-ouest de la Somme, possède une petite partie littorale. Ce territoire fait partie des moins peuplés (26^e rang sur 28) et sa population diminue. Il est le plus industrialisé de la région (devant Péronne et Béthune-Bruay) avec une part d'ouvriers très importante ; ceux-ci représentent 4 emplois sur 10 dans la zone. L'industrie de la métallurgie est prépondérante (serrurerie-robinetterie-quincaillerie) et le territoire possède un pôle verrier remarquable (au 1^{er} rang mondial pour le flaconnage de luxe). Ces secteurs sont constitués de PME très actives sur les marchés internationaux. Les autres secteurs industriels sont l'électricité-électronique et le caoutchouc-plastique. Néanmoins, le tiers des actifs travaille en dehors de la zone. Le poids de la construction et du tertiaire sont les plus faibles des zones d'emploi de la région.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	13 868	13 323	13 343	13 123	0,9%	-1,6%
Heures travaillées (en milliers)	21 366	20 443	20 500	20 329	0,9%	-0,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

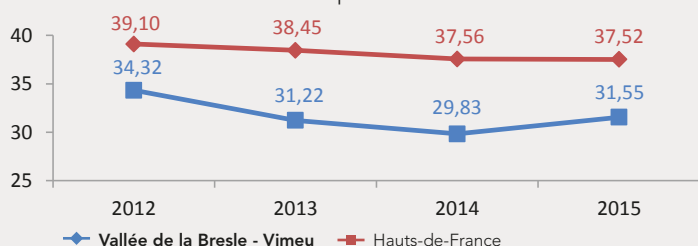
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	476	416	398	414	+4,0%
dont AT avec IPP	31	30	28	30	+7,1%
IF AT	34,32	31,22	29,83	31,55	+5,8%
TF AT	22,28	20,35	19,41	20,37	+4,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

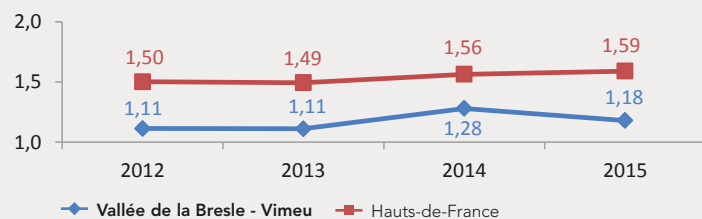
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	6 073	5 956	172	173	28,32	29,05	33,70
Construction	625	580	38	33	60,80	56,90	63,70
Services	4 794	4 791	134	143	27,95	29,85	35,76
Commerce	1 850	1 795	54	65	29,19	36,21	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

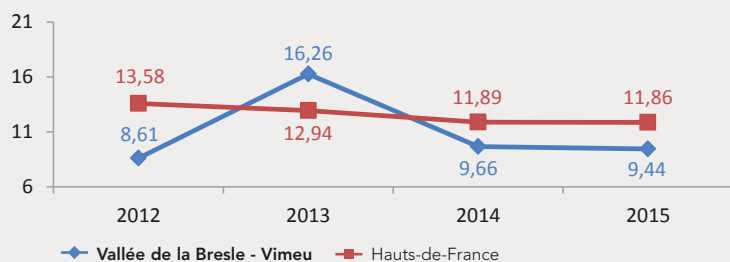
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

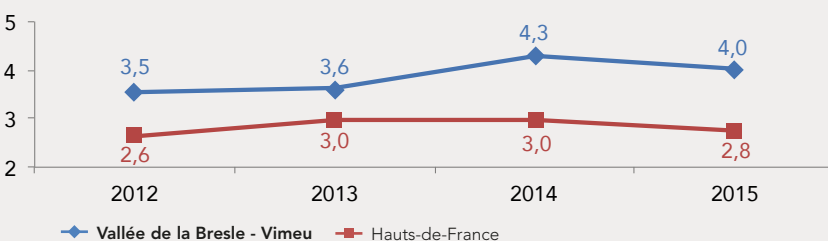
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	49	49	57	53	1%	-7,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, le volume d'accidents du travail augmente pour la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle - Vimeu, induisant une hausse de leur fréquence. Néanmoins le risque d'accidents demeure l'un des plus faibles de la région. Les indicateurs de fréquence des accidents du travail sont moins élevés qu'en moyenne pour les quatre grands secteurs d'activité (industrie, construction, services, commerce). Le taux de gravité diminue dans la zone, signalant des arrêts de travail suite à accident plus courts qu'un an auparavant. L'indemnisation des maladies professionnelles recule un peu et leur fréquence reste plus élevée qu'en Hauts-de-France, environ 1,5 fois plus.

ABBEVILLE

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	69 650	5 987 883	24
Densité de la population	70	188	24
Actifs ayant un emploi	25 007	2 264 394	25
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	28,0	27,2	15
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	35,3	37,4	15
Taux d'emploi des femmes	54,6	54,1	12
Taux de chômage à fin déc. 2015	12,1	12,4	16

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi d'Abbeville, dans le département de la Somme, est peu peuplée et sa population est vieillissante. Sa densité n'est que de 70 habitants au km². Son taux d'emploi est légèrement inférieur à celui de la région. Le taux d'emploi des seniors, également plus faible, est lié à la part importante de retraités s'installant dans la zone. Néanmoins, le taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne régionale (12,1 % contre 12,4 %). L'agriculture-sylviculture-pêche occupe la 4^e place en région en termes d'emplois (6,9 %). La construction est également plus représentée (7,6 % des emplois, contre 6,4 % en région). Par contre, l'industrie est peu présente (11,4 % des emplois de la zone ; 14,8 % en région). L'agro-alimentaire arrive en tête des activités industrielles. L'activité touristique générée par le littoral contribue à une surreprésentation des activités d'hébergement-restauration.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	15 612	14 647	14 672	14 292	0,9%	-2,6%
Heures travaillées (en milliers)	22 025	21 608	21 389	20 820	0,9%	-2,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

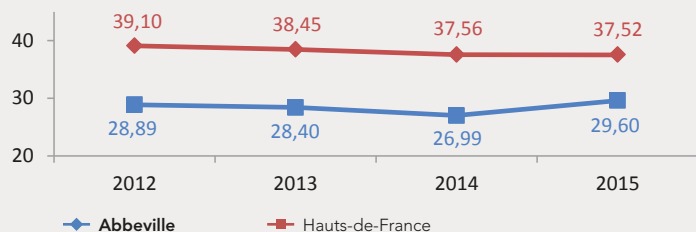
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	451	416	396	423	+6,8%
dont AT avec IPP	22	23	22	23	+4,5%
IF AT	28,89	28,40	26,99	29,60	+9,7%
TF AT	20,48	19,25	18,51	20,32	+9,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

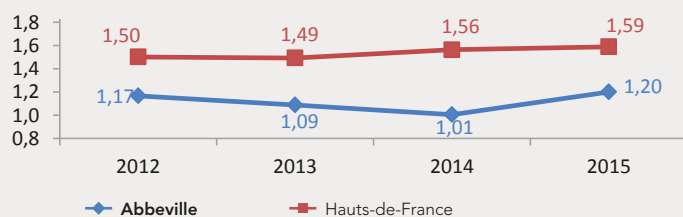
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	2 467	2 397	79	67	32,02	27,95	33,70
Construction	1 267	1 234	52	60	41,04	48,62	63,70
Services	8 340	8 076	208	233	24,94	28,85	35,76
Commerce	2 592	2 576	57	63	21,99	24,46	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

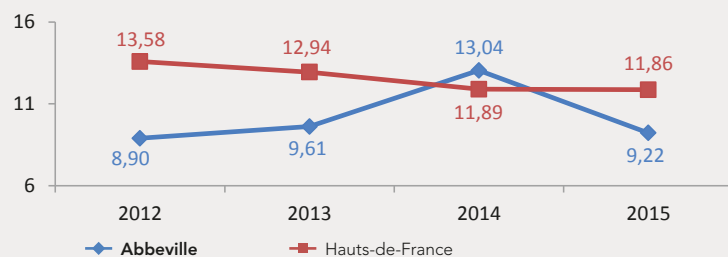
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

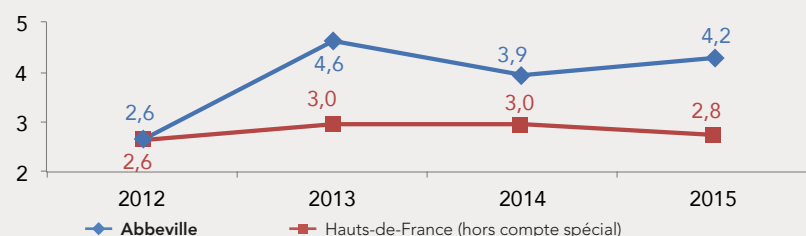
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	41	68	58	61	1%	+5,2%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

La hausse du nombre d'accidents du travail en parallèle de pertes d'emploi engendre en 2015 une augmentation du risque d'accidents dans la zone d'emploi d'Abbeville. Néanmoins, il s'agit de la zone où les accidents sont les moins fréquents en région, et ceci quel que soit le secteur d'activité (industrie, construction, services, commerce). Le taux de gravité se dégrade pour la zone du fait d'un allongement de la durée des arrêts cumulé à la hausse de la fréquence des sinistres. Le volume de maladies professionnelles indemnisées ne progresse que peu en 2015 mais Abbeville présente une fréquence élevée de ces pathologies, une fois et demie plus qu'en Hauts-de-France.

AMIENS

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	389 099	5 987 883	4
Densité de la population	105	188	19
Actifs ayant un emploi	152 286	2 264 394	4
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	27,5	27,2	17
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	40,1	37,4	6
Taux d'emploi des femmes	56,4	54,1	8
Taux de chômage à fin déc. 2015	12,1	12,4	16

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi d'Amiens s'étend sur un large territoire rural. La densité de population est relativement faible (105 hab/km²) en raison de sa grande superficie. Le nombre de ses habitants, tout comme celui des actifs en emploi, situent le territoire à la 2^e place des zones picardes (après Roissy-sud Picardie) et au 4^e rang régional. Le taux d'emploi des seniors est supérieur à la moyenne régionale. Le taux de chômage est proche de celui de la région (12,1 % contre 12,4 %). Orientée vers la sphère publique, la part du tertiaire dans l'emploi total de la zone, concentré autour de l'agglomération d'Amiens, est importante (6^e rang). La part de l'industrie est identique à la moyenne régionale (14,8 %) et se concentre dans les secteurs de la fabrication de matériel de transport, la chimie-caoutchouc-plastiques et l'agro-alimentaire.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	110 164	110 050	114 148	105 189	6,8%	-7,8%
Heures travaillées (en milliers)	155 952	155 545	161 415	152 166	6,7%	-5,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

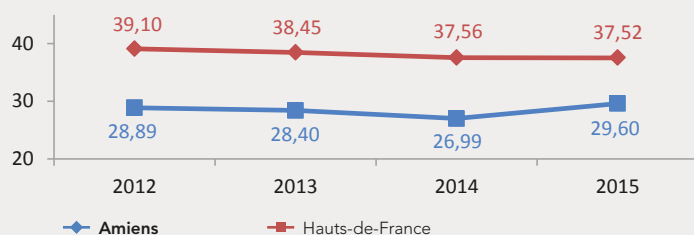
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	3 952	3 663	3 456	3 391	-1,9%
dont AT avec IPP	208	182	146	129	-11,6%
IF AT	35,87	33,28	30,28	32,24	+6,5%
TF AT	25,34	23,55	21,41	22,28	+4,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

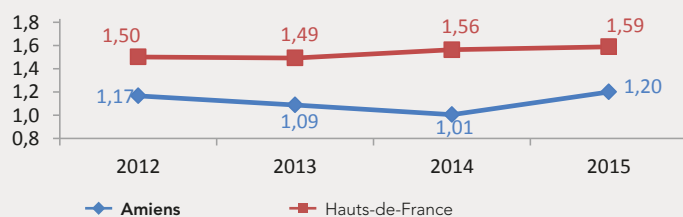
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	20 085	19 442	634	586	31,57	30,14	33,70
Construction	7 067	6 731	382	389	54,05	57,79	63,70
Services	72 993	65 232	1 900	1 896	26,03	29,07	35,76
Commerce	13 976	13 784	540	520	38,64	37,72	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

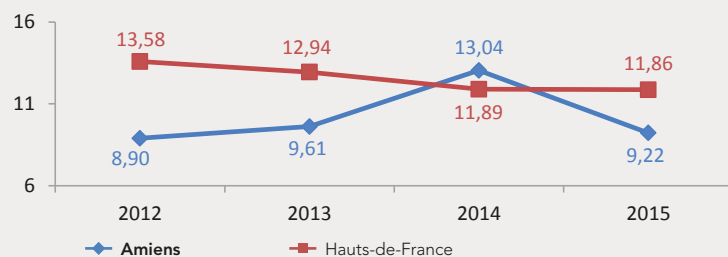
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

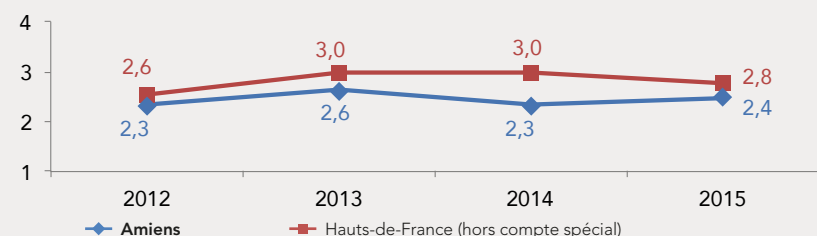
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	260	294	267	259	5%	-3,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, le volume d'accidents du travail diminue moins rapidement que l'emploi engendrant une augmentation de la fréquence des accidents pour la zone d'emploi d'Amiens. Le risque d'accidents reste néanmoins l'un des moins élevés de la région, avec des indicateurs plus faibles qu'en moyenne pour l'industrie, la construction et les services. Le taux de gravité est stable en 2015, la durée des arrêts ayant reculé en parallèle de la hausse de la fréquence des accidents. Les maladies professionnelles sont un peu moins nombreuses qu'un an auparavant et leur fréquence demeure un peu en-deçà de celle observée en région.

PÉRONNE

	Zone	Région	Rang parmi les 28 ZE
Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013	56 249	5 987 883	27
Densité de la population	64	188	25
Actifs ayant un emploi	20 629	2 264 394	26
Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans	31,4	27,2	5
Taux d'emploi des seniors (55 ans à 64 ans)	36,2	37,4	12
Taux d'emploi des femmes	52,7	54,1	16
Taux de chômage à fin déc. 2015	11,9	12,4	17

Sources : Insee, recensement de la population 2013 et taux de chômage localisés au 4^e trim. 2015.

La zone d'emploi de Péronne est située sur un axe important de transports qui relie Paris et le Nord de l'Europe. C'est un petit territoire rural peu peuplé, à l'avant dernière place devant Tergnier en nombre d'habitants. Le taux d'emploi de sa population est légèrement supérieur à la moyenne régionale ; il est cependant plus défavorable pour les seniors et pour les femmes. Le taux de chômage est inférieur à celui de la région (11,9 % contre 12,4 % fin 2015). Le secteur de l'agriculture est un des plus importants en termes d'emplois (2^e rang régional derrière Château-Thierry) avec 8,8 % de l'emploi total du territoire. Il bénéficie du pôle de compétitivité « Industries et Agro-Ressources ». C'est aussi le 2^e pôle d'emplois industriels de la région après la Vallée de la Bresle-Vimeux. Le secteur dominant est l'industrie agro-alimentaire. Le secteur de la construction et les activités tertiaires sont sous-représentés.

Emploi salarié du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
Effectif salarié	13 330	12 958	12 898	12 554	0,8%	-2,7%
Heures travaillées (en milliers)	19 610	19 620	19 519	19 088	0,8%	-2,2%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

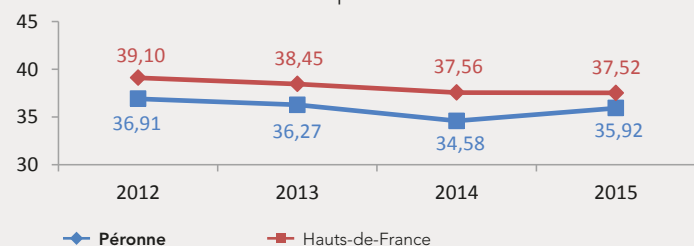
Accidents du travail du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
AT avec arrêt	492	470	446	451	+1,1%
dont AT avec IPP	37	26	30	25	-16,7%
IF AT	36,91	36,27	34,58	35,92	+3,9%
TF AT	25,09	23,95	22,85	23,63	+3,4%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

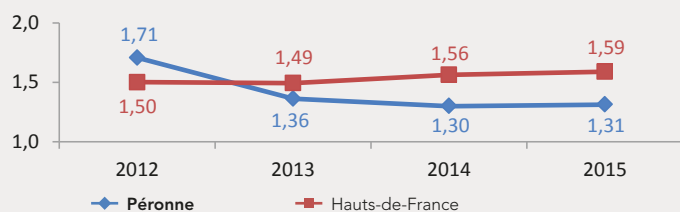
Accidents du travail par grand secteur d'activité

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2015	Accidents du travail 2014	Accidents du travail 2015	Indice de fréquence 2014	Indice de fréquence 2015	Indice de fréquence régional 2015
Industrie	3 740	4 245	98	107	26,20	25,21	33,70
Construction	778	693	40	32	51,41	46,18	63,70
Services	5 736	5 702	220	233	38,35	40,86	35,76
Commerce	1 945	1 914	79	79	40,62	41,27	37,59

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de gravité des accidents du travail

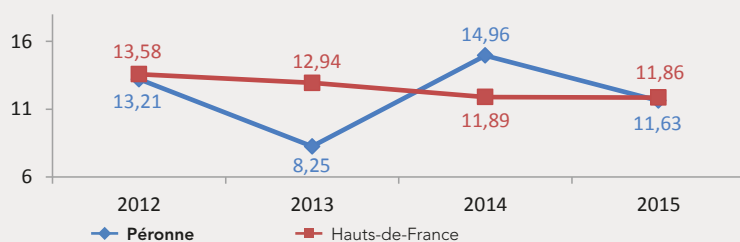
Nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de gravité des accidents du travail avec IPP

Total des taux d'IPP pour 1 000 000 d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie.

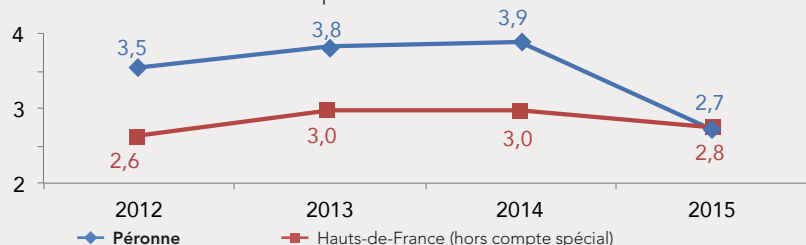
Maladies professionnelles indemnisées du Régime général

	2012	2013	2014	2015	Poids en région en 2015	Evolution 2014-2015
MP indemnisées	47	50	50	34	1%	-32,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence des maladies professionnelles

Nombre de MP indemnisées pour 1 000 salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

En 2015, la faible hausse du volume d'accidents du travail en parallèle de pertes d'emploi engendre une augmentation du risque d'accidents pour la zone d'emploi de Péronne. Les accidents y restent néanmoins moins fréquents qu'en Hauts-de-France, notamment pour l'industrie et la construction. Le taux de gravité demeure stable en 2015, la faible hausse de la fréquence des accidents étant compensée par une faible baisse de la durée des arrêts. L'indemnisation des maladies professionnelles diminue de façon importante dans la zone, leur fréquence étant ainsi proche de celle constatée en région.

QUELS REGROUPEMENTS POUR LES STATISTIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ?

L'Atlas de la santé au travail en Hauts-de-France présente les statistiques de risques professionnels selon la nomenclature d'activités française (NAF) et non plus selon les comités techniques nationaux (CTN). Ceci vise à répondre aux exigences formulées par les institutions européennes d'harmoniser la production de statistiques des pays membres selon une même nomenclature d'activités.

Afin de traiter au mieux les problématiques liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, les statistiques par secteur d'activité sont présentées selon le regroupement suivant obtenu d'après les 21 sections de la NAF rév 2, 2008 :

- B, C, D et E - Industrie manufacturière, industries extractives et autres.
- F - Construction.
- G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.
- H - Transports et entreposage.
- I - Hébergement et restauration.
- J, K et L - Information et communication, activités financières et d'assurance, activités immobilières.
- M et N - Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien.
- O et P - Administration publique, enseignement.
- Q - Santé humaine et action sociale.
- R, S, et U - Autres activités de services.

Pour le Régime agricole, les emplois ont été regroupés de la sorte :

- dans les activités agricoles sont comprises les activités suivantes : culture et élevage, travaux forestiers, travaux agricoles.
- dans les activités agricoles diverses figurent les artisans, les coopératives et les secteurs divers (notamment les jardiniers, forestiers, organismes de remplacement et l'enseignement).
- dans les organismes professionnels figurent notamment les bureaux de la Mutualité sociale agricole et du Crédit agricole.
- dans les non-salariés agricoles figurent les chefs d'exploitation, les conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise participant aux travaux, les aides familiaux.

RÉFÉRENCES DE LA LIGNE ÉDITORIALE LA SANTÉ AU TRAVAIL DANS LE NORD - PAS-DE-CALAIS

- Les 50 ans et plus au travail : enjeux, constats et mesures de prévention, Janvier 2016.
- L'influence du tissu économique sur la fréquence des accidents du travail, n°12, Juin 2015.
- Bilan des actions régionales sur le risque cancérigène, mutagène et reprotoxique des salariés du régime général, n°9, Juillet 2013.
- Entretien et réparation de véhicules : constats et actions de prévention face au risque chimique, n°7, Octobre 2012.
- La grande distribution : santé des travailleurs, risques professionnels et actions de prévention en région Nord – Pas-de-Calais, n°6, Juin 2012.
- Structure des activités et fréquence des accidents du travail dans le Nord - Pas-de-Calais, n°5, Mars 2012.

RÉFÉRENCES DE LA LIGNE ÉDITORIALE LA SANTÉ AU TRAVAIL EN PICARDIE

- En 2013, des risques professionnels qui diminuent plus rapidement qu'en France, Avril 2015.
- Un tissu économique qui engendre plus de risques d'accidents du travail qu'en France, Juillet 2015.

Les Services de Santé au Travail dans les Hauts-de-France



- | | | | |
|---|---|--|---|
| <p>1 AISMT
Association Interprofessionnelle des Services Médicaux du Travail
1461 Avenue de Canteu - Place Serron DUPONT
CS 50182 - 59604 CAMBRAI CEDEX
Tél. 03 27 72 63 63
www.aismt.fr</p> | <p>5 ASTAV *
Association de Santé au Travail de l'Arrondissement de Valenciennes
1, Avenue de l'Europe - 59880 SAINT-SAUVEUR
Tél. 03 27 45 13 24
www.astav.fr</p> | <p>9 MEDISYS *
Métropole du Travail Interprofessionnelle Services Interprofessionnels de Santé au Travail
247 Avenue Marcel Desautels
BP 70603 - 80008 BEAUVAIS CEDEX
Tél. 03 44 06 13 77
www.medisyss.fr</p> | <p>14 SHBTP *
Séminet Travaux Publics et activités annexes de l'Osé
2462 Avenue Marcel Desautels
80000 BEAUVAIS
Tél. 03 44 00 15 80</p> |
| <p>2 AISTV *
Association Inter-Entreprises pour la Santé au Travail du Val de la Somme
11 rue Chevalier de la Barre
BP 90013 - 80500 WOINCOURT
Tél. 03 22 60 01 55
aistv@wanadoo.fr</p> | <p>6 ASTIL 62 *
Association Santé-Travail Interprofessionnelle du Littoral 62
410 Boulevard du Parc - BP 54
52100 COQUELLES CEDEX
Tél. 03 21 84 13 85
www.astil62.fr</p> | <p>10 MTA *
2A Rue de la Croix
Rue Théodore Morel - 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. 03 23 60 52 48
www.mta2.org</p> | <p>15 SHN *
Service Médical Inter-entreprises de santé au travail de la région
Avenue Alphonse Lamare
80400 NOYON
Tél. 03 44 03 93 60</p> |
| <p>3 ASMTS *
Association pour les Services Médicaux Interprofessionnels du Département de la Somme
37 rue Desbrosses
CS 60132 - 80001 AMIENS CEDEX 1
Tél. 03 22 54 54 00
www.asmts.net</p> | <p>7 CEDEST *
Centre pour le Développement Santé au Travail
452 rue Albert Thomas
50200 COULONVILLE BRANCHE
Tél. 03 26 24 98 98
www.cestes.net</p> | <p>11 PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord *
Centre VALBAY - 170001 rue Colbert
Blomont Douai - CS 70365 - 59034 LILLE CEDEX
Tél. 03 20 12 85 00
www.pole-sante-travail.fr</p> | <p>16 SHVO *
Santé et Médecine du Travail de la Vallée de l'Oise
8, rue Rodolphe Appert
60200 COMPIEGNE
Tél. 03 44 38 13 30
www.shvo.org</p> |
| <p>4 ASST *
Action Santé Travail
174 route de Berthune
CS 30023 - 52350 AIN-NOULETTE
Tél. 03 23 38 42 00
www.action-sante-travail.fr</p> | <p>8 GASBTP *
Groupement d'Action Sociale du Bâtiment des Travaux Publics de la Région du Nord-Est
1 rue Ernie Capin
51100 REIMS
Tél. 03 26 48 42 80
www.gasbtp.fr</p> | <p>12 SMUP *
Service Interprofessionnel de Médecine du Travail des Usines Patrimoine d'Halluin, de Comines et de Valenciennes
22 rue de Lille - 59250 HALLUIN
Tél. 03 20 04 12 54
www.smup.fr</p> | <p>17 SSTIB *
Service de Santé au Travail Inter-Branches de Lille
20 rue Combert - 59800 LILLE
Tél. 03 20 00 14 00</p> |
| | | <p>13 SISAT Sud Aisne *
Service Interprofessionnel de Santé au Travail Sud Aisne
52 avenue de Paris - 02000 SOISSONS
Tél. 03 23 76 44 44
www.sisat2000.fr</p> | <p>18 SANTÉ AU TRAVAIL SAMBRE AVEUSNOIS *
23, rue Romain Duré
57000 LUNEVILLE
Tél. 03 27 13 33 33
contact@sa-ta.fr
www.sante-travail-sa.fr</p> |

CONTRIBUTEURS À L'ATLAS RÉGIONAL, LA SANTÉ AU TRAVAIL DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Caisse d'assurance retraite et de santé au travail – CARSAT Nord-Picardie

11, allée Vauban 59662 Villeneuve d'Ascq cedex

Téléphone : 0 821 10 59 60

Fax : 03 20 05 62 50

<http://www.carsat-nordpicardie.fr/>

<http://entreprendre-ensemble.info/>

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi DIRECCTE Hauts-de-France

Les Arcades de Flandres

70, rue Saint-Sauveur BP 456 – 59021 Lille cedex

Téléphone : 03 20 96 48 60

Fax : 03 20 52 74 63

<http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/>

Institut de santé au travail du Nord de la France – ISTNF

235, avenue de la recherche - 59120 LOOS

Téléphone : 03 28 55 06 20

<http://www.istnf.fr>

Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas-de-Calais

Adresse postale : MSA Nord-Pas de Calais - CS 36 500 - 59716 Lille cedex 9

Siège social : 33 rue du Grand But - 59160 Capinghem

Téléphone : 03 20 00 21 99

Fax : 03 20 00 20 00

<http://www.msa59-62.fr/>

Mutualité Sociale Agricole de Picardie

Rue de l'Île Mystérieuse - 80440 BOVES

Tél : 03 22 80 60 02

<http://www.msa-picardie.fr/lfr>

OR2S Picardie - Faculté de médecine

3 rue des Louvels - 80036 Amiens Cedex 1

Téléphone : 03 22 82 77 24

<http://www.or2s.fr/>

Régime Social des Indépendants – RSI Nord Pas-de-Calais

45 rue de Tournai – 59045 Lille cedex

Prestations & services : 36 48. Cotisations : 36 98.

<https://www.rsi.fr/npdc>

Santé publique France en région Hauts-de-France

Bâtiment Onix, 556 Avenue Willy Brandt - 59777 Euralille

Tél. : 03 62 72 88 73

Fax : 03 20 86 02 38

<http://www.santepubliquefrance.fr/>

Université de Lille 2 - Faculté de Médecine Pôle recherche

1, Place Verdun 59045 Lille Cedex

Téléphone : 03 20 96 43 43

Fax : 03 20 88 24 32

<http://www.univ-lille2.fr/>

LES AUTRES ACTEURS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Assurance maladie - Risques professionnels

<http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/>

Institut national de recherche et de sécurité - INRS

<http://www.inrs.fr>

Ministère du travail et de l'emploi

<http://travail-emploi.gouv.fr/>

Ministère de la santé

<http://social-sante.gouv.fr/>

Observatoire EVREST

<http://evrest.istnf.fr>

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics – OPPBTP

<https://www.preventionbtp.fr/>

Les services de santé au travail du Nord – Pas-de-Calais - Picardie

<http://www.entrepriseetsante.com>

Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail – ANACT

<http://www.anact.fr>

Directeur de la publication : Francis de Block.

Directeur de la rédaction : Jean-François Bénévise.

Comité de rédaction

CARSAT Nord-Picardie : Letizia Chiarore, Marie Paccou.

Directe Hauts-de-France : Juliette Culot, Martine Leblanc, Dr Brigitte Sobczak.

ISTNF : Mireille Surquin.

MSA : Sylvie Coche, Lugdivine Gobin-Dabonneville.

OR2S : Cindy Alix, Emilie Fauchille, Anne Lefèvre, Alain Trugeon.

RSI : Sonia Rollot.

Santé publique France : Hélène Prouvost.

Université Lille 2 – CHRU Lille : Dr Ariane Leroyer.

N° ISSN : en cours

La santé au travail

DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

ATLAS RÉGIONAL

ACTUALISATION 2016



Direccte Hauts-de-France

